



Baromètre des places d'apprentissage

Août 2010

Rapport détaillé

Enquête auprès des jeunes et des entreprises
sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT

LINK, études N°s 5.3972/5.3973 – octobre 2010

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2010

Editeur:
Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27
3003 Berne
Dr Hugo Barmettler

Rédaction:
Institut LINK de recherche marketing et sociale
Spannortstrasse 7/9
6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire (1/2)

■ Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2010	P. 5
▪ Situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2010	P. 6
▪ Vue d'ensemble des entreprises	P. 7
▪ Vue d'ensemble des jeunes	P. 8
▪ Entrées en formation professionnelle initiale	P. 9
■ L'offre de places d'apprentissage : les entreprises	P. 10
▪ Places d'apprentissage offertes et attribuées au 31 août 2010	P. 11
▪ Etat de l'attribution des places d'apprentissage	P. 15
▪ Places d'apprentissage demeurées vacantes	P. 19
▪ Evolution du nombre des places d'apprentissage	P. 23
▪ Situation des jeunes sortant d'apprentissage en 2010	P. 27

Sommaire (2/2)

■ La demande de places d'apprentissage: les jeunes	P. 29
▪ Jeunes face au choix d'une formation le 31 août 2010	P. 30
▪ Situation actuelle des jeunes le 31 août 2010	P. 31
▪ Entrées en formation professionnelle initiale	P. 36
▪ Situation actuelle des jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale	P. 39
▪ Satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle	P. 45
▪ Evaluation et plan d'avenir des jeunes avec et sans place d'apprentissage	P. 51
▪ Poursuite de la formation après la solution transitoire	P. 56
▪ Jeunes en «file d'attente»	P. 60
▪ Nombre de postulations à une formation professionnelle initiale	P. 66
▪ Assistance au processus de choix d'une profession	P. 71
■ Annexes	P. 74
▪ Remarques	P. 75
▪ Définition des groupes cibles	P. 76
▪ Description de l'étude	P. 77

Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2010

Situation du marché de l'apprentissage au 31 août 2010

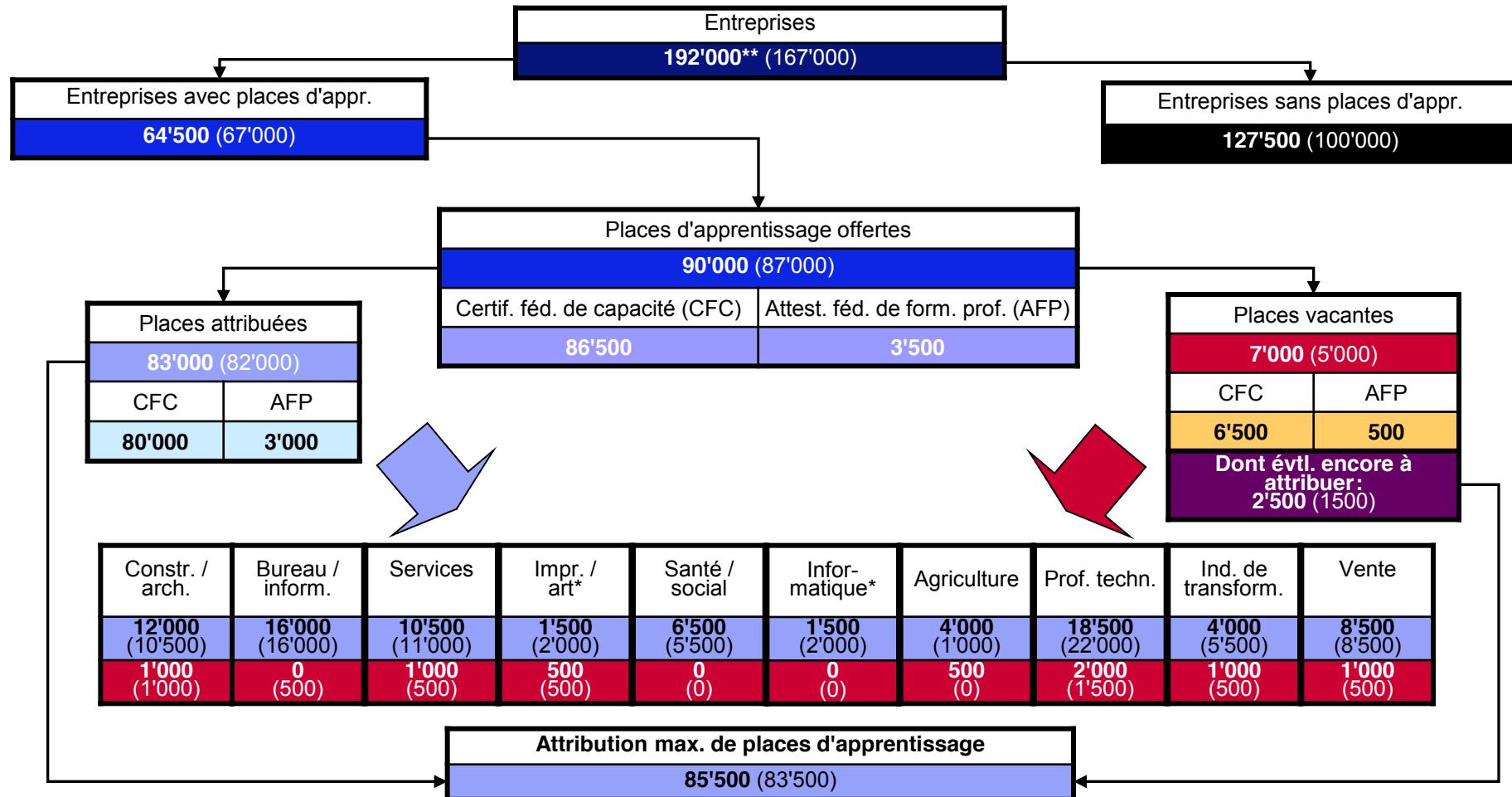
Davantage de places d'apprentissage – moins d'entrées

L'offre de places d'apprentissage dans les entreprises dépasse le nombre des entrées en formation professionnelle initiale chez les jeunes. Globalement, les places d'apprentissage offertes ont été plus nombreuses que l'an dernier; mais les places d'apprentissage demeurées vacantes ont aussi été plus nombreuses. Le nombre des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale a diminué par rapport à l'an dernier.

- L'offre de places d'apprentissage des entreprises se situe à 90'000 après extrapolation (2009: 87'000). Parmi elles, 83'000 places d'apprentissage ont été attribuées (2009: 82'000); 7'000 places d'apprentissage sont demeurées vacantes (2009: 5'000).
- Le nombre des jeunes intéressés à une formation professionnelle initiale se monte à 93'500 personnes après extrapolation (2009: 91'500). 73'500 jeunes ont commencé une formation professionnelle initiale (2009: 75'000).
- Le nombre des jeunes qui se trouvaient en 2010 face au choix d'une formation et qui s'intéressent à une place d'apprentissage pour 2011 («file d'attente») a diminué de 21'000 à 20'500.

Vue d'ensemble des entreprises

- 1'000 places d'apprentissage de plus qu'en août 2009 ont été attribuées.
- Le nombre de places demeurées vacantes a augmenté de 2'000 par rapport à l'an dernier, pour atteindre 7'000 places.
- Le plus grand nombre de places d'apprentissage sont demeurées vacantes dans le domaine des professions techniques.

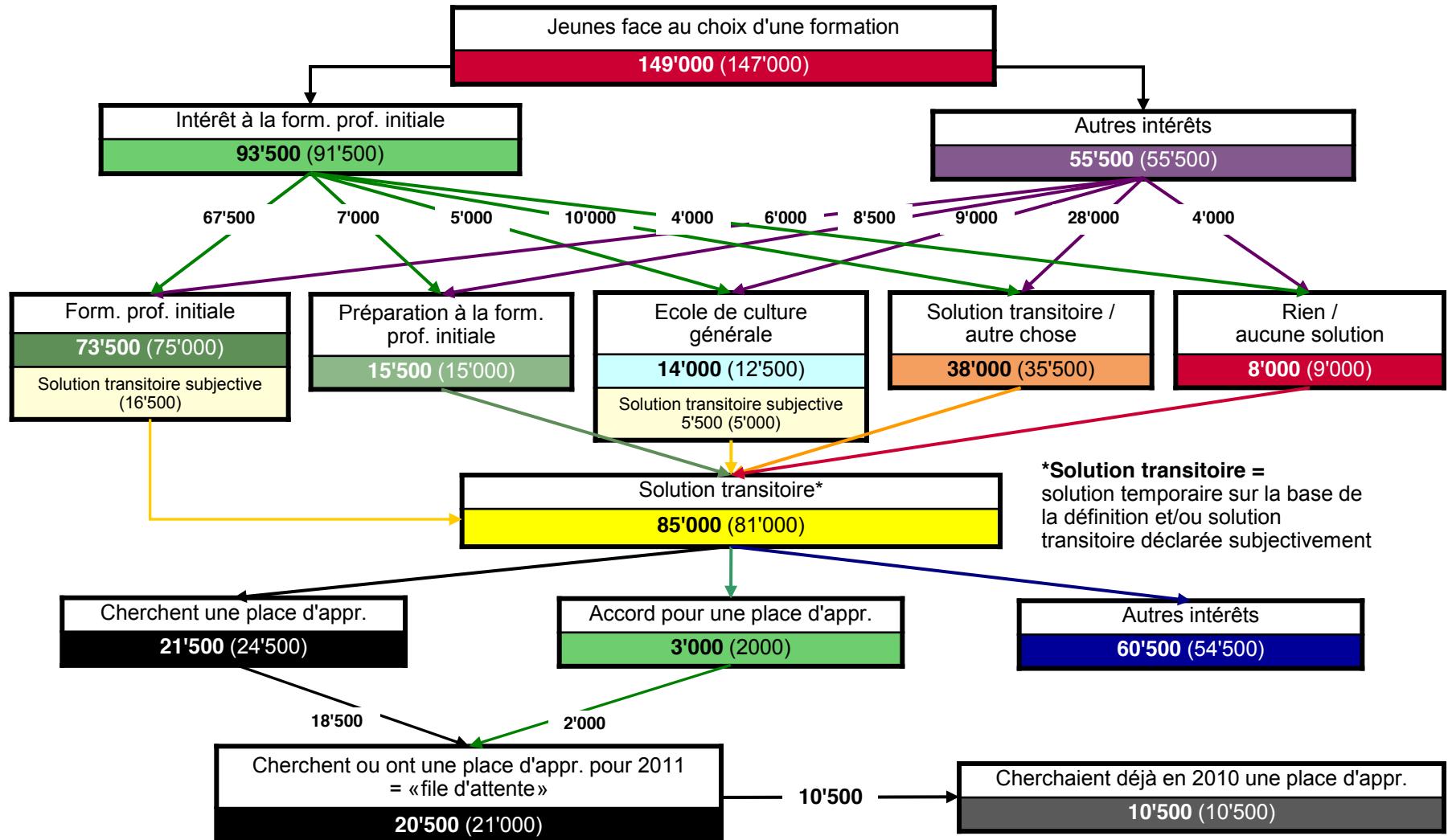


* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

** Le secteur de l'économie agricole et forestière a été nouvellement intégré en 2010.

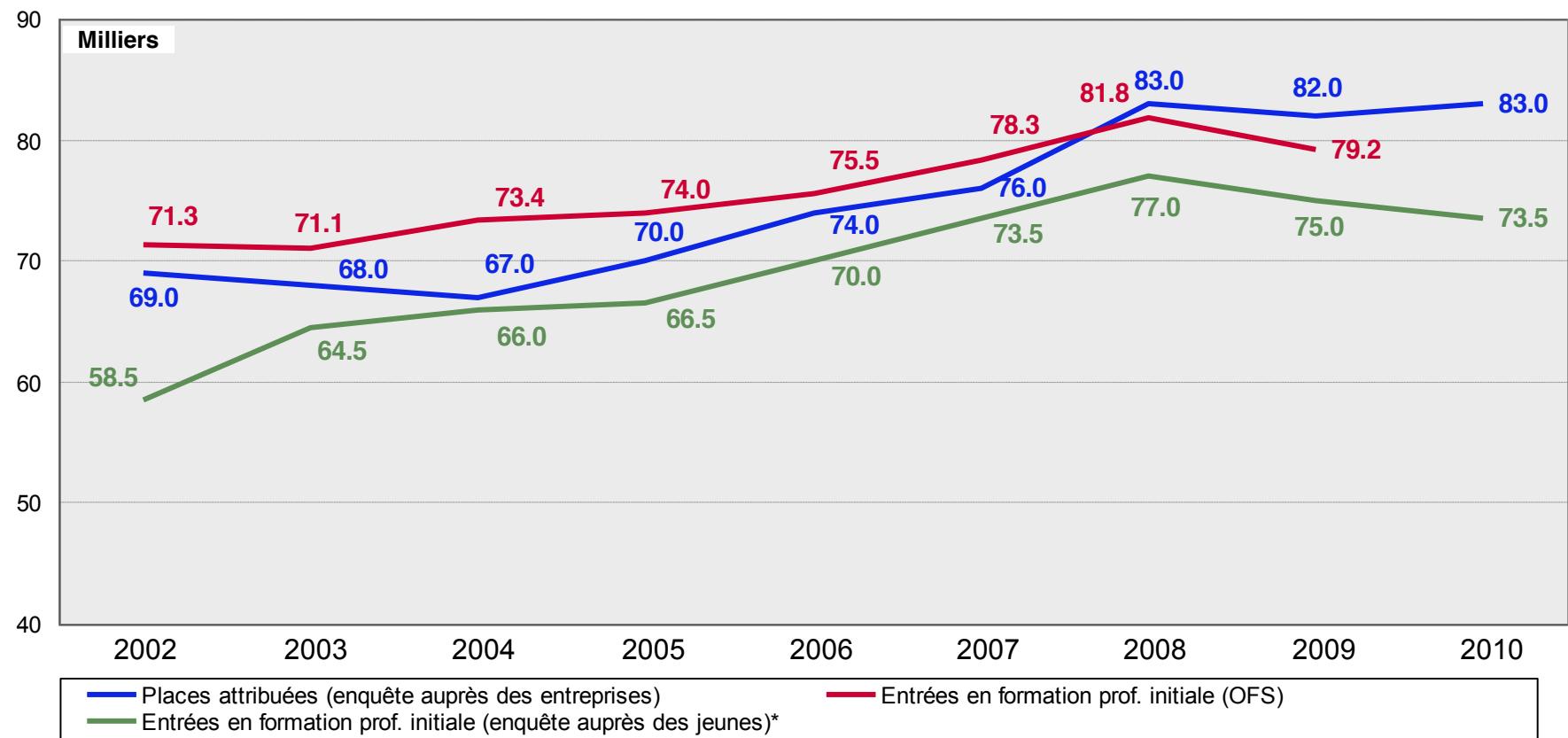
Vue d'ensemble des jeunes

- Comparativement à 2009, au total 2'000 jeunes de plus se trouvaient confrontés au choix d'une formation en août 2010 et s'intéressaient à une formation professionnelle initiale.
- Le nombre des jeunes commençant une formation professionnelle initiale en 2010 a diminué de 1'500 par rapport à l'an dernier.
- Le nombre des jeunes en «file d'attente» a diminué de 21'000 à 20'500.



Entrées en formation professionnelle initiale

- Les entrées en formation professionnelle initiale sont en léger recul par rapport aux deux années précédentes.
- Le nombre des places d'apprentissage attribuées est remonté au niveau de 2008.



* Voir les remarques en annexe.

Offre de places d'apprentissage: les entreprises

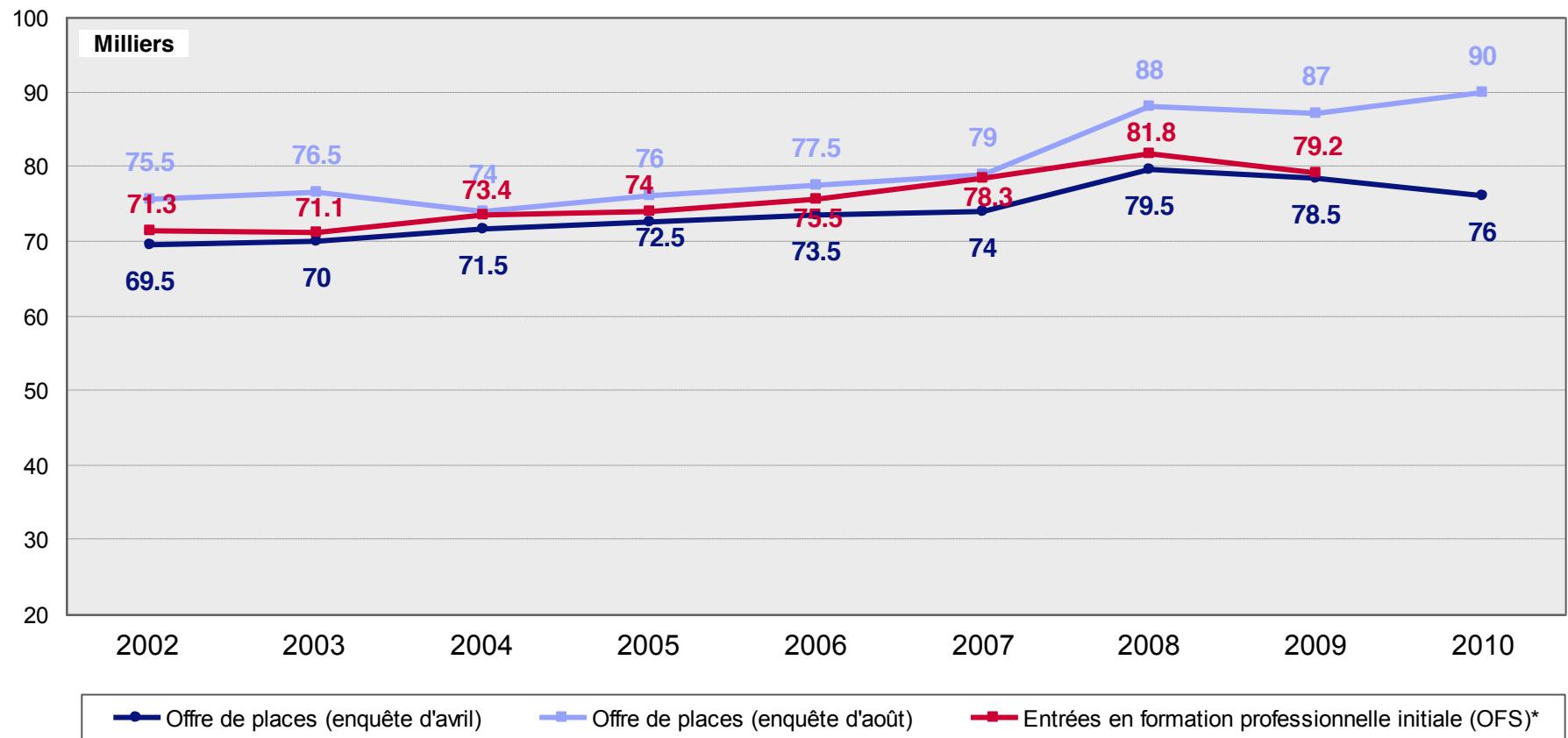
Places d'apprentissage offertes et attribuées au 31 août 2010

Par rapport à l'année dernière, l'offre de places d'apprentissage s'est accrue de 3'000 unités pour atteindre 90'000 places. Simultanément, 83'000 places d'apprentissage ont été attribuées (2009: 82'000).

Avec 7'000 places d'apprentissage, le nombre de places demeurées vacantes est supérieur de 2'000 places à celui de 2009.

Offre de places d'apprentissage en avril et août, 2002 à 2010

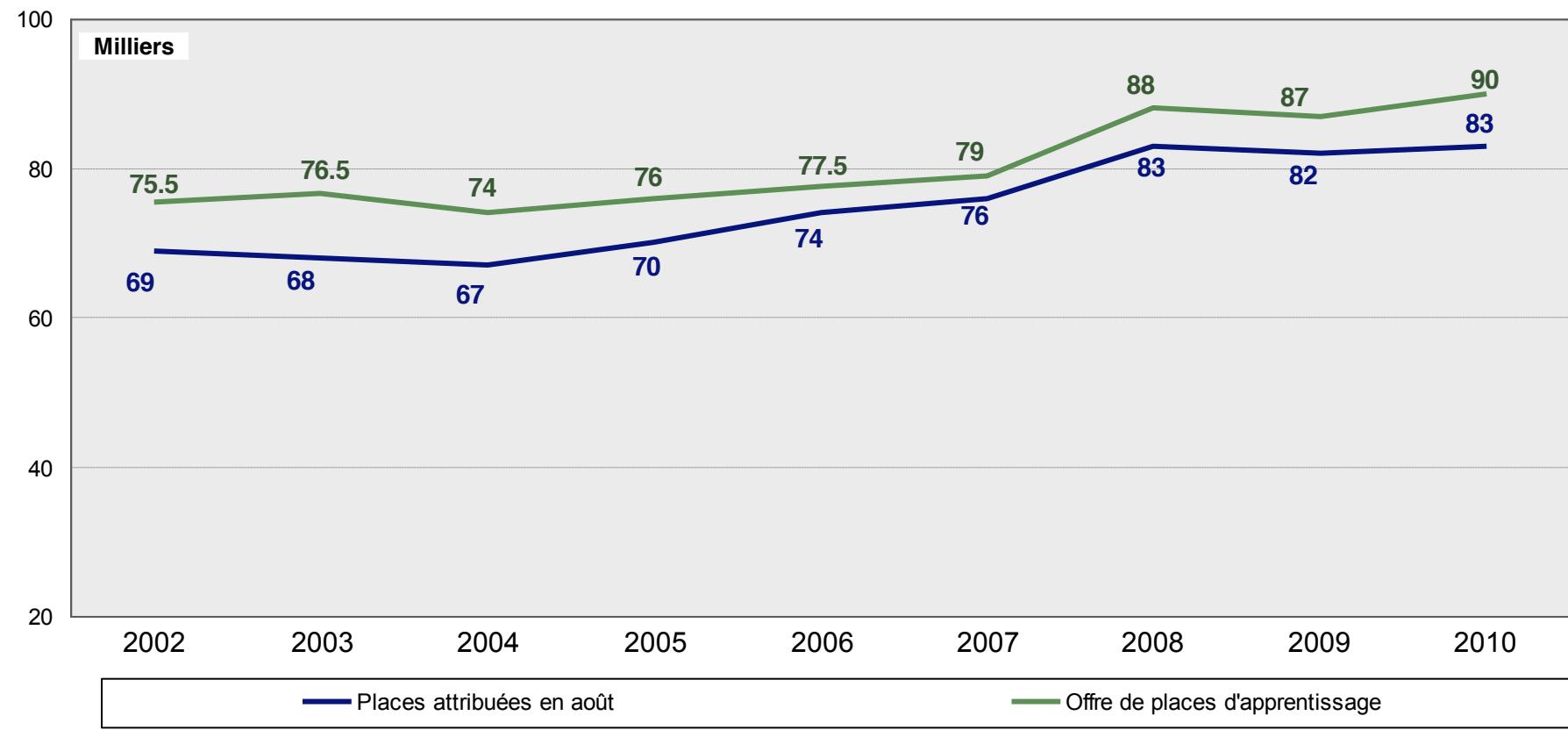
- L'offre de places d'apprentissage a augmenté par rapport à l'enquête d'avril 2010. Selon notre extrapolation, 90'000 places d'apprentissage au total ont été offertes en août 2010.
- Comparativement à l'an dernier, cette offre s'est accrue de 3'000 places.



* Voir les remarques en annexe.

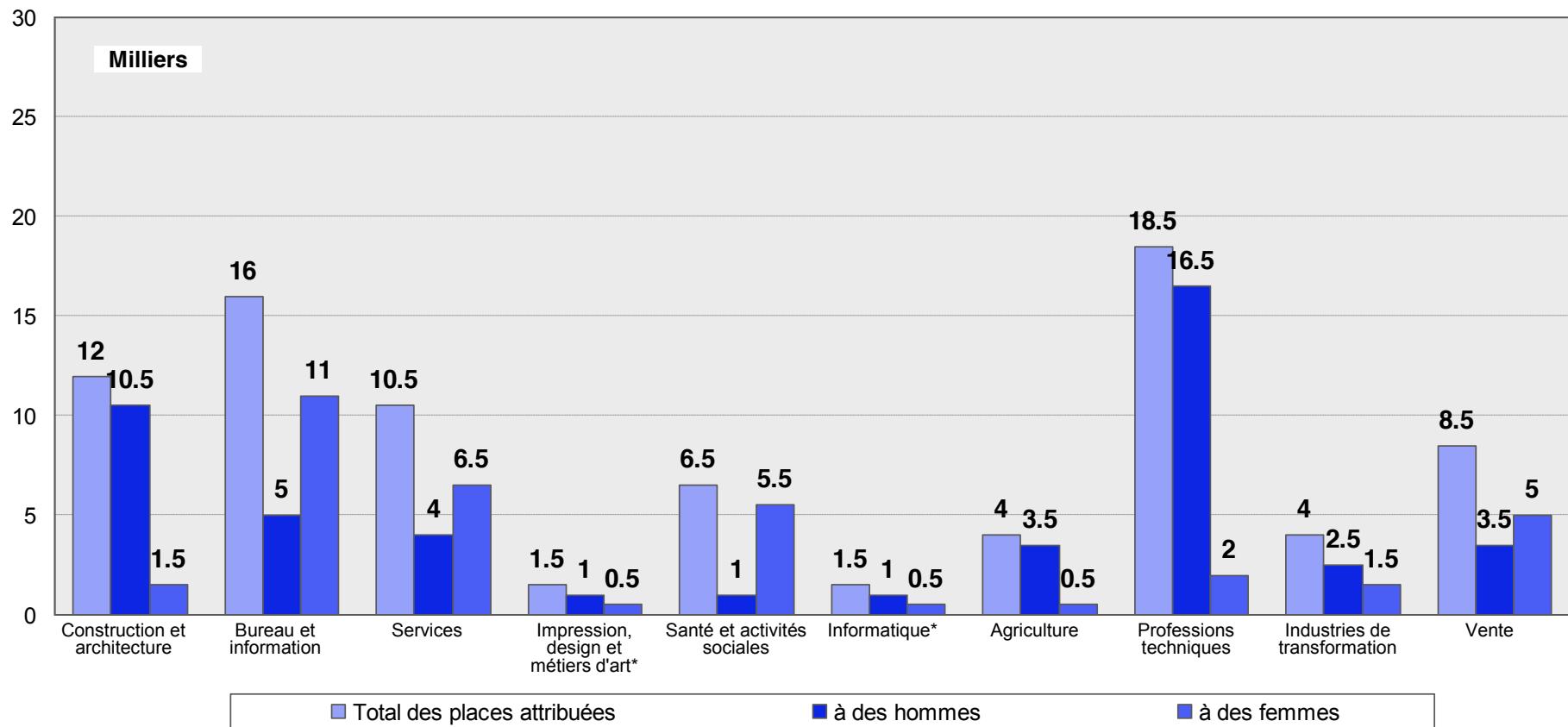
Offre et attribution des places d'apprentissage

- Selon notre extrapolation, 90'000 places d'apprentissage au total ont été proposées.
- Parmi elles, 83'000 places d'apprentissage ont été définitivement attribuées au 31 août 2010.
- 7'000 places d'apprentissage sont demeurées vacantes jusqu'au 31 août 2010.



Places attribuées – selon les branches et les sexes

- Le plus grand nombre de places d'apprentissage (18'500) a pu être attribué dans les «Professions techniques». Parmi elles, 16'500 places l'ont été à de jeunes hommes.
- Parmi les 12'000 places d'apprentissage attribuées dans la branche «Construction et architecture», 10'500 l'ont été à de jeunes hommes.
- Les jeunes femmes ont pu occuper davantage de places d'apprentissage dans les branches «Bureau et information», «Santé et activités sociales» et «Services».



* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons ($n < 90$).

Etat de l'attribution des places d'apprentissage au 31 août 2010

Le 31 août 2010, 92 % des places d'apprentissage offertes étaient attribuées (2009: 94 %).

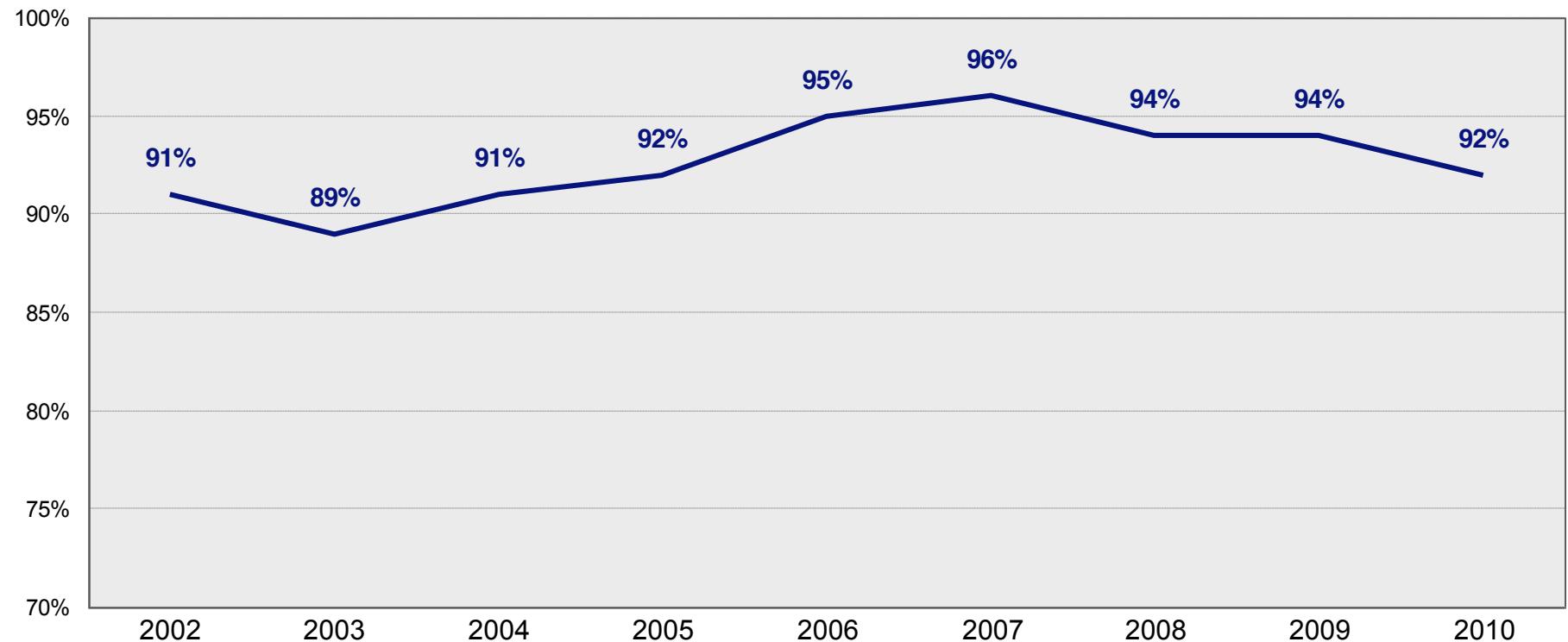
Dans les branches «Industries de transformation», «Professions techniques» et «Agriculture», de nombreuses places d'apprentissage offertes n'ont pas pu être attribuées.

En revanche, dans les branches «Bureau et information» et «Santé et activités sociales», pratiquement toutes les places d'apprentissage ont pu être occupées.

La part des places d'apprentissage attribuées se situe à peu près au même niveau dans toutes les régions.

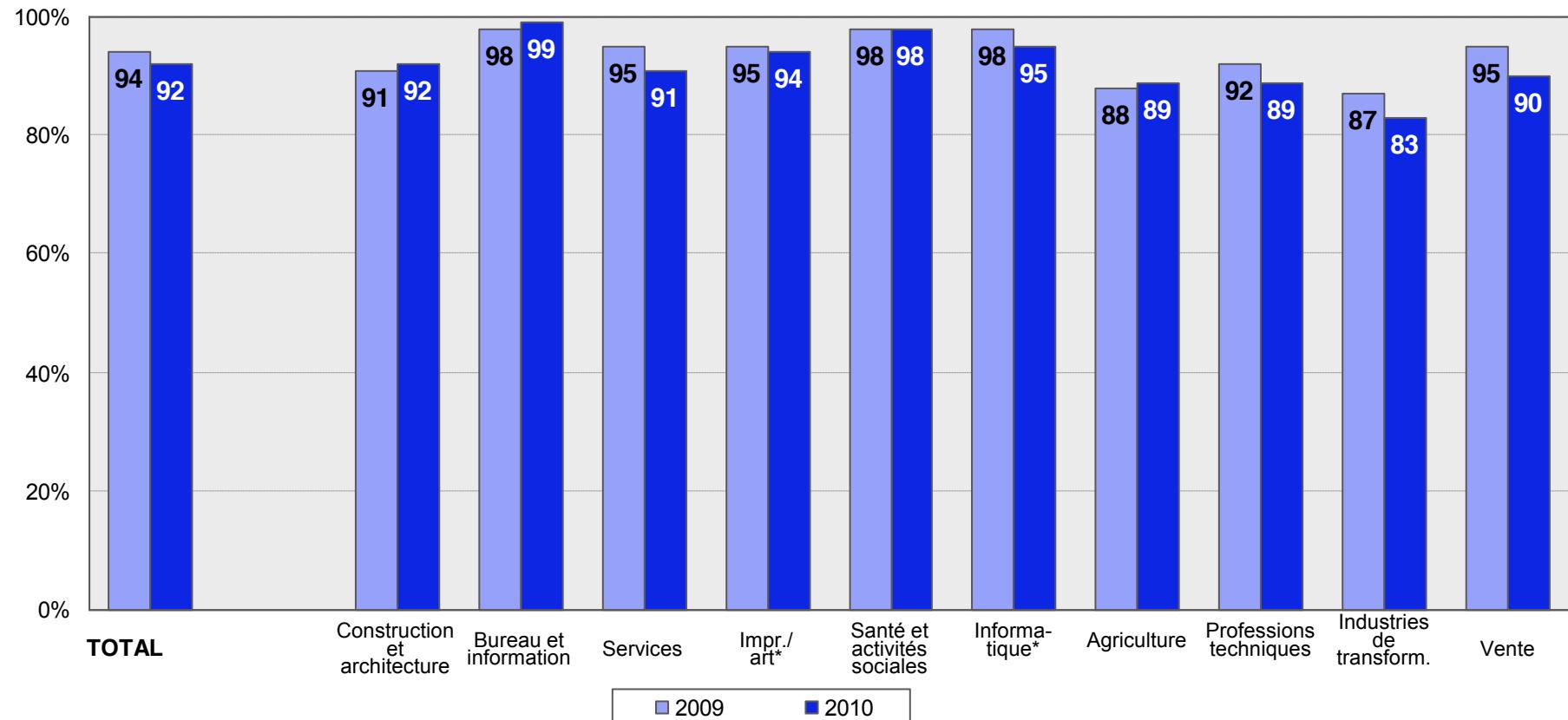
Etat de l'attribution des places d'apprentissage dans les entreprises

- 92 % des places d'apprentissage offertes ont été définitivement attribuées jusqu'au 31 août.



Etat de l'attribution des places selon les branches

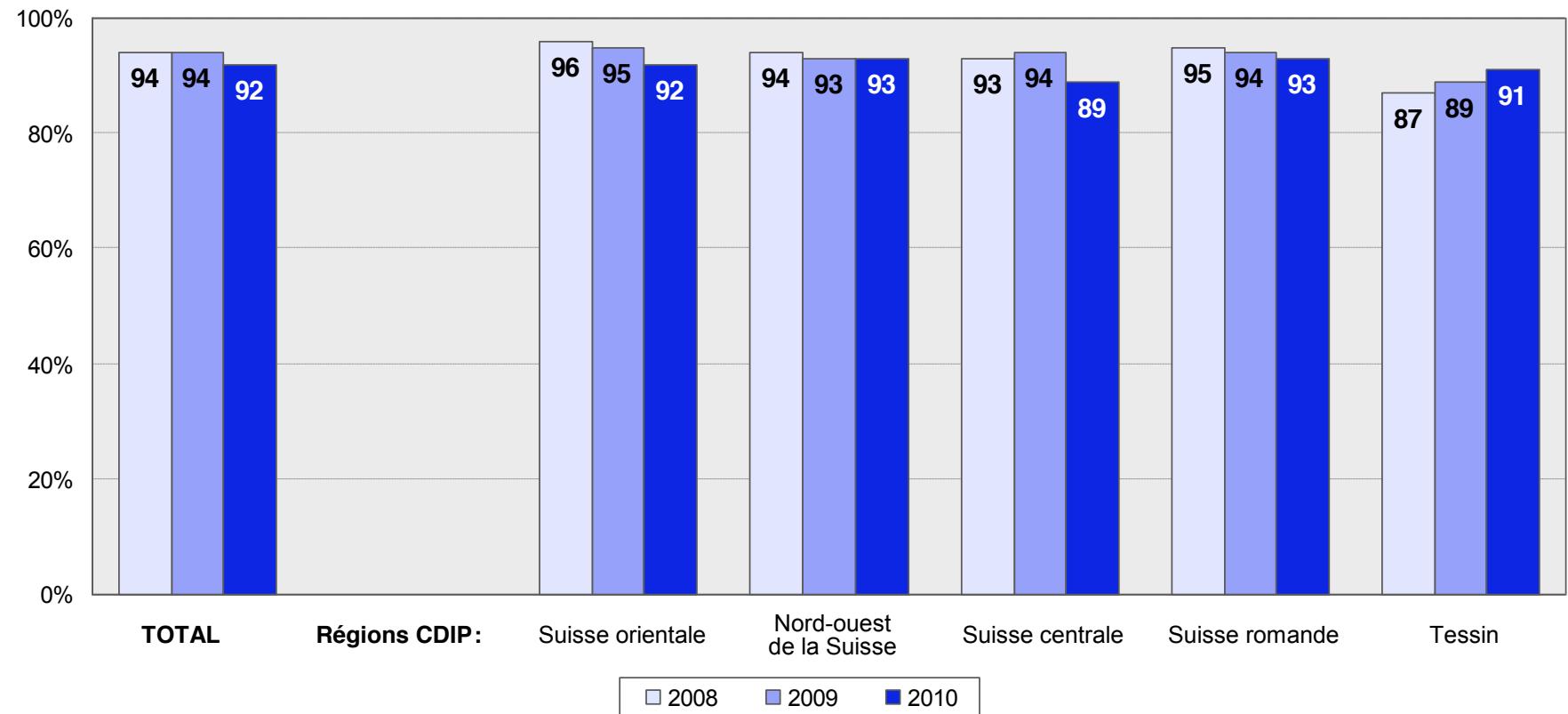
- Par rapport à l'an dernier, la part des places d'apprentissage attribuées a reculé de 94 % à 92 %.
- Le recul le plus sensible par rapport à l'an dernier de la part des places d'apprentissage attribuées apparaît dans les branches «Vente» (2009: 95 %, 2010: 90 %), «Industries de transformation» (2009: 87 %, 2010: 83 %) et «Services» (2009: 95 %, 2010: 91 %).
- Ce sont les branches «Bureau et information» et «Santé et activités sociales» qui connaissent le moins de problèmes d'occupation de leurs places d'apprentissage.



* Les données relatives aux branches «Impression, design et métiers d'art» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons ($n < 90$).

Etat de l'attribution des places selon les régions

- Le recul le plus sensible de la part des places d'apprentissage attribuées est le fait de la Suisse centrale (2009: 94 %, 2010: 89 %).
- Dans le Nord-ouest de la Suisse, la part de places d'apprentissage attribuées de 93 % en 2009 a pu être atteinte à nouveau en 2010.
- Au Tessin, on observe ces deux dernières années un accroissement de la part des places d'apprentissage attribuées.



Places d'apprentissage demeurées vacantes au 31 août 2010

Au 31 août 2010, 7'000 places d'apprentissage sont demeurées vacantes. Parmi elles, les entreprises pourront en maintenir vacantes 2'500 cette année.

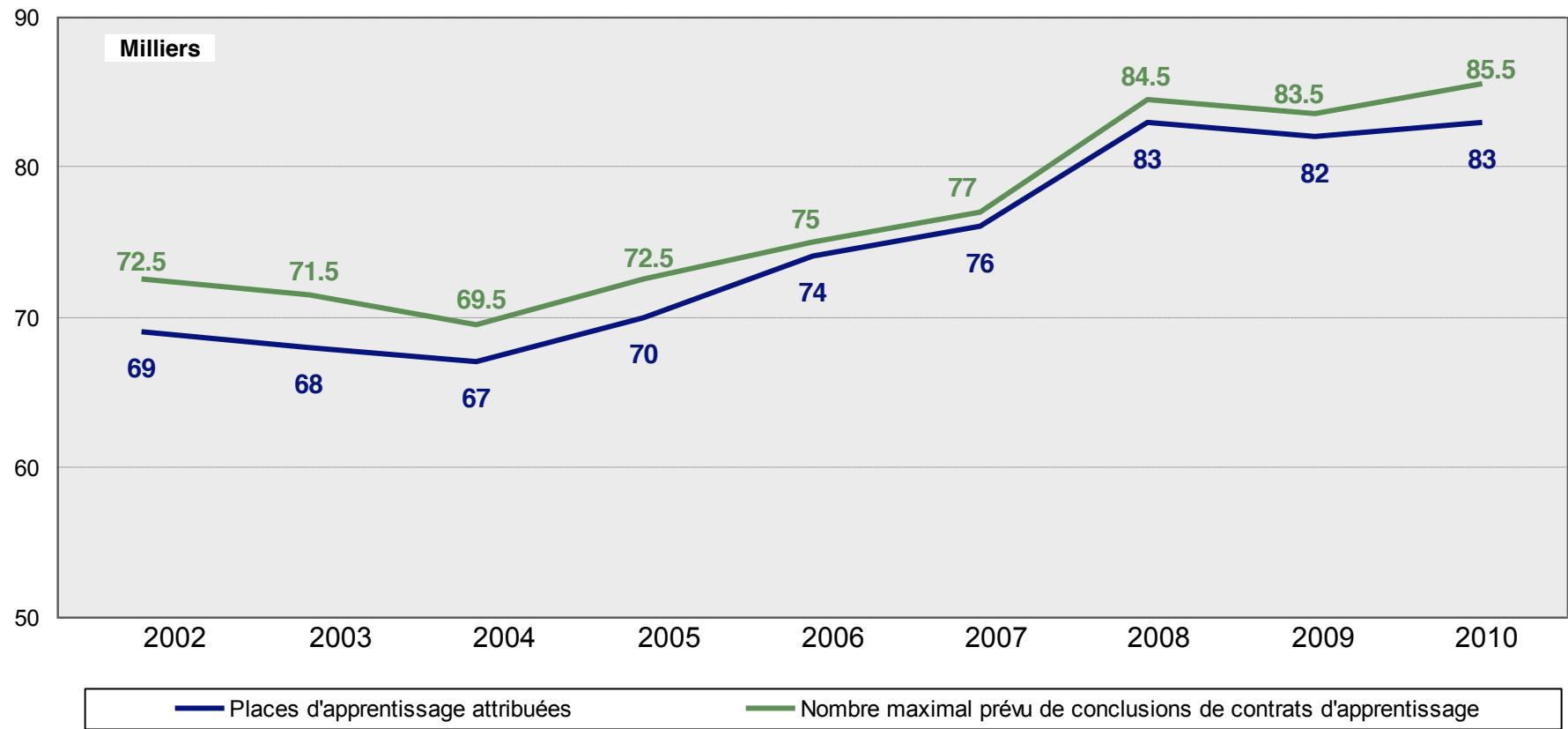
Les entreprises veulent offrir à nouveau l'an prochain 65 % des places demeurées vacantes, alors que 6 % seront supprimées et ne seront plus offertes en 2011.

5 % des places d'apprentissage non attribuées seront converties en apprentissages avec attestations fédérales ou en stage de préapprentissage.

Selon les dires des entreprises, la raison principale des places d'apprentissage demeurées vacantes réside dans le fait qu'elles n'ont reçu que des postulations non appropriées à ces places.

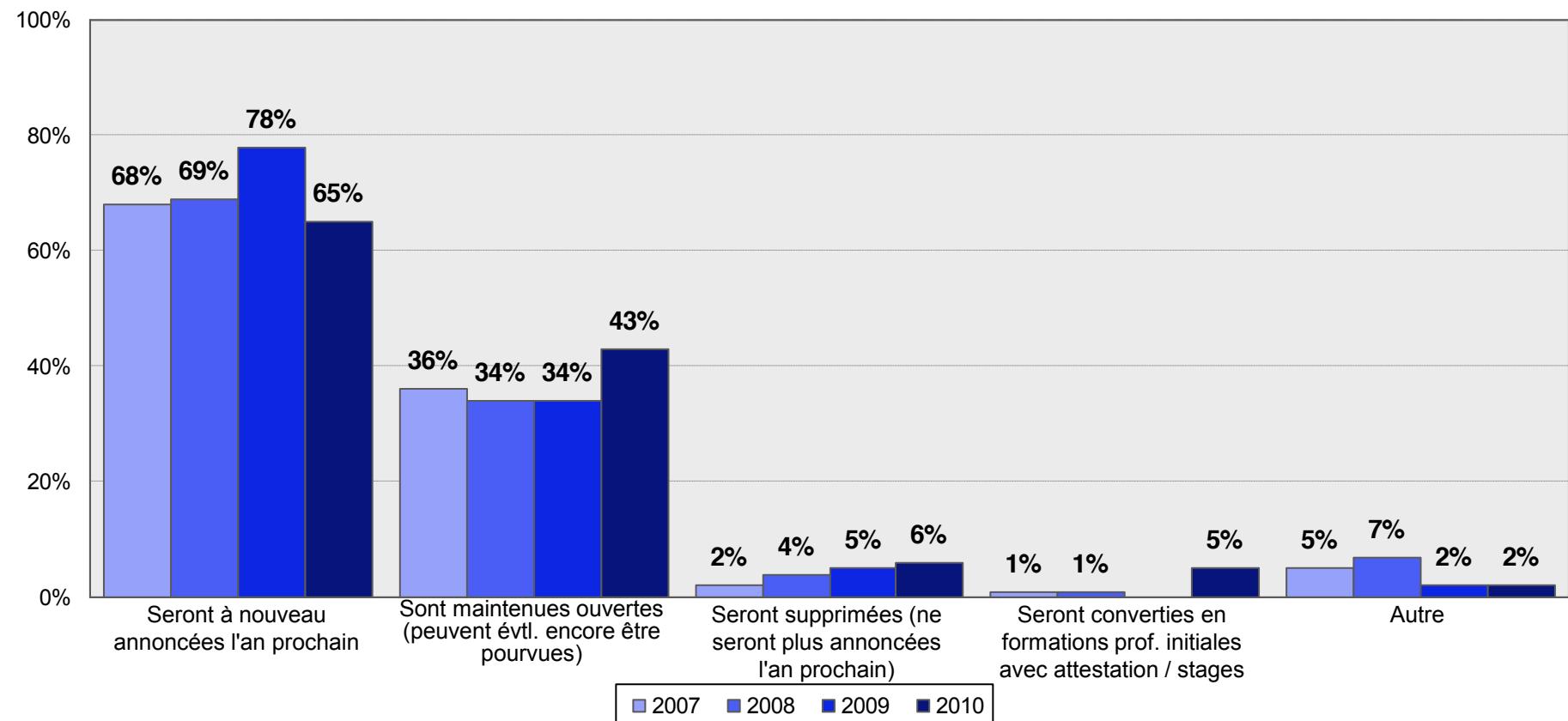
Nombre maximal prévu de conclusions de contrats d'apprentissage

- Parmi les 7'000 places d'apprentissage demeurées vacantes en août, 2'500 peuvent encore être maintenues libres au cours de l'année 2010.



Procédures appliquées aux places demeurées vacantes

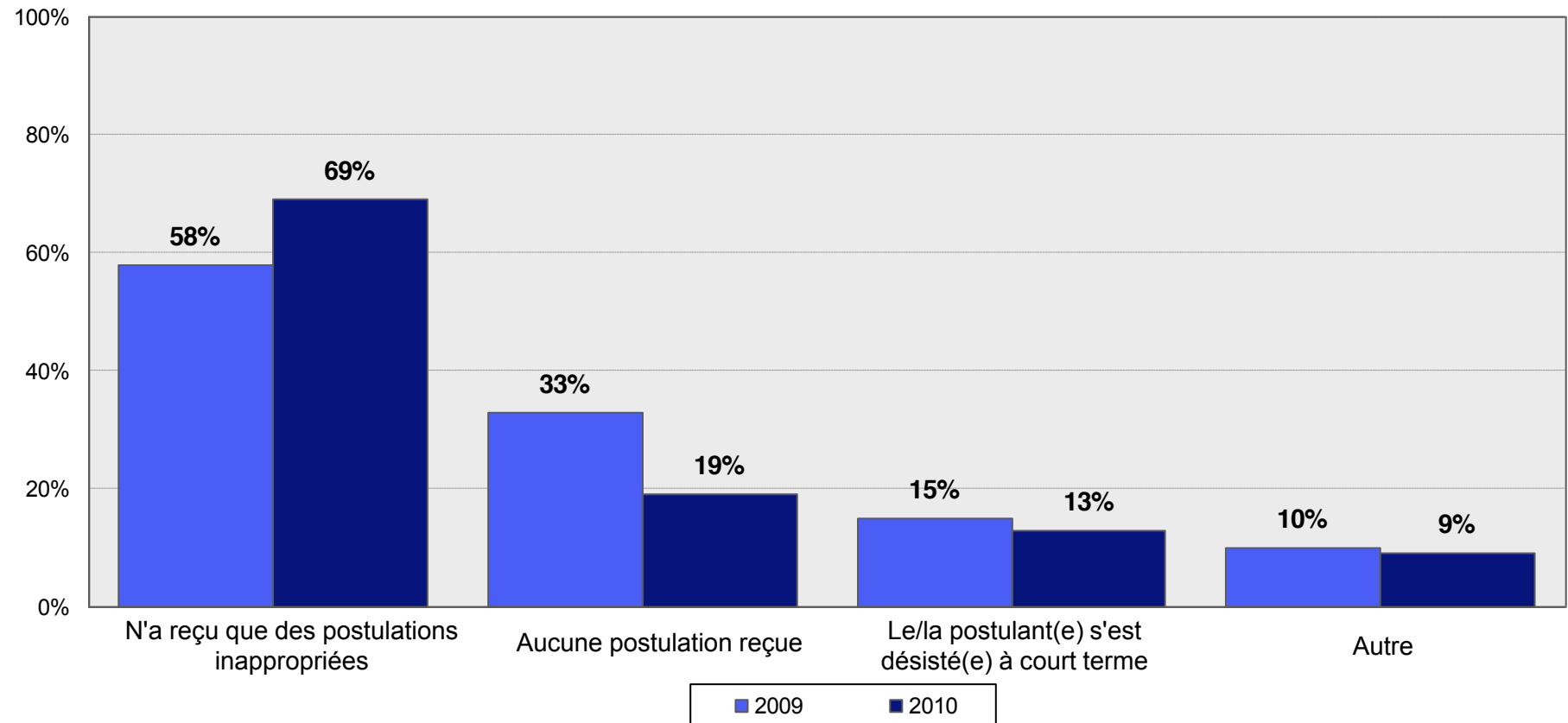
- Deux tiers des places d'apprentissage demeurées vacantes seront à nouveau annoncées l'an prochain.
- Pour 43 % des places d'apprentissage vacantes, la possibilité existe de les attribuer cette année encore.
- L'an prochain, 6 % des places d'apprentissage demeurées vacantes ne seront plus offertes.
- 5 % des places d'apprentissage non attribuées seront converties en apprentissages avec attestation fédérale ou en stage de préapprentissage.



Base: nombre de professions d'apprentissage dans lesquelles des places sont encore vacantes au jour de référence, le 31 août.

Raisons des places d'apprentissage vacantes

- Selon les indications fournies par les entreprises, les postulations inappropriées sont la raison principale des places d'apprentissage demeurées vacantes.



Base: nombre de professions d'apprentissage dans lesquelles des places sont encore vacantes au jour de référence, le 31 août.

Evolution du nombre des places d'apprentissage

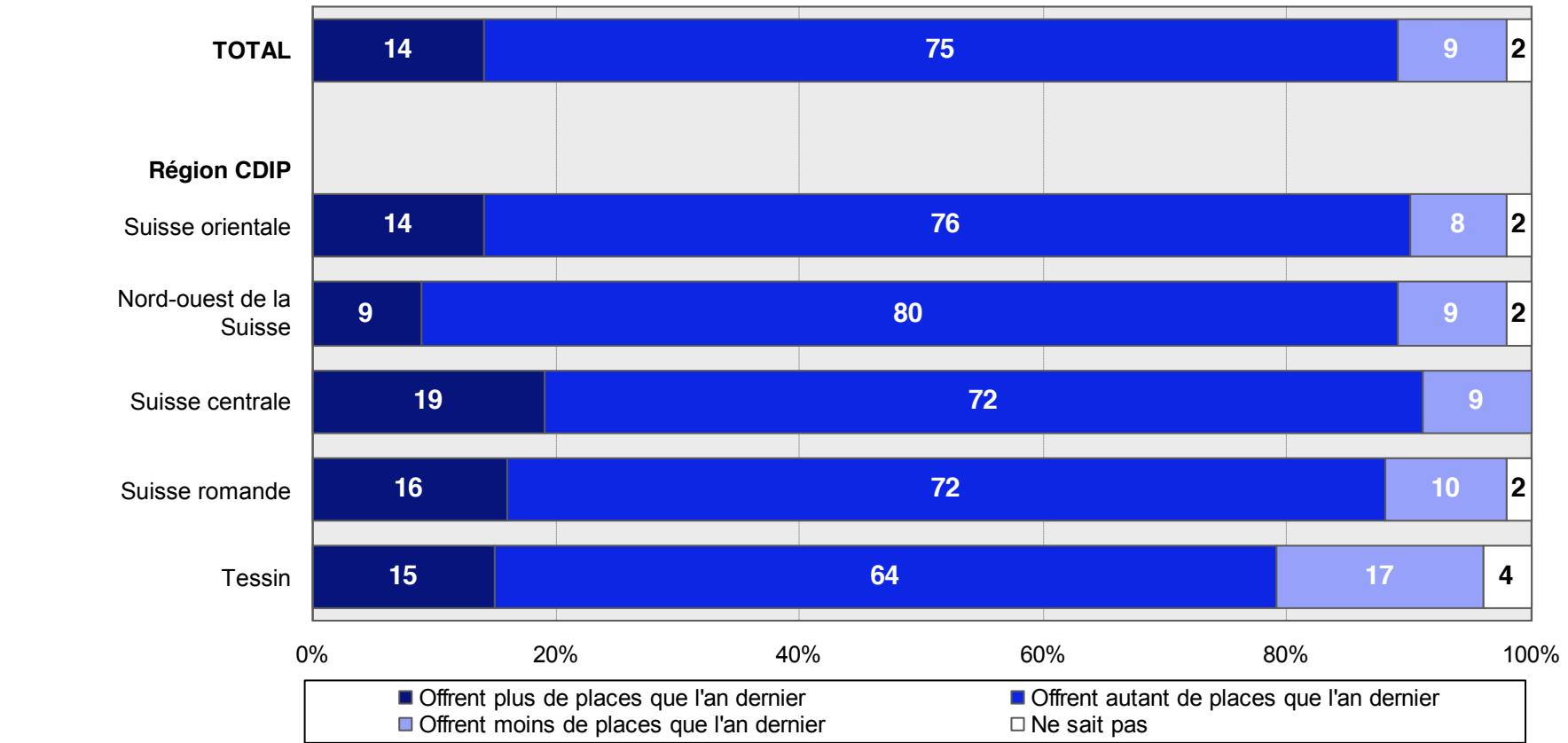
La plupart des entreprises (75 %) offrent cette année autant de places d'apprentissage que l'an dernier. Avec 14 %, la part des entreprises qui proposent cette année davantage de places qu'en 2009 est supérieure à la part de celles qui en offrent moins cette année (9 %).

En Suisse centrale, la part des entreprises offrant un nombre plus élevé de places d'apprentissage est particulièrement élevée (19 %), alors qu'au Tessin, la part des entreprises proposant moins de places d'apprentissage, avec 17 %, est la plus élevée comparativement aux autres régions.

Selon les déclarations des entreprises, les raisons de ces variations du nombre de places d'apprentissage résident surtout dans les variations planifiées de l'offre de places dans les entreprises elles-mêmes.

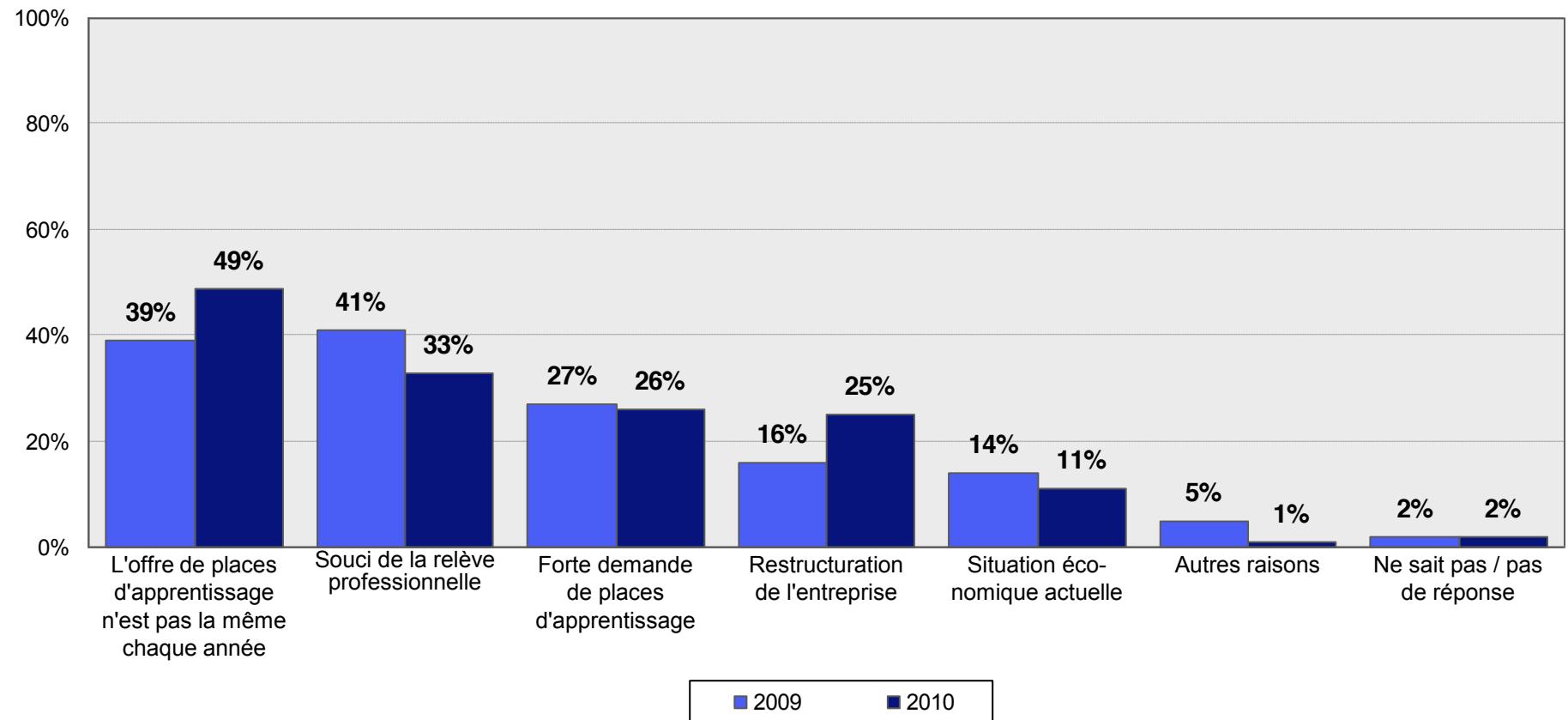
Evolution de l'offre de places d'apprentissage en 2010 en comparaison avec l'année précédente

- La plupart des entreprises offrent cette année autant de places d'apprentissage que l'an dernier.
- La part de celles offrant davantage de places (14%) dépasse la part de celles qui en offrent moins (9%).
- En Suisse centrale, la part des entreprises offrant davantage de places est particulièrement élevée.
- La part des entreprises offrant cette année moins de places d'apprentissage est la plus élevée au Tessin.



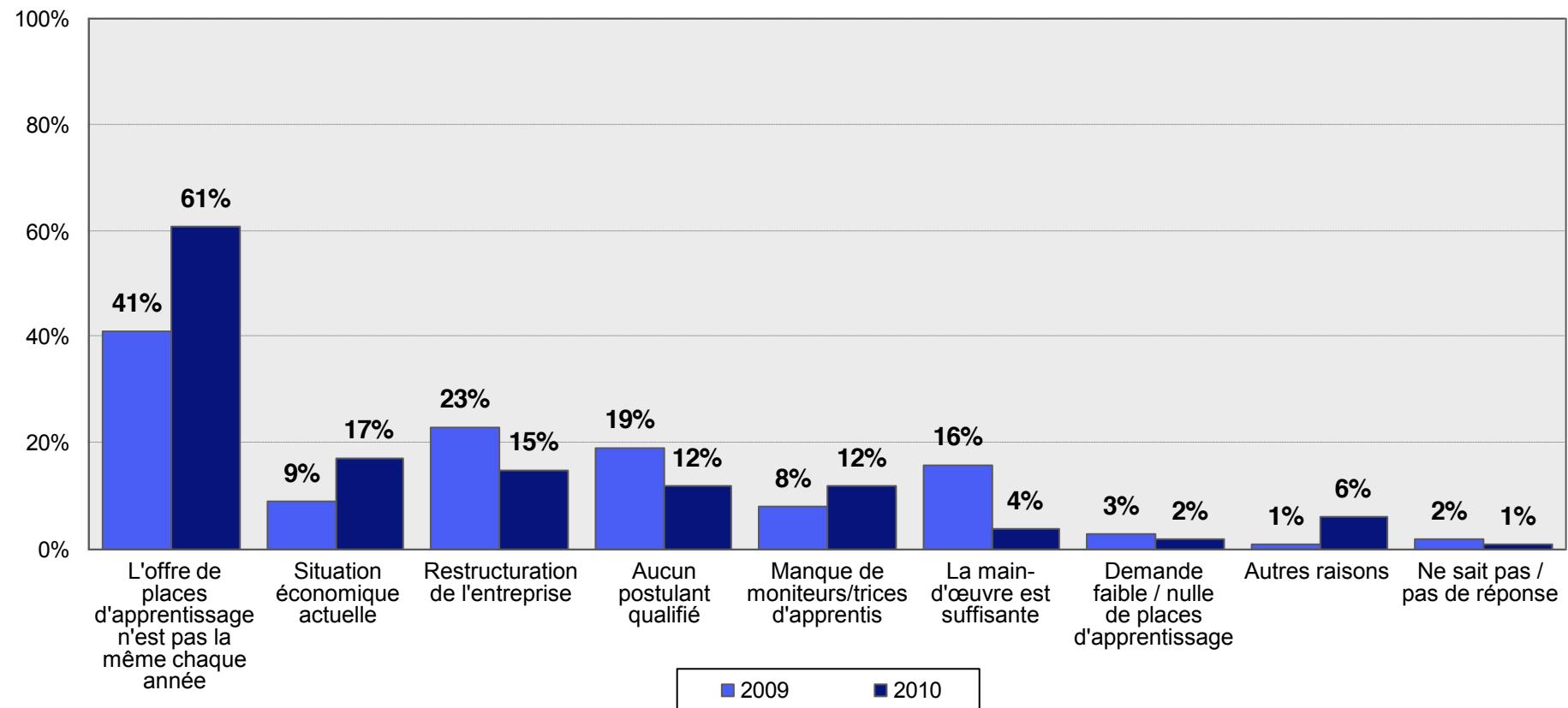
Raisons de l'offre de places supérieure à celle de l'an dernier

- Les raisons principales d'une offre accrue de places d'apprentissage résident dans une variation planifiée de l'offre ainsi que dans un souci de relève professionnelle.



Raisons de l'offre de places inférieure à celle de l'an dernier

- Une offre réduite de places d'apprentissage doit être attribuée surtout aux variations planifiées au sein de l'entreprise.

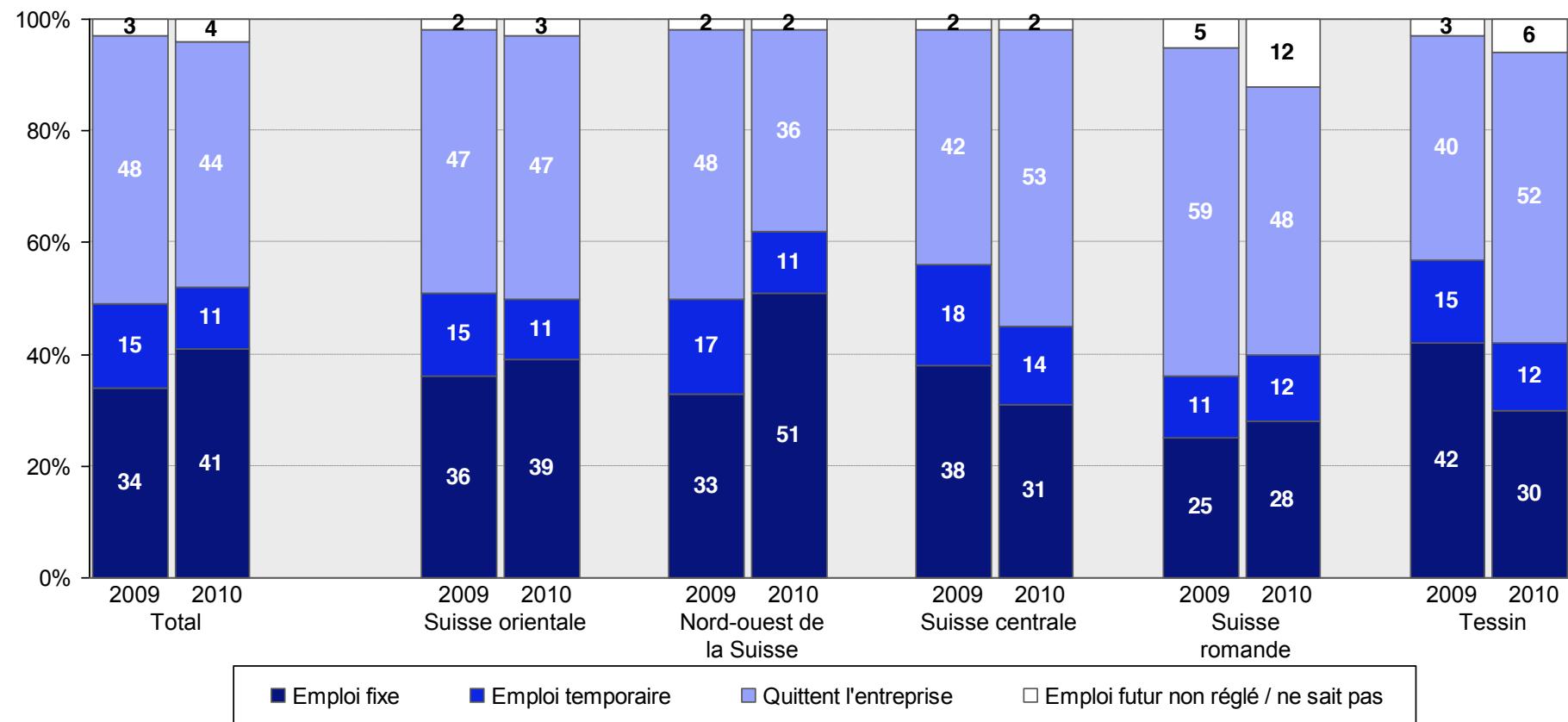


Situation des jeunes sortant d'apprentissage en 2010

La moitié environ des jeunes sortant d'apprentissage seront employés à titre fixe ou temporaire par leur entreprise formatrice à la fin de leur apprentissage.

Poursuite de l'activité des anciens apprentis

- La moitié des jeunes sortant d'apprentissage demeurent dans leur entreprise formatrice, à titre fixe ou temporaire.
- Dans le Nord-ouest de la Suisse, cette part atteint même les deux tiers.



Demande de places d'apprentissage: les jeunes

Jeunes face au choix d'une formation le 31 août 2010

Parmi les jeunes qui se trouvaient confrontés au choix d'une formation, 95 % ont trouvé une solution, au moins transitoire. 49 % des jeunes commencent une formation professionnelle initiale. Le reste se répartit entre les jeunes qui commencent une préparation à la formation professionnelle initiale (11%), ceux qui commencent une école de culture générale (9%) et ceux qui ont adopté une solution transitoire (12%) ou font autre chose (14%). 5 % n'ont encore trouvé aucune solution au jour de référence, le 31 août.

Parmi les jeunes qui s'intéressaient en avril à une formation professionnelle initiale, 72 % peuvent commencer cette formation.

La «file d'attente» – jeunes cherchant une place d'apprentissage pour 2011 – s'est légèrement réduite comparativement à l'an dernier. 13 % de tous les jeunes placés face au choix d'une formation se trouvent dans cette file d'attente. La moitié d'entre eux ont déjà cherché une place d'apprentissage cette année.

Situation actuelle des jeunes le 31 août 2010

La part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est en léger recul.

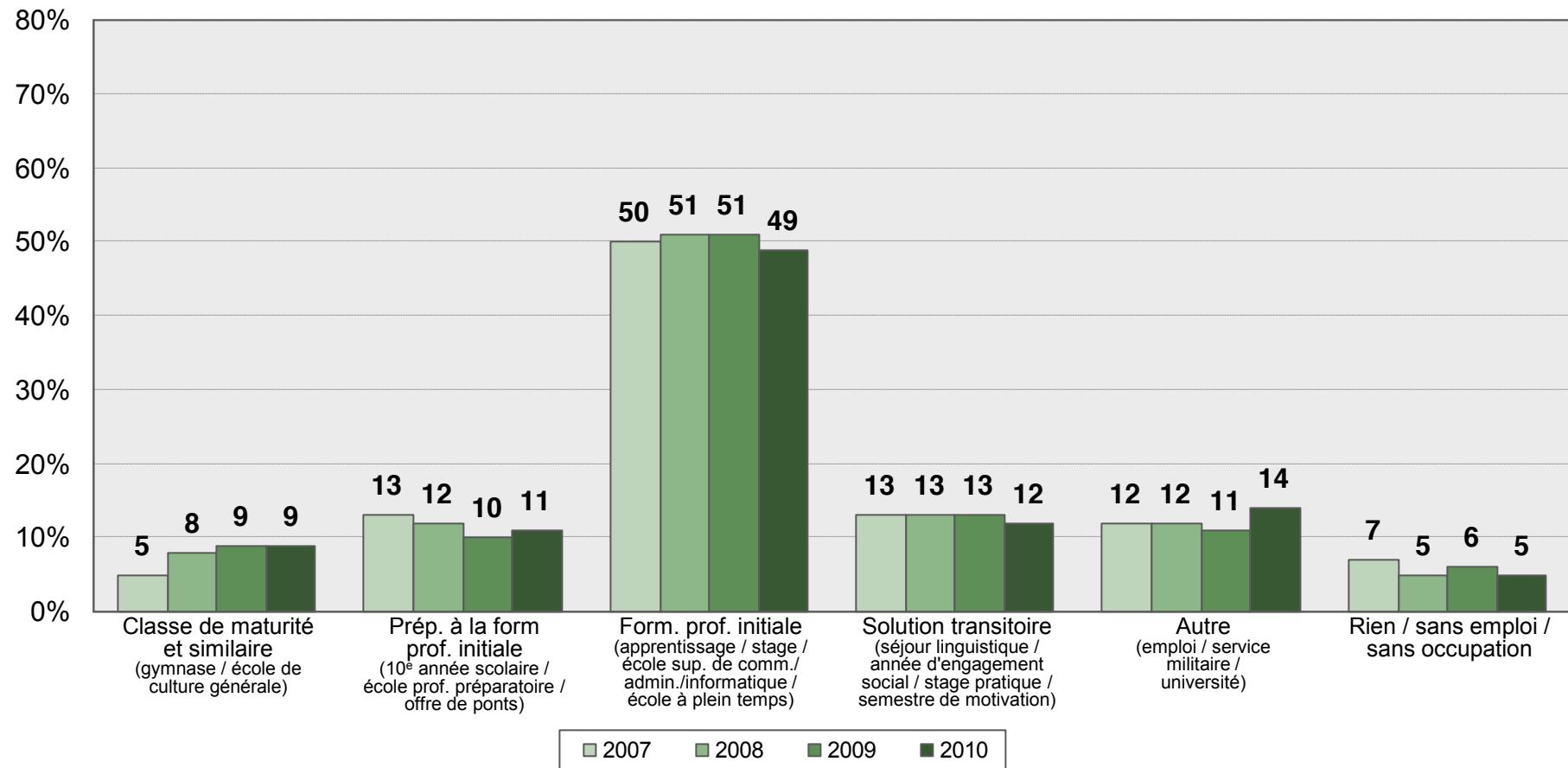
Régions linguistiques: en Suisse alémanique, la part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est sensiblement plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin, où la part des jeunes qui fréquentent une classe de maturité est supérieure.

Sexe: les jeunes hommes sont plus nombreux que les jeunes femmes à commencer une formation professionnelle initiale, alors que les jeunes femmes sont plus nombreuses que les jeunes hommes à disposer d'une solution transitoire.

Nationalité: la part des jeunes étrangers qui commencent une préparation à la formation professionnelle initiale est plus élevée que celle des jeunes de nationalité suisse.

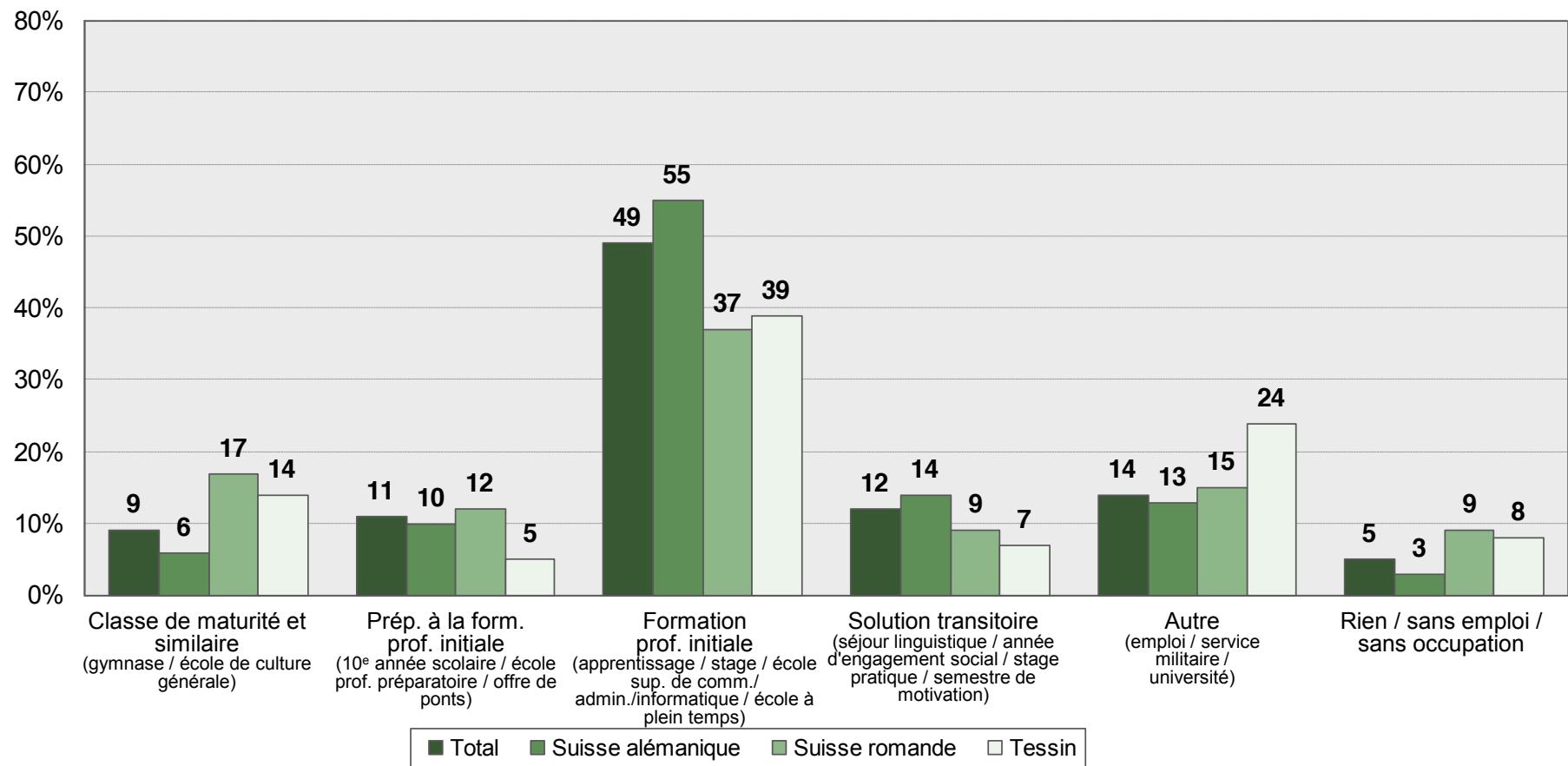
Jeunes face au choix d'une formation – situation actuelle

- 95 % des jeunes ont trouvé une solution, au moins transitoire.
- La part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est en léger recul par rapport à l'an dernier.
- La part des jeunes qui font autre chose (études, emploi, service militaire) est en augmentation.



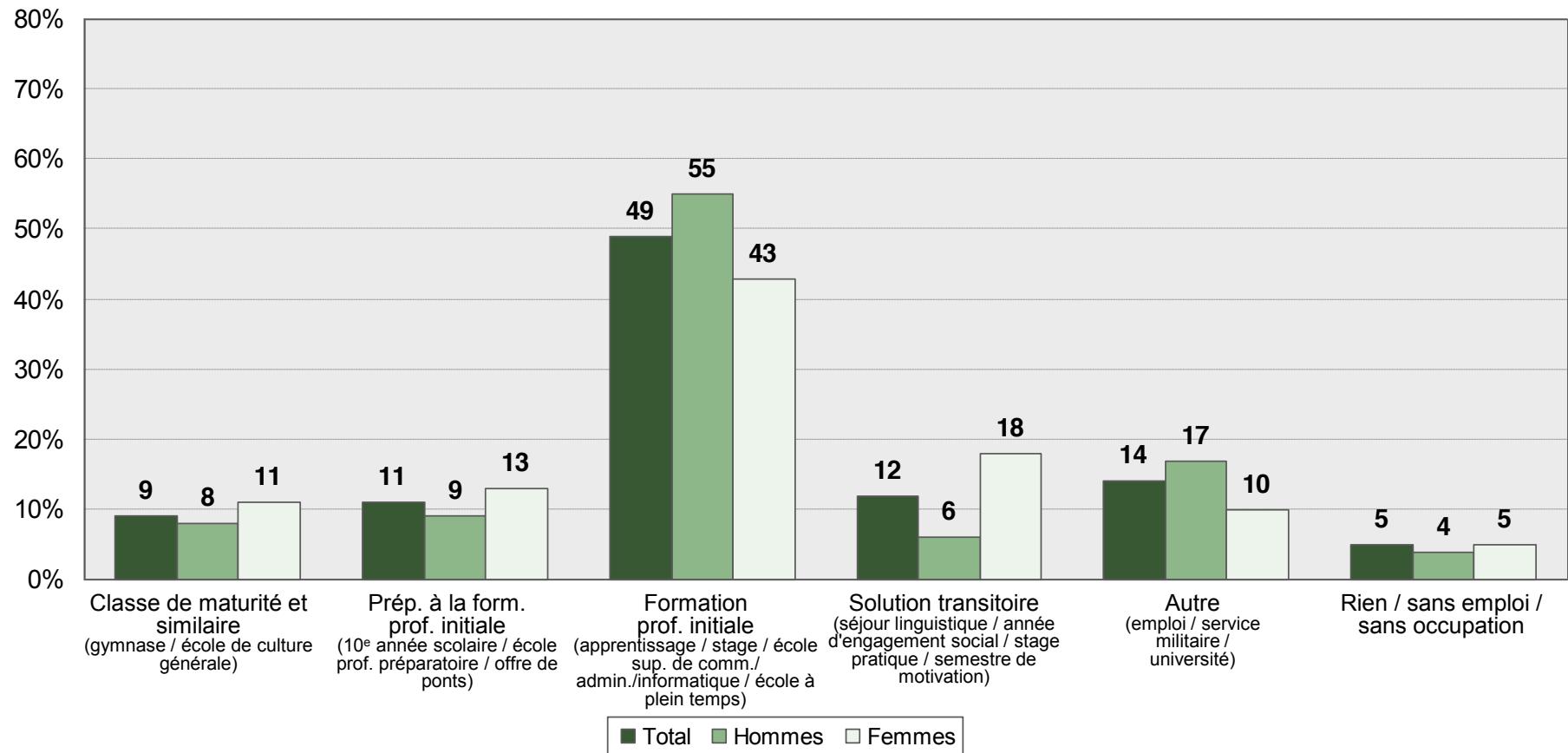
Situation actuelle au 31 août selon les régions

- En Suisse alémanique, la part des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale est sensiblement plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin.
- En Suisse romande et au Tessin, les jeunes sont plus nombreux à entrer dans une classe de maturité.



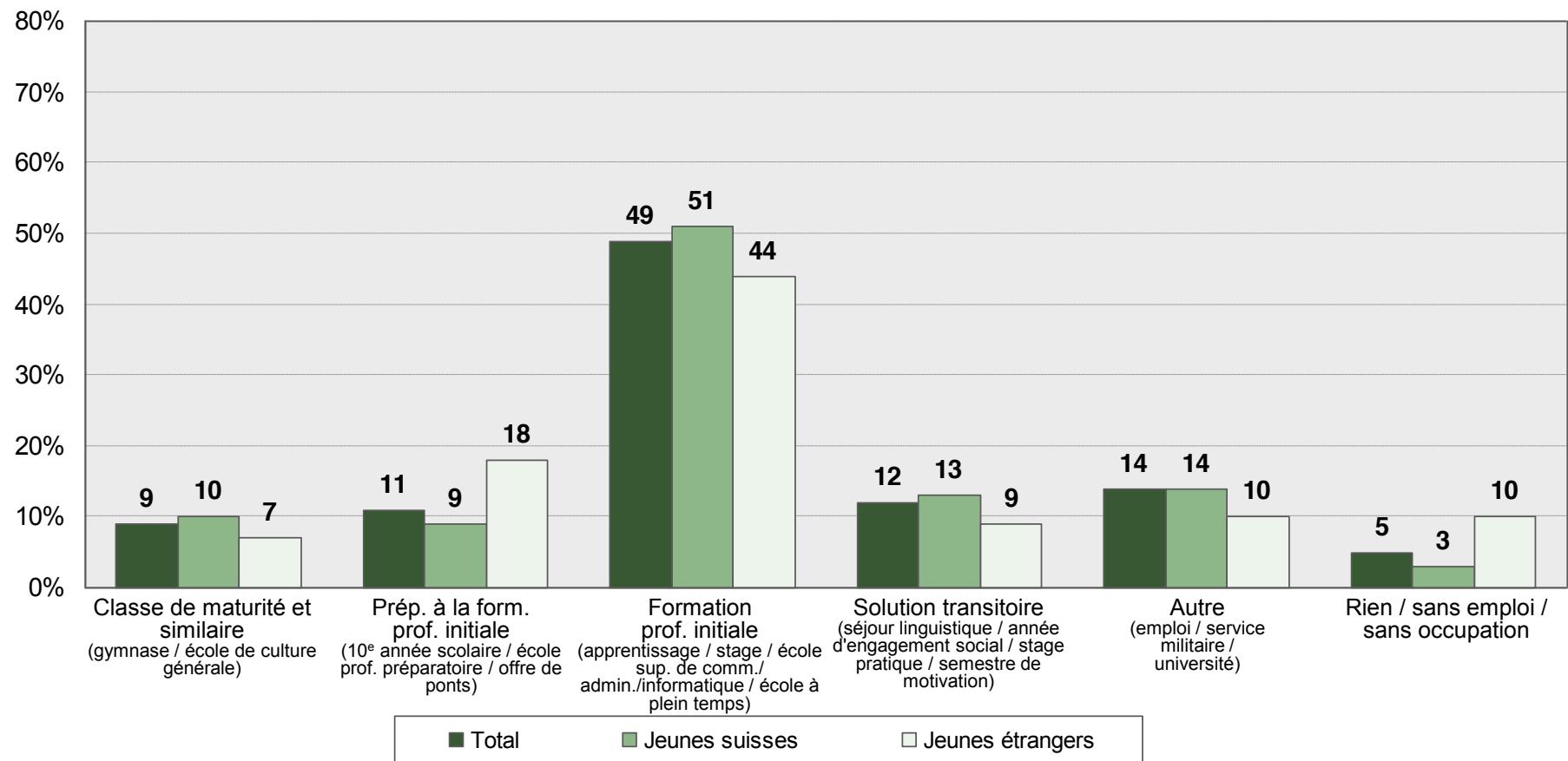
Situation actuelle au 31 août selon les sexes

- Chez les femmes, la part de celles qui commencent une formation professionnelle initiale est plus petite que celle des hommes.
- Les femmes recourent à une solution transitoire plus souvent que les hommes.



Situation actuelle au 31 août selon les nationalités

- La part des jeunes qui commencent une préparation à la formation professionnelle initiale est plus élevée chez ceux de nationalité étrangère que chez ceux de nationalité suisse.



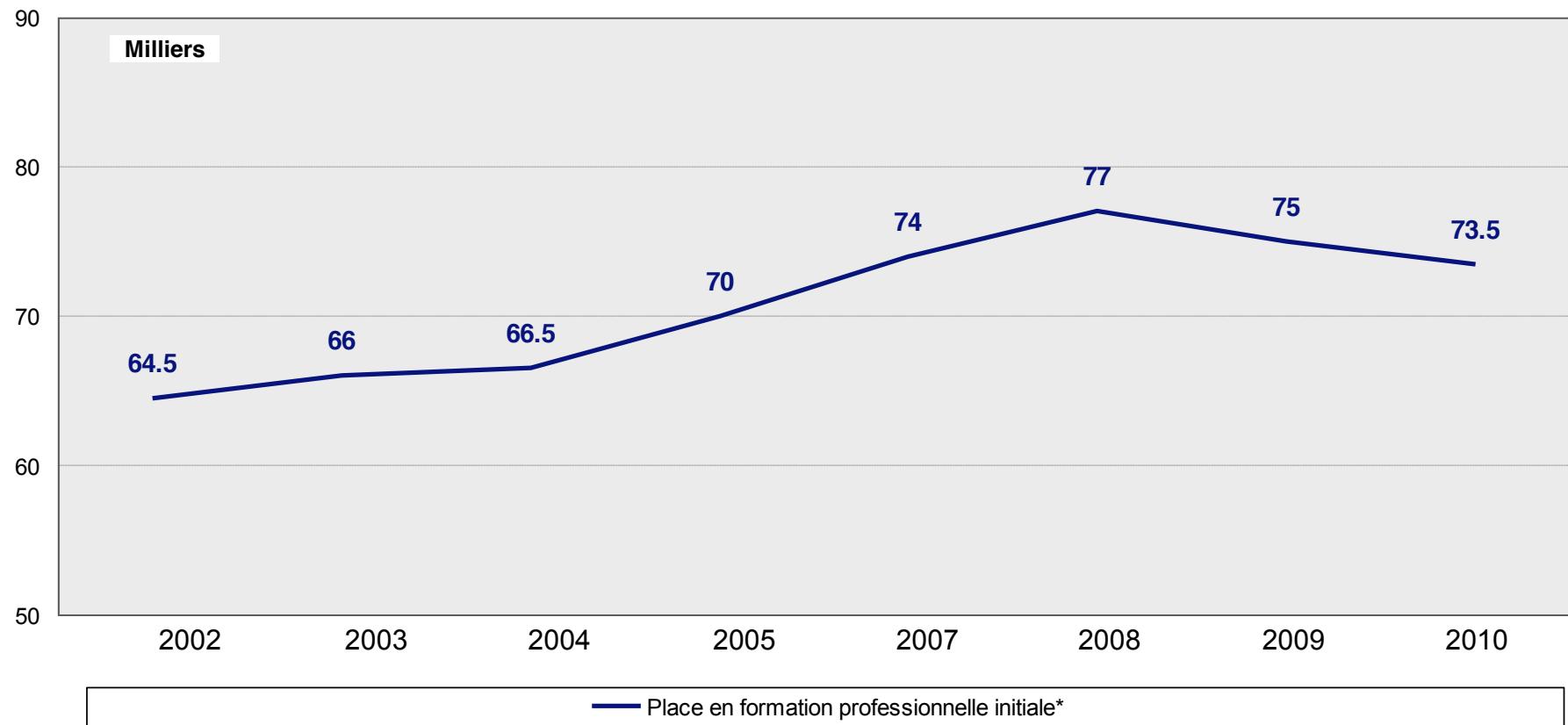
Entrées en formation professionnelle initiale

En 2010, 73'500 jeunes entrent en formation professionnelle initiale. Ils sont 1'500 de moins qu'en 2009.

La plupart des jeunes (65 %) commencent leur formation professionnelle initiale directement à la fin de leur scolarité obligatoire. Dans les années 2008 et 2009, cette part se situait à 62 %. 12 % proviennent d'une préparation à la formation professionnelle initiale, 8 % d'une solution transitoire et 8 % d'une autre formation professionnelle et ont donc changé de formation professionnelle initiale. Globalement, ces parts demeurent stables au cours du temps.

Entrées en formation professionnelle initiale

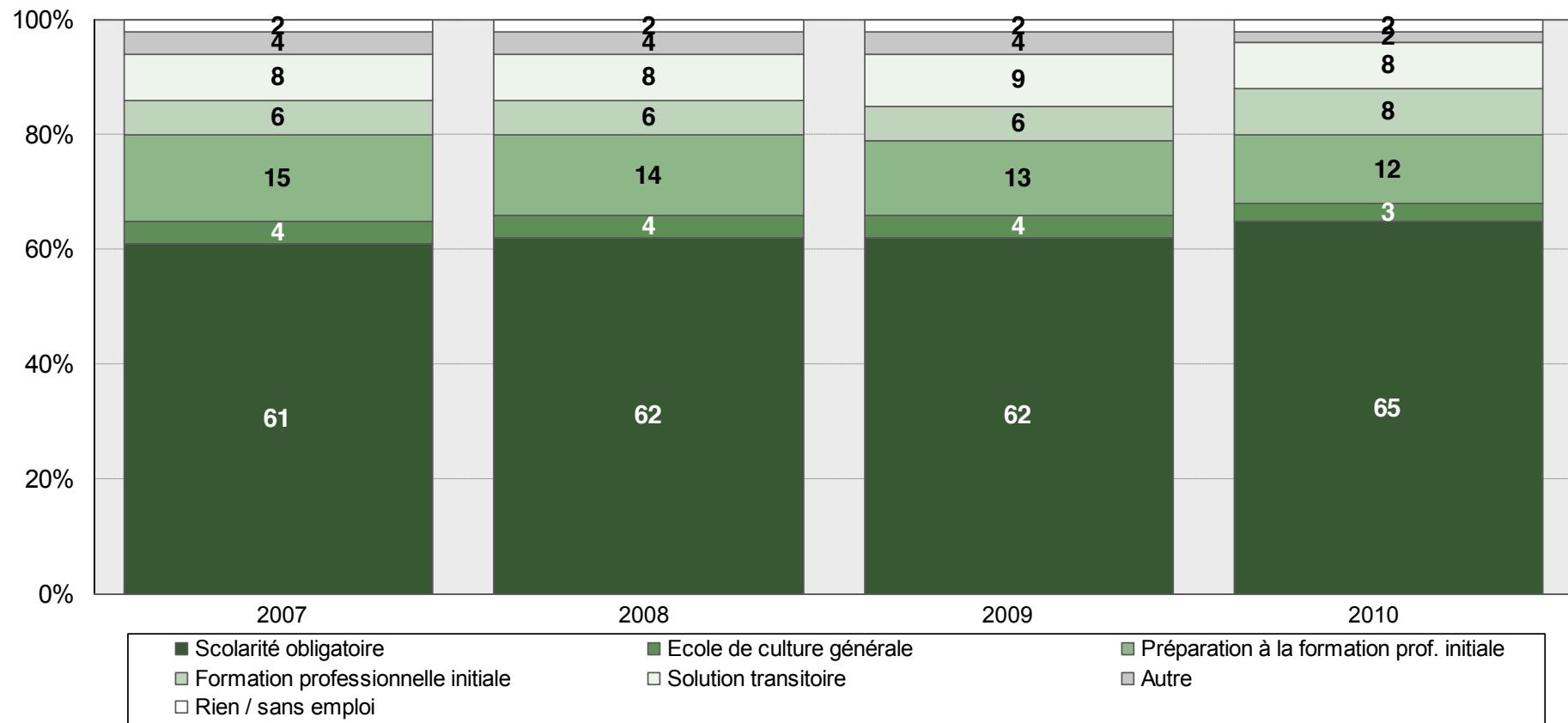
- Au total, 73'500 jeunes entrent en formation professionnelle initiale en 2010.
- Depuis 2008, ce nombre d'entrées en formation professionnelle initiale est en recul.



* Jusqu'en 2004, apprentissage seulement / dès 2005, y.c. écoles sup. de commerce/administration/informatique / stages / offres d'écoles à plein temps.

Entrées en formation professionnelle initiale selon le statut de formation en avril

- Deux tiers des jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale proviennent directement de la scolarité obligatoire.
- 12 % des jeunes entrant en formation professionnelle initiale sortent d'une préparation à la formation professionnelle initiale et, à raison de 8 % pour chaque groupe, d'une solution transitoire ou d'une autre formation professionnelle initiale.



Situation actuelle des jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale

Selon notre extrapolation, 93'500 jeunes s'intéressaient à une formation professionnelle initiale en avril 2010.

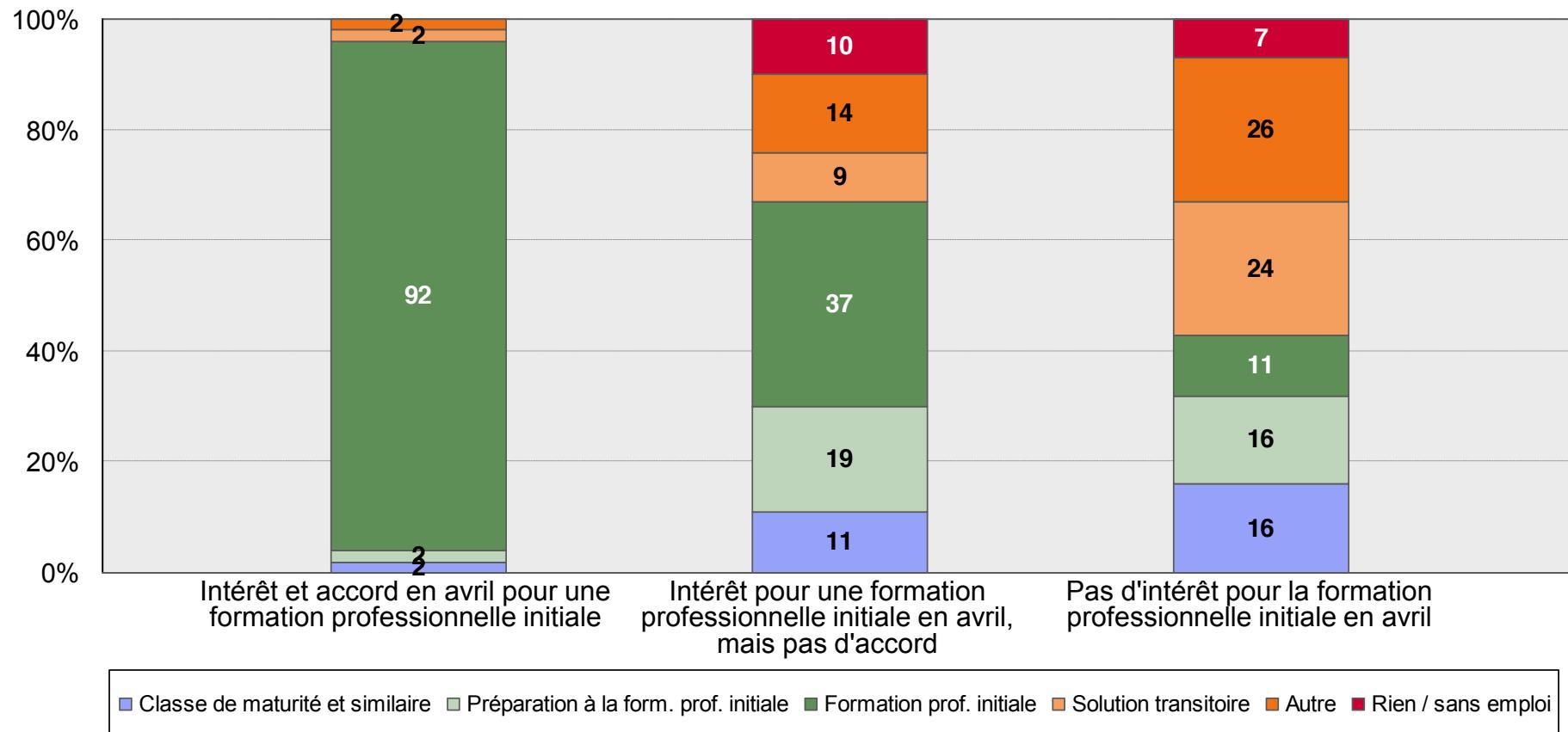
65 % de ces jeunes intéressés à une formation professionnelle initiale en avril ont obtenu depuis lors un accord ferme. Parmi eux, la plupart (92 %) ont commencé leur formation professionnelle initiale en août. Les autres ont trouvé une autre solution.

Parmi les jeunes qui témoignaient d'un intérêt en avril mais ne disposaient encore d'aucun accord pour une formation professionnelle initiale, 37 % ont pu commencer une telle formation en août et 19 % ont commencé une préparation à la formation professionnelle initiale. 10 % de ces jeunes sont demeurés sans solution au 31 août 2010.

Parmi les jeunes qui ne manifestaient aucun intérêt pour une formation professionnelle initiale en avril, 11 % ont tout de même commencé une telle formation.

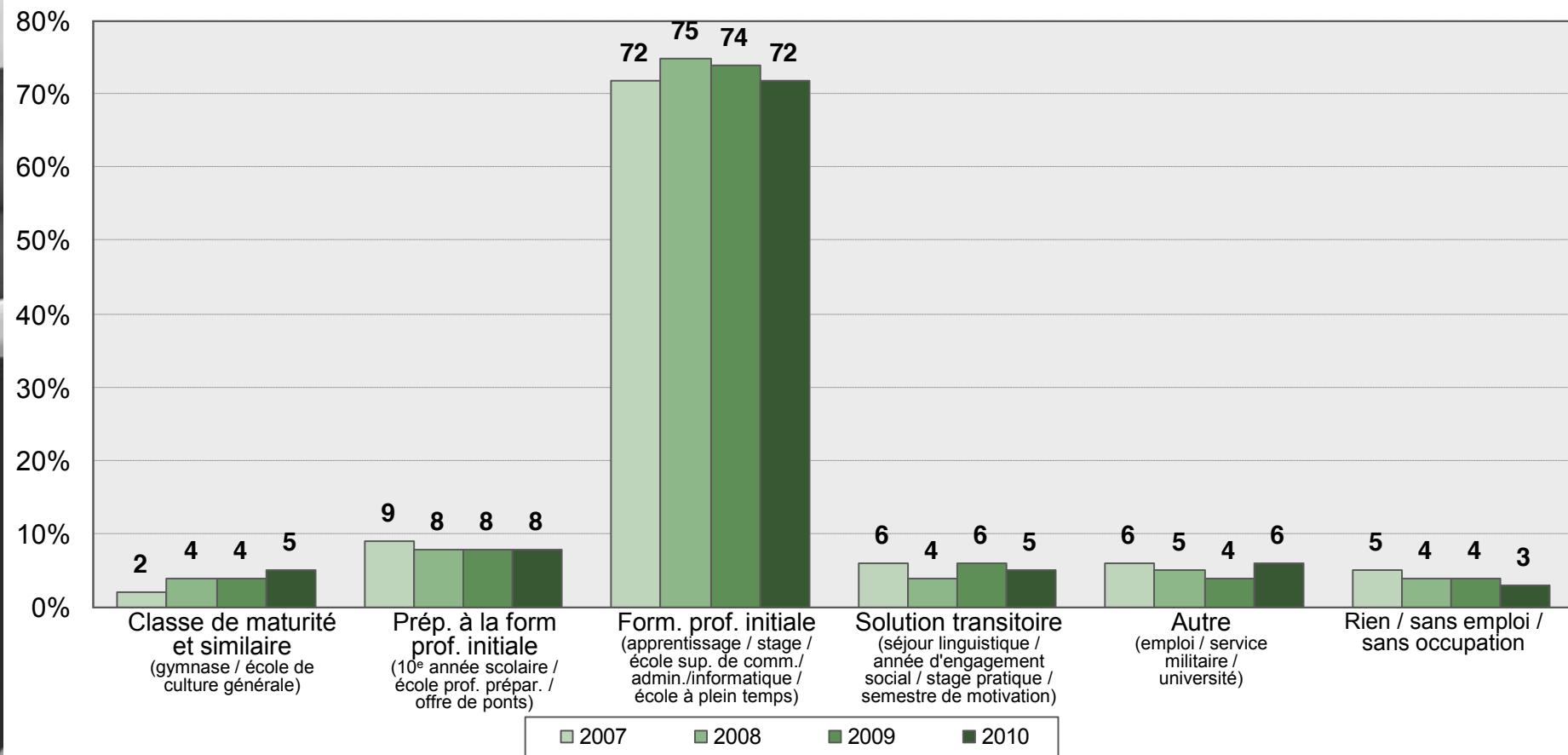
Situation des jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale

- La plupart des jeunes qui disposaient en avril déjà d'un accord pour une formation professionnelle initiale ont effectivement occupé la place correspondante.
- Parmi les jeunes intéressés en avril à une formation professionnelle initiale, mais qui ne disposaient encore d'aucun accord, 37 % ont pu commencer une telle formation en août. 10 % sont restés sans solution.



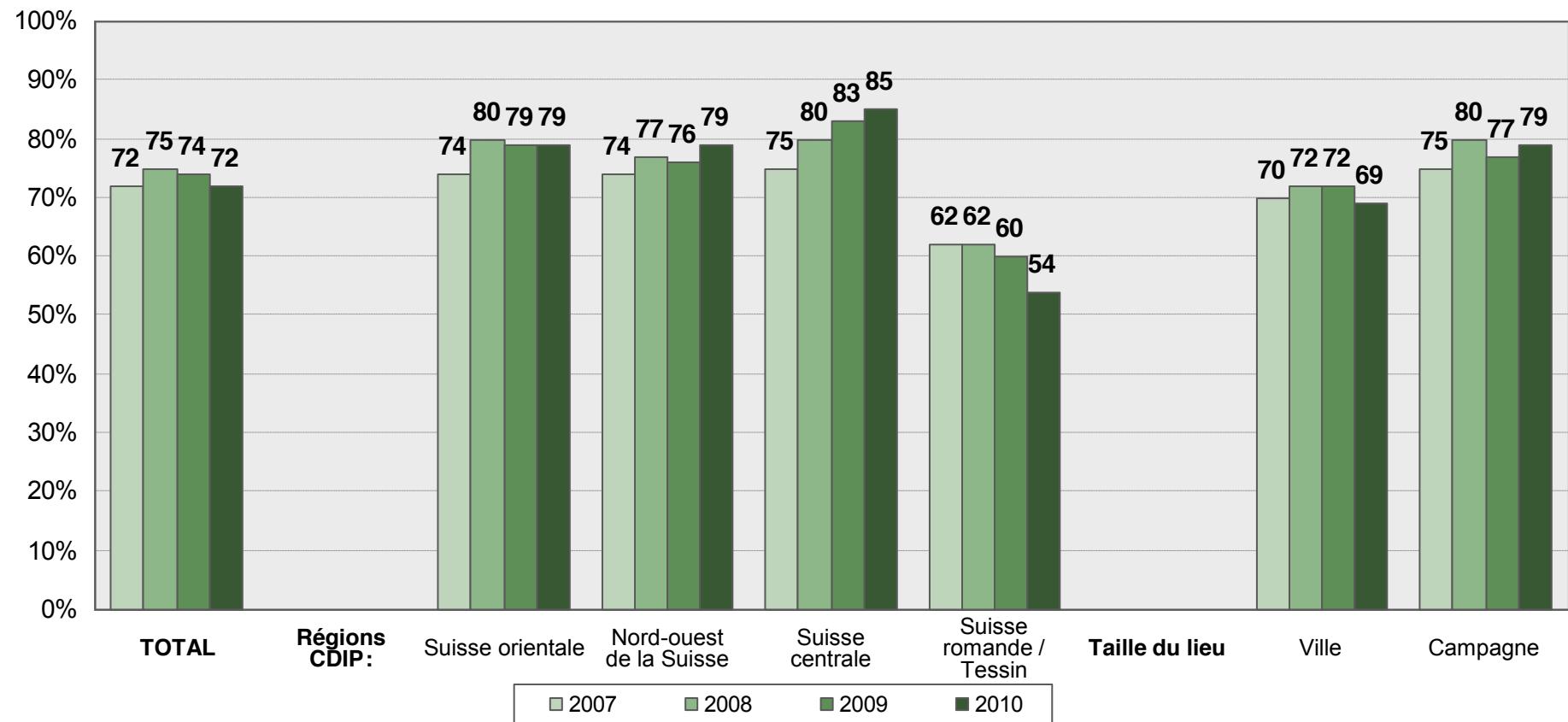
Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale

- Trois quarts des jeunes qui s'intéressaient en avril à une formation professionnelle initiale ont commencé en août la formation correspondante. Par rapport aux années 2009 et 2008, la part de ces jeunes a légèrement diminué.



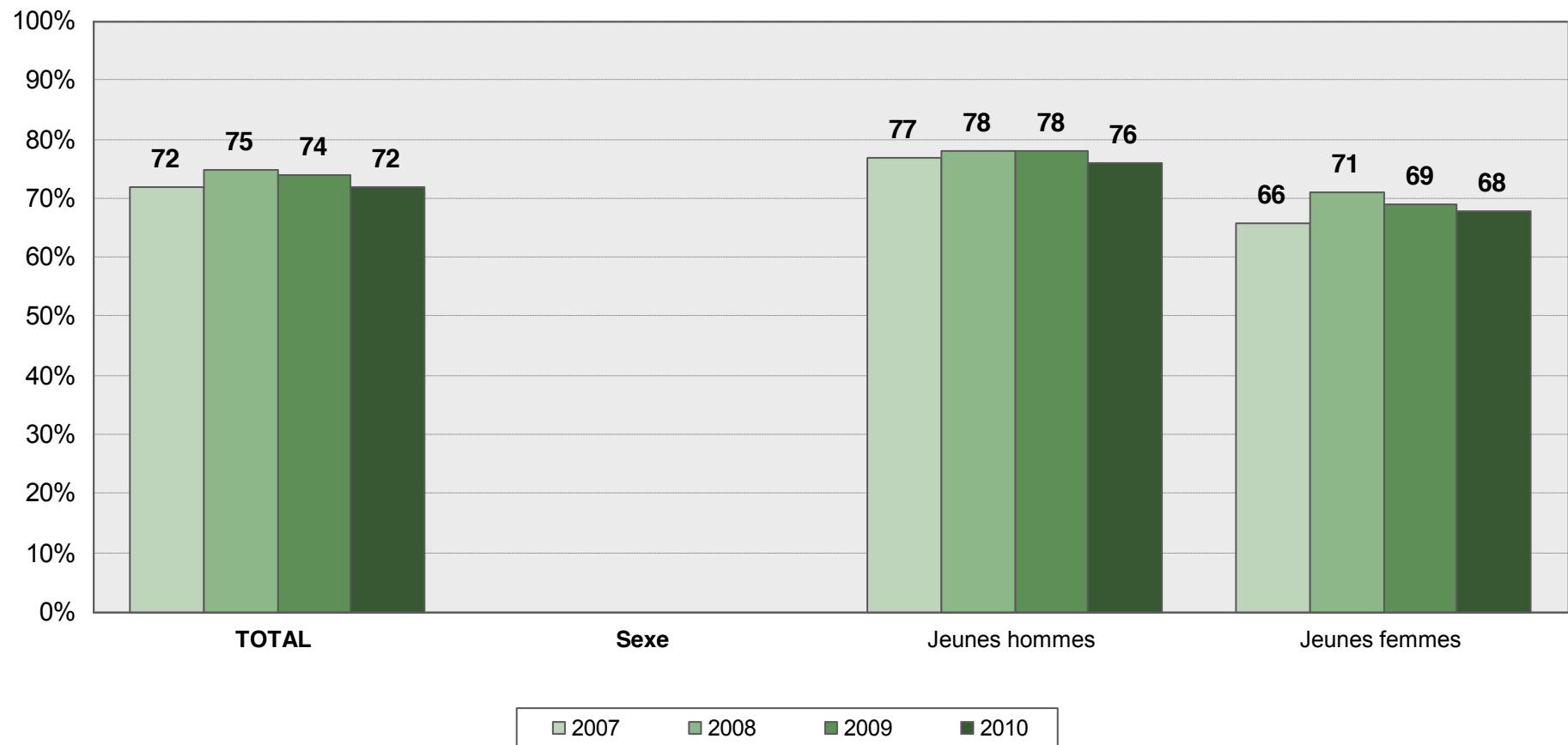
Entrées des jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les régions

- En Suisse alémanique, les entrées en formation professionnelle initiale réussissent sensiblement mieux qu'en Suisse romande et au Tessin.



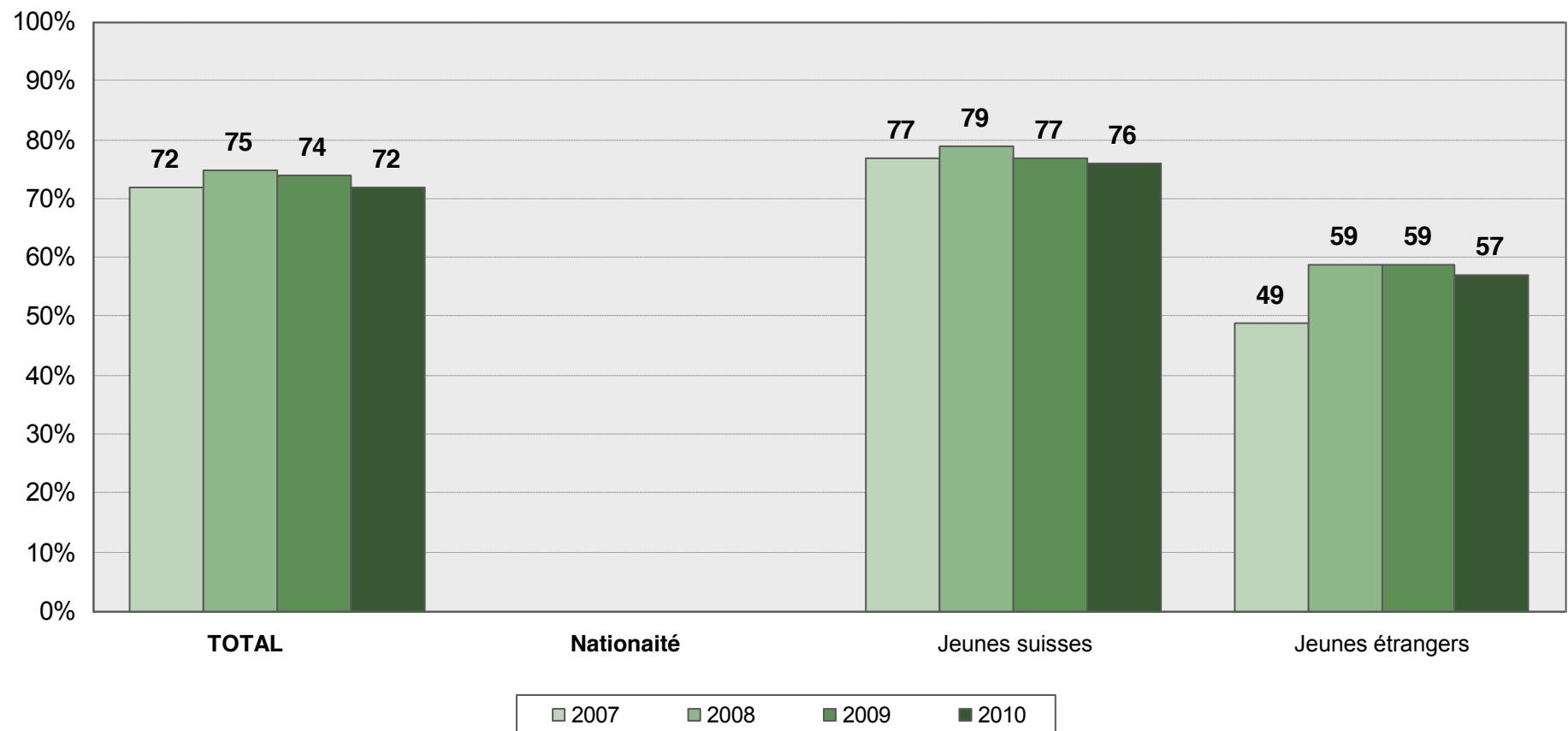
Entrées des jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les sexes

- La part des jeunes hommes qui entrent en formation professionnelle initiale est plus élevée que celle des jeunes filles.



Entrées des jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale, selon les nationalités

- Les différences entre les nationalités sont sensibles. La part des jeunes qui entrent en formation professionnelle initiale est plus basse chez les jeunes étrangers que chez les jeunes suisses.



Satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle

En automne 2010, la satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle est très élevée. Cette valeur est stable depuis des années.

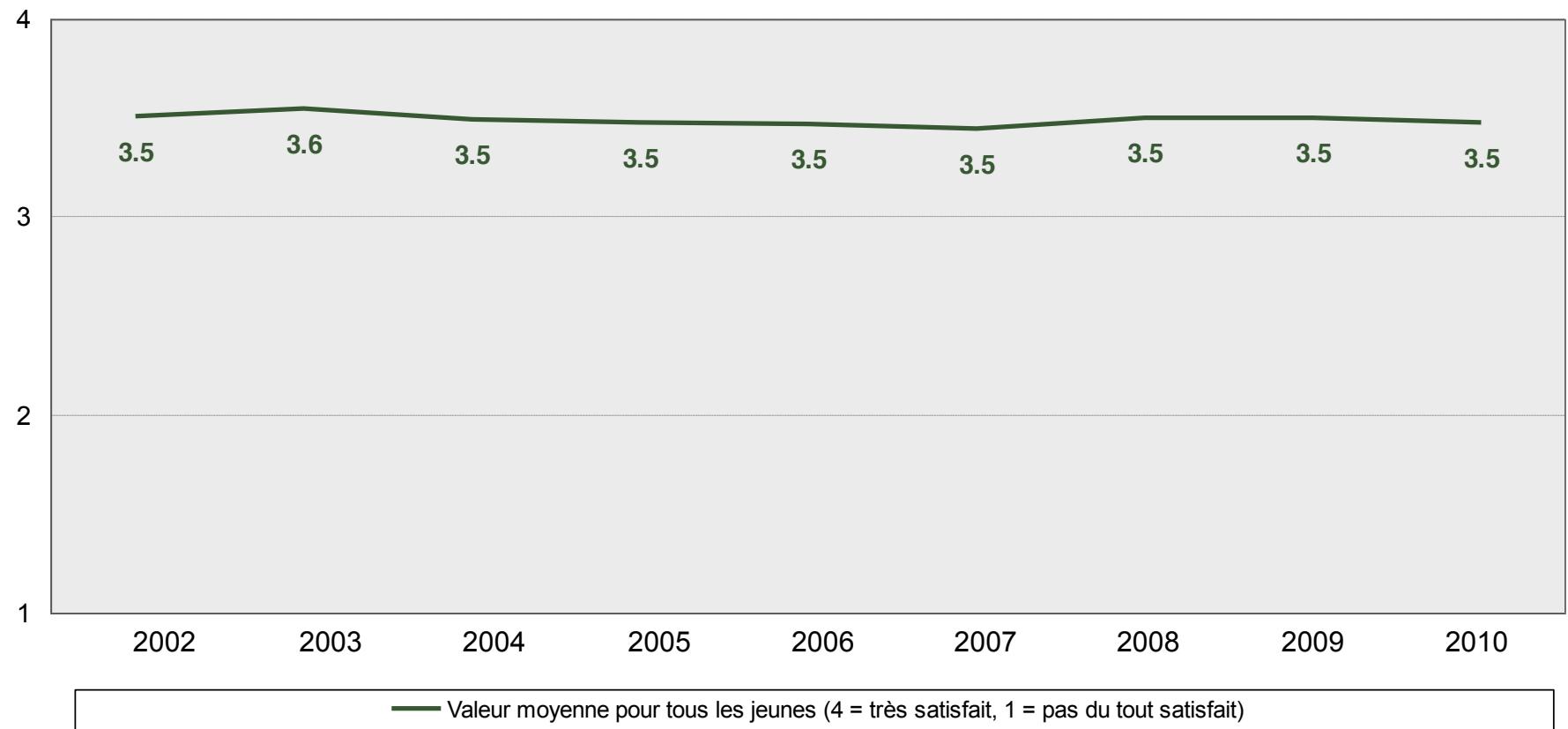
Les plus satisfaits sont les jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale en automne 2010.

Région linguistique: en Suisse alémanique, les jeunes sont un peu plus satisfaits qu'en Suisse romande et au Tessin.

Nationalité: les jeunes suisses sont un peu plus satisfaits que les jeunes d'autres nationalités.

Satisfaction à l'égard de la solution actuelle

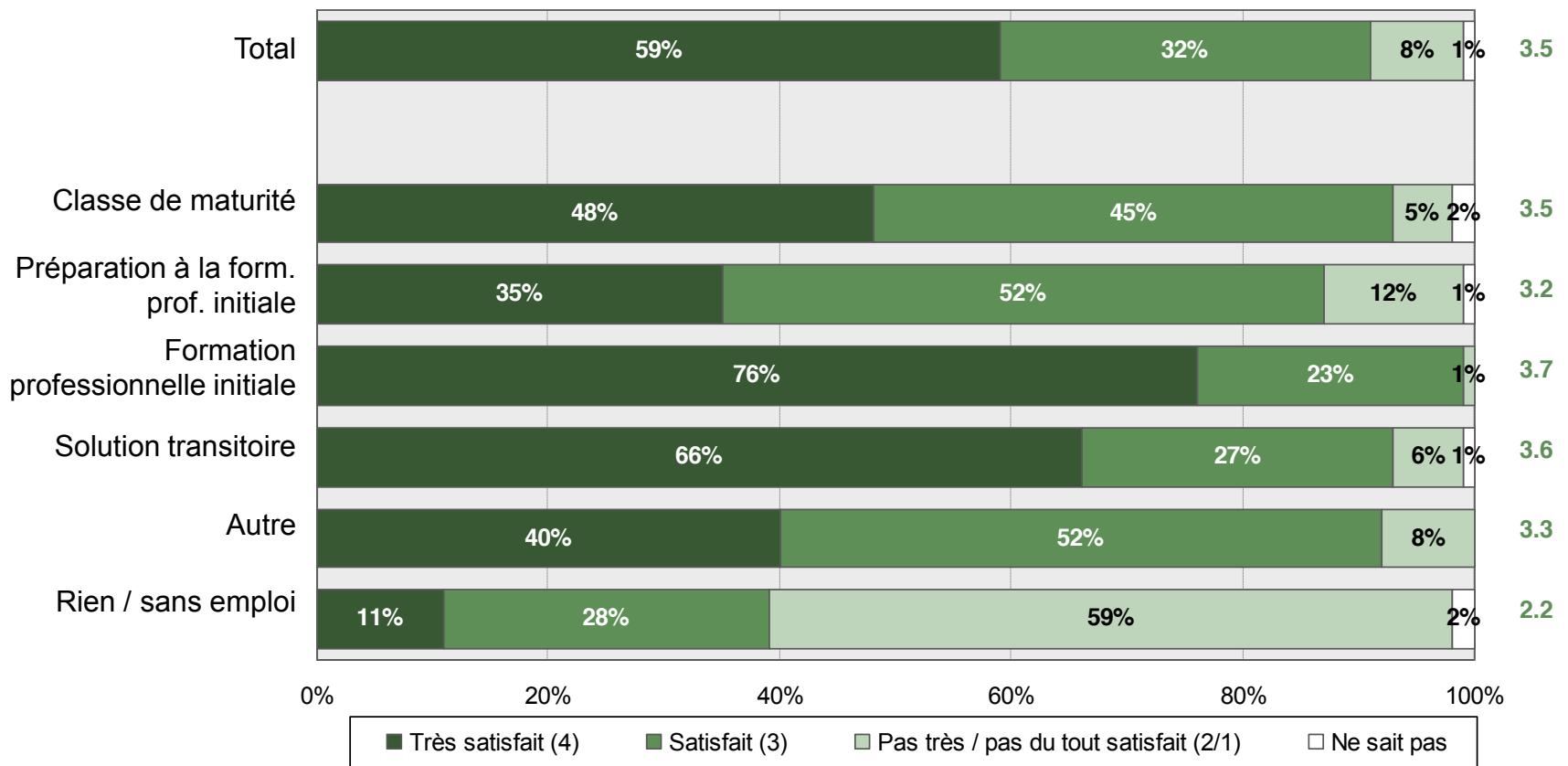
- Globalement, les jeunes sont très satisfaits de leur situation actuelle. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), la valeur moyenne atteinte est de 3.5. Cette valeur est stable depuis 2002.



Satisfaction à l'égard de la situation présente – selon la solution actuelle

- Les plus satisfaits sont les jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale en automne 2010: 99 % sont satisfaits à très satisfaits.

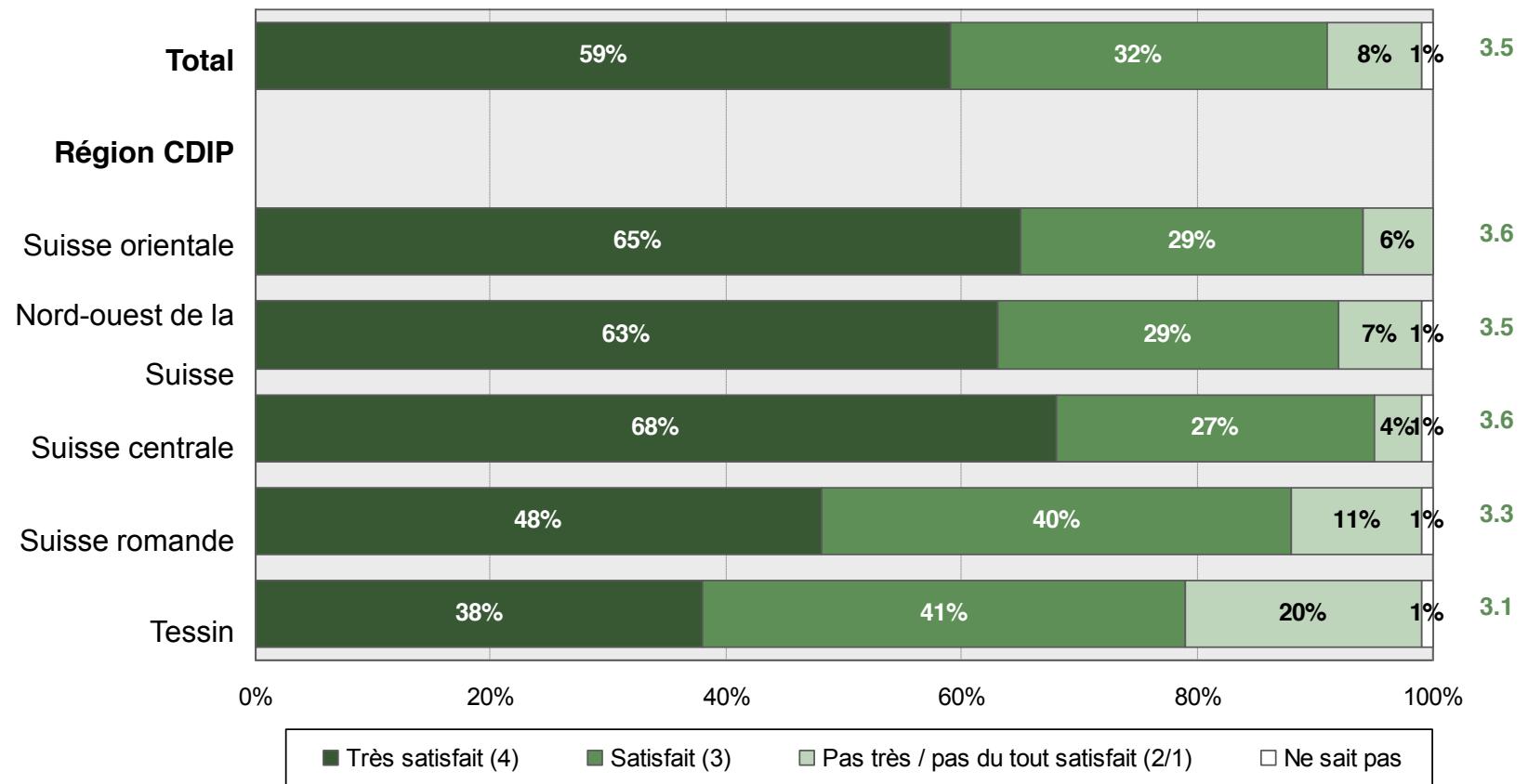
Valeur moyenne:



Satisfaction à l'égard de la situation présente – selon les régions

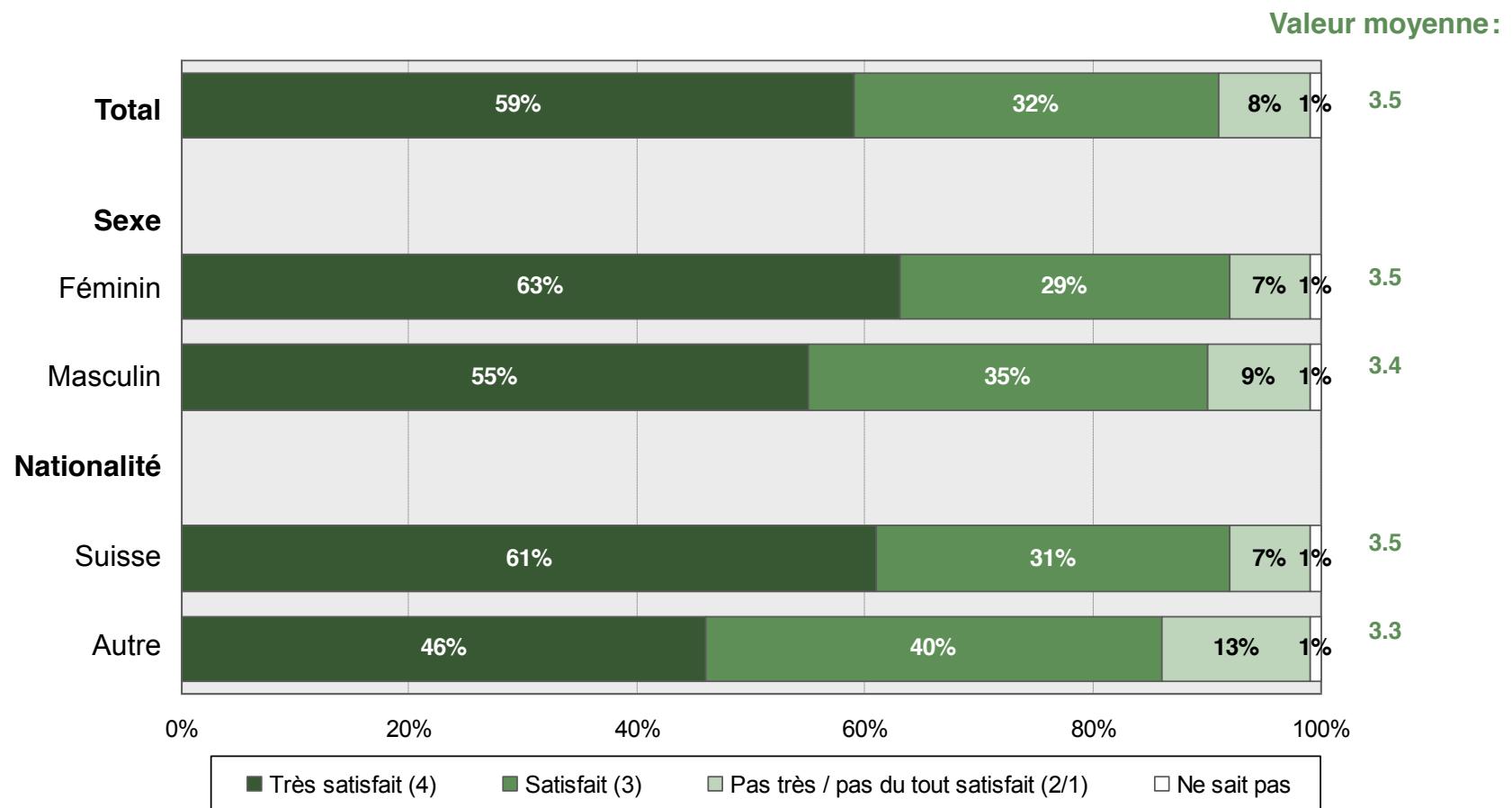
- Dans toutes les régions de Suisse alémanique, plus de 90 % des jeunes sont très satisfaits ou satisfaits de leur situation présente.
- La plupart des jeunes qui ne sont pas très ou pas du tout satisfaits se trouvent au Tessin.

Valeur moyenne:



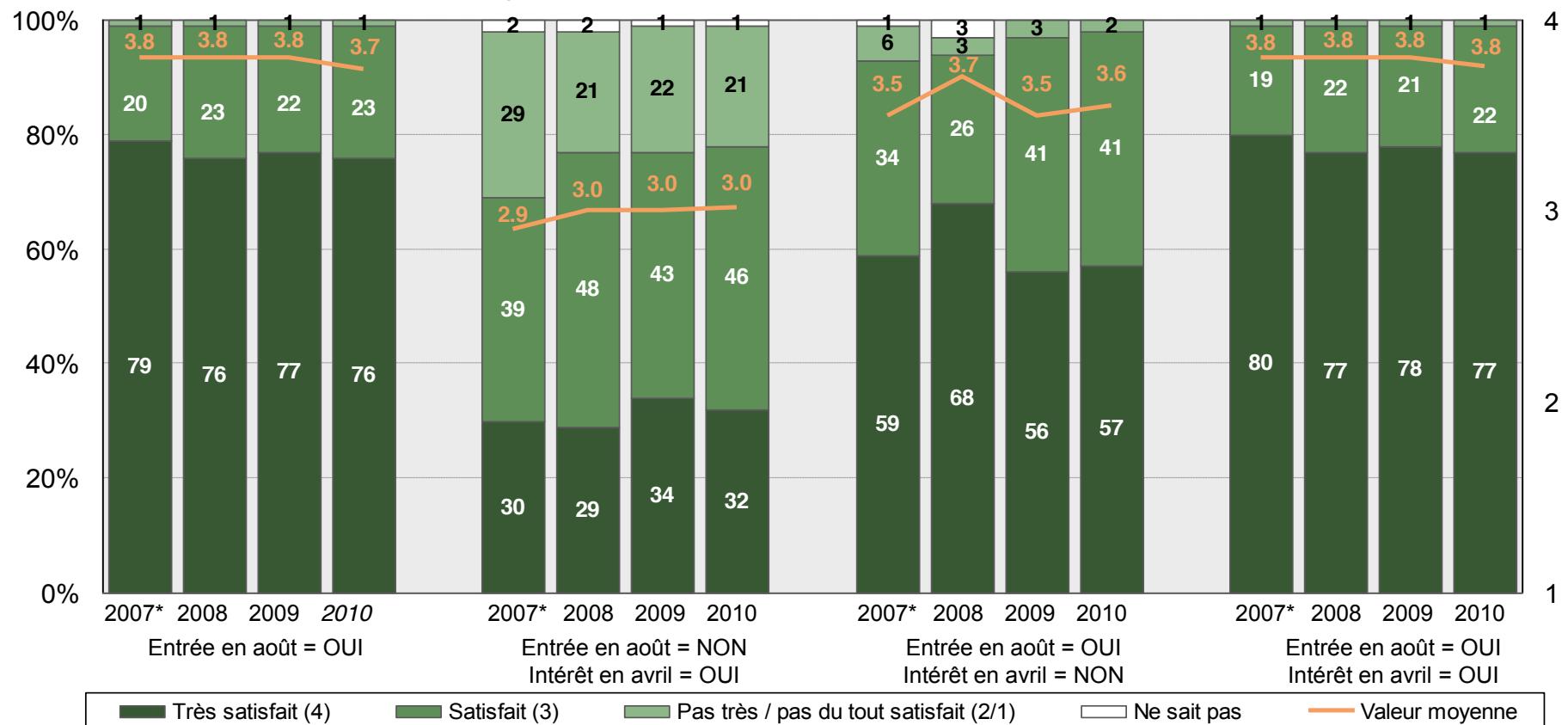
Satisfaction à l'égard de la situation présente – selon les sexes et nationalités

- La différence entre les jeunes femmes et les jeunes hommes est minime pour ce qui concerne leur satisfaction à l'égard de leur situation présente.
- Les jeunes suisses sont un peu plus satisfaits que les jeunes étrangers.



Satisfaction des jeunes selon leur intérêt en avril et leur situation en août

- Les plus satisfaits sont les jeunes qui s'intéressaient à une formation professionnelle initiale en avril et qui ont pu commencer une telle formation.
- Les moins satisfaits sont les jeunes qui s'intéressaient à une formation professionnelle initiale en avril et qui ne commencent pas une telle formation cet automne.
- Dans ce domaine, aucun changement n'a été constaté au fil du temps.



* Données 2007 relatives à l'intérêt / entrée en apprentissage

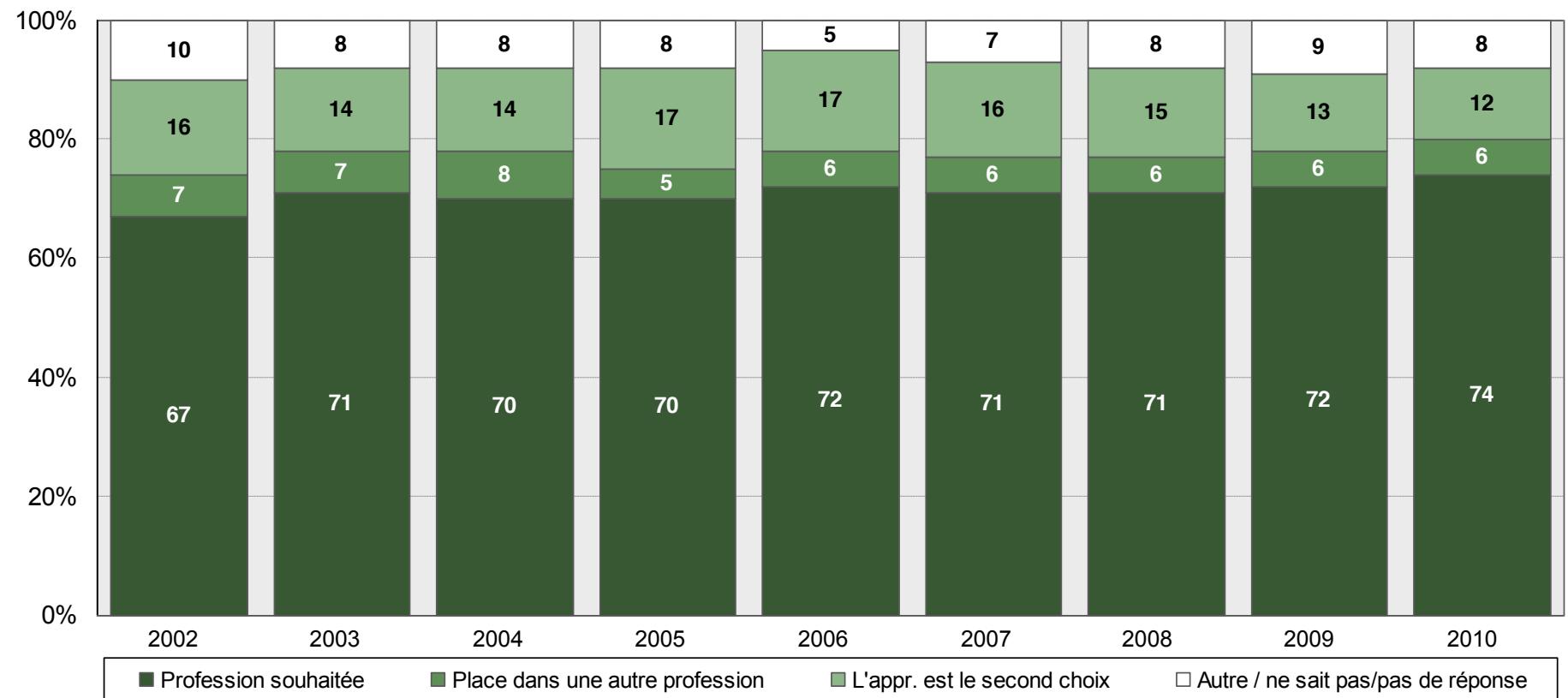
Evaluation et plan d'avenir des jeunes avec et sans place d'apprentissage

Trois quarts des jeunes qui commencent l'apprentissage d'une profession cet automne le feront dans la profession souhaitée. 6 % auraient préféré commencer l'apprentissage d'une autre profession et, pour 12 %, l'apprentissage ne représente qu'un second choix.

Parmi les jeunes qui ne commencent pas un apprentissage en 2010, 61 % n'ont absolument pas cherché de place d'apprentissage. Cette part était de 55 % l'an dernier. En revanche, la part des jeunes qui ne veulent plus chercher de place d'apprentissage diminue dans la même mesure.

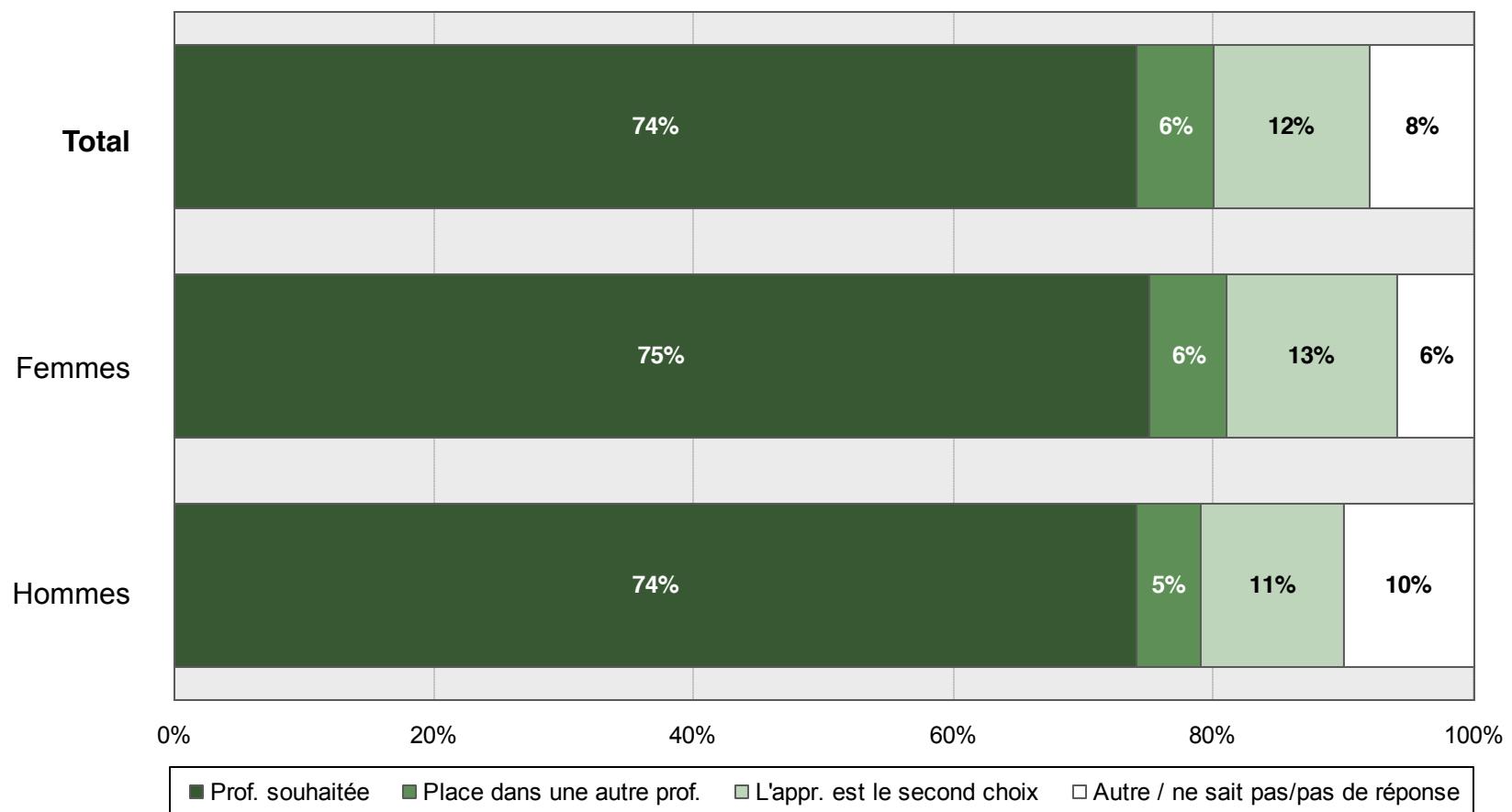
Evaluation des jeunes avec place d'apprentissage

- Trois quarts des jeunes qui commencent l'apprentissage d'une profession cet automne le feront dans la profession souhaitée. Par rapport à l'an dernier, cette part a augmenté pour passer de 72 % à 74 %.
- La part des jeunes qui auraient préféré commencer l'apprentissage d'une autre profession est constante depuis 2006, avec 6 %.
- Pour 12 % des jeunes, l'apprentissage d'une profession ne représente que le second choix.



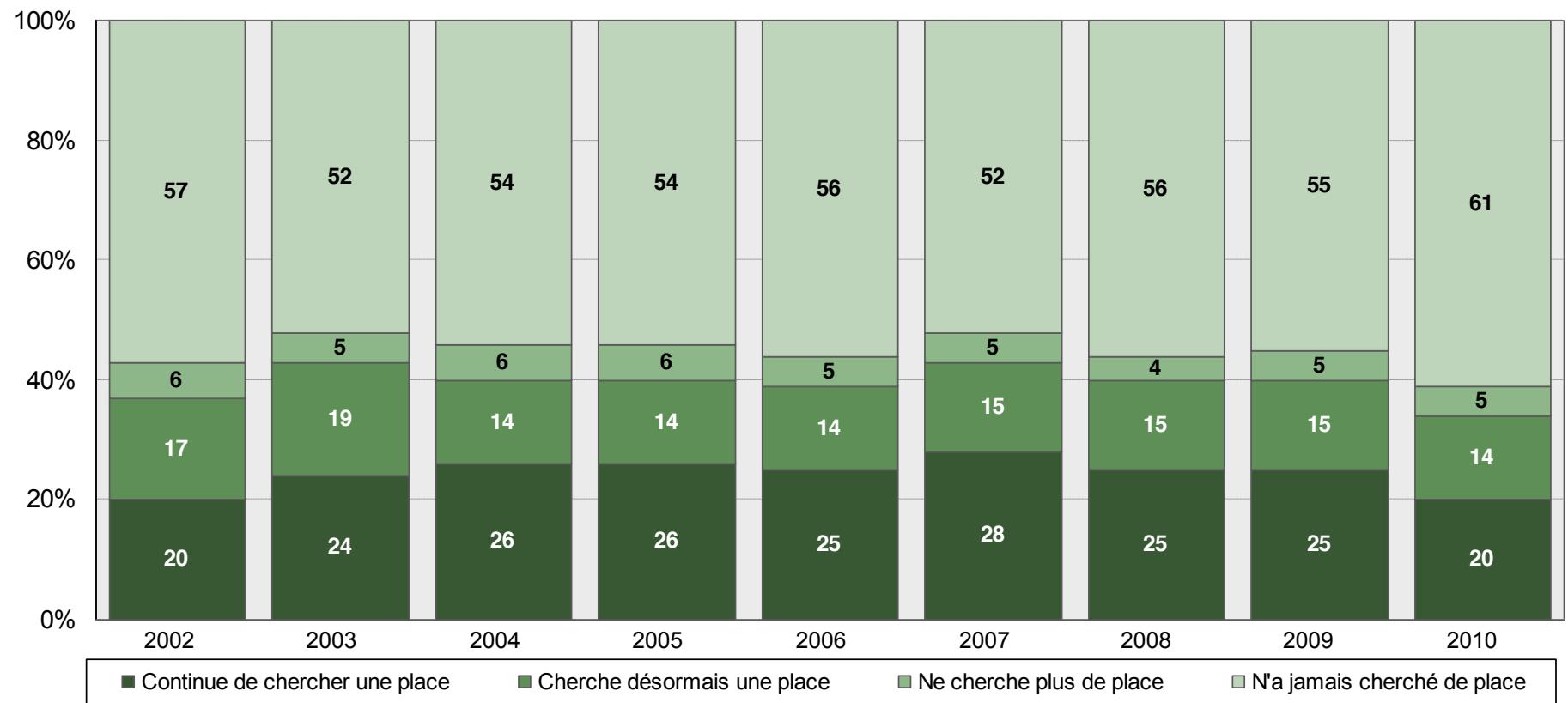
Evaluation des jeunes avec place d'apprentissage – selon les sexes

- La part des jeunes qui commencent un apprentissage dans la profession souhaitée est pratiquement aussi élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.
- La part de ceux qui désignent l'apprentissage d'une profession comme leur second choix est un peu plus élevée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.



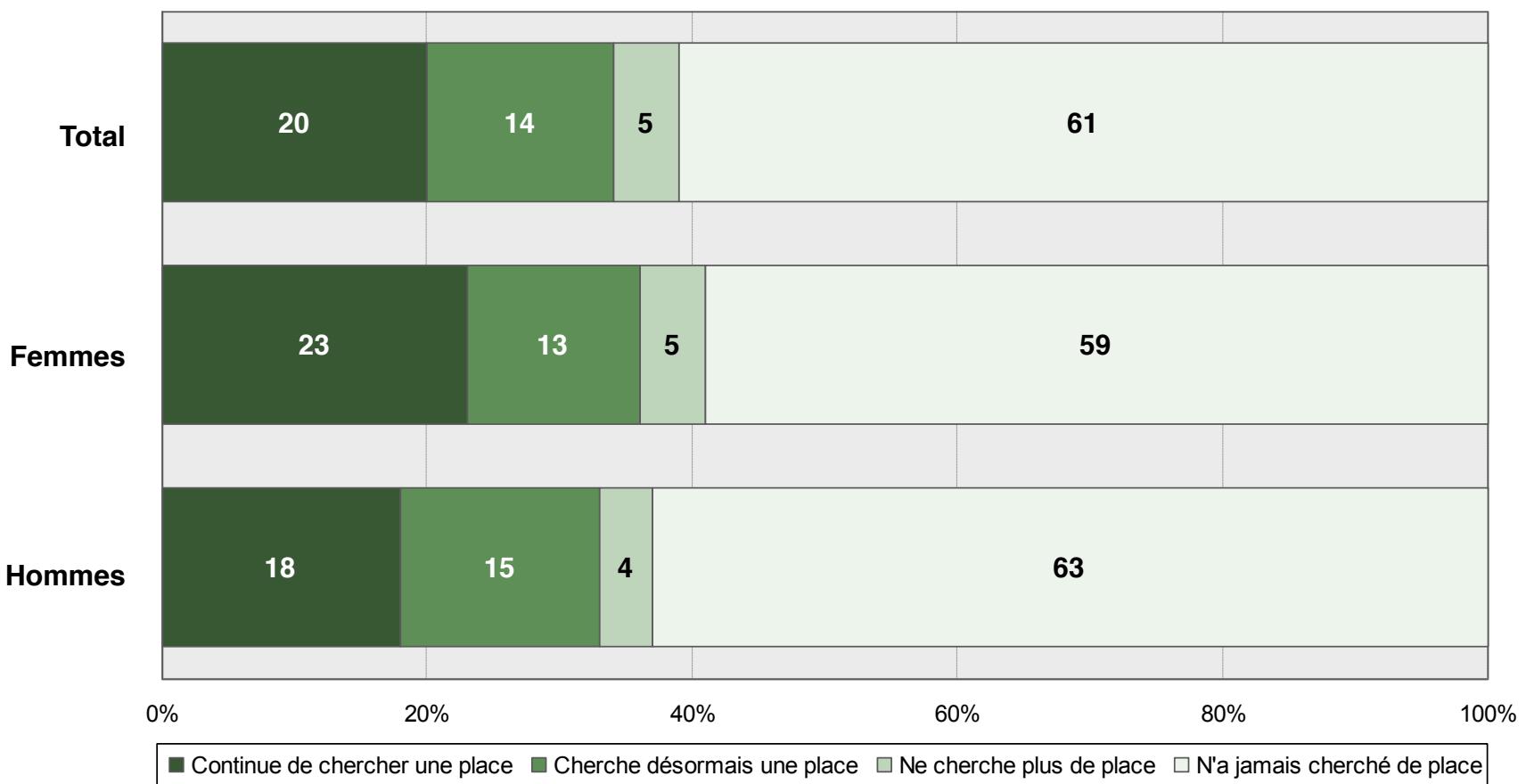
Plan d'avenir des jeunes sans place d'apprentissage

- Parmi les jeunes qui ne commencent pas un apprentissage en automne 2010, 61 % n'ont pas cherché de place d'apprentissage. L'an dernier, cette part se montait à 55 %.
- Seulement 20 % encore (2009: 25 %) des jeunes qui ne commencent pas un apprentissage désirent toujours commencer une telle formation.



Plan d'avenir des jeunes sans place d'apprentissage – selon les sexes

- Alors que chez les jeunes femmes qui ne commencent pas un apprentissage en automne 2010, 23 % continuent leur recherche d'une telle place, cette part n'est que de 18 % chez les jeunes hommes.
- La part des jeunes qui n'ont pas cherché de place d'apprentissage est plus élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.



Poursuite de la formation après la solution transitoire

Parmi les 61'500 jeunes qui se trouvaient en automne 2010 dans une solution transitoire objective, 30 % veulent ensuite (encore) chercher une place d'apprentissage. L'an dernier, cette part atteignait 36 %.

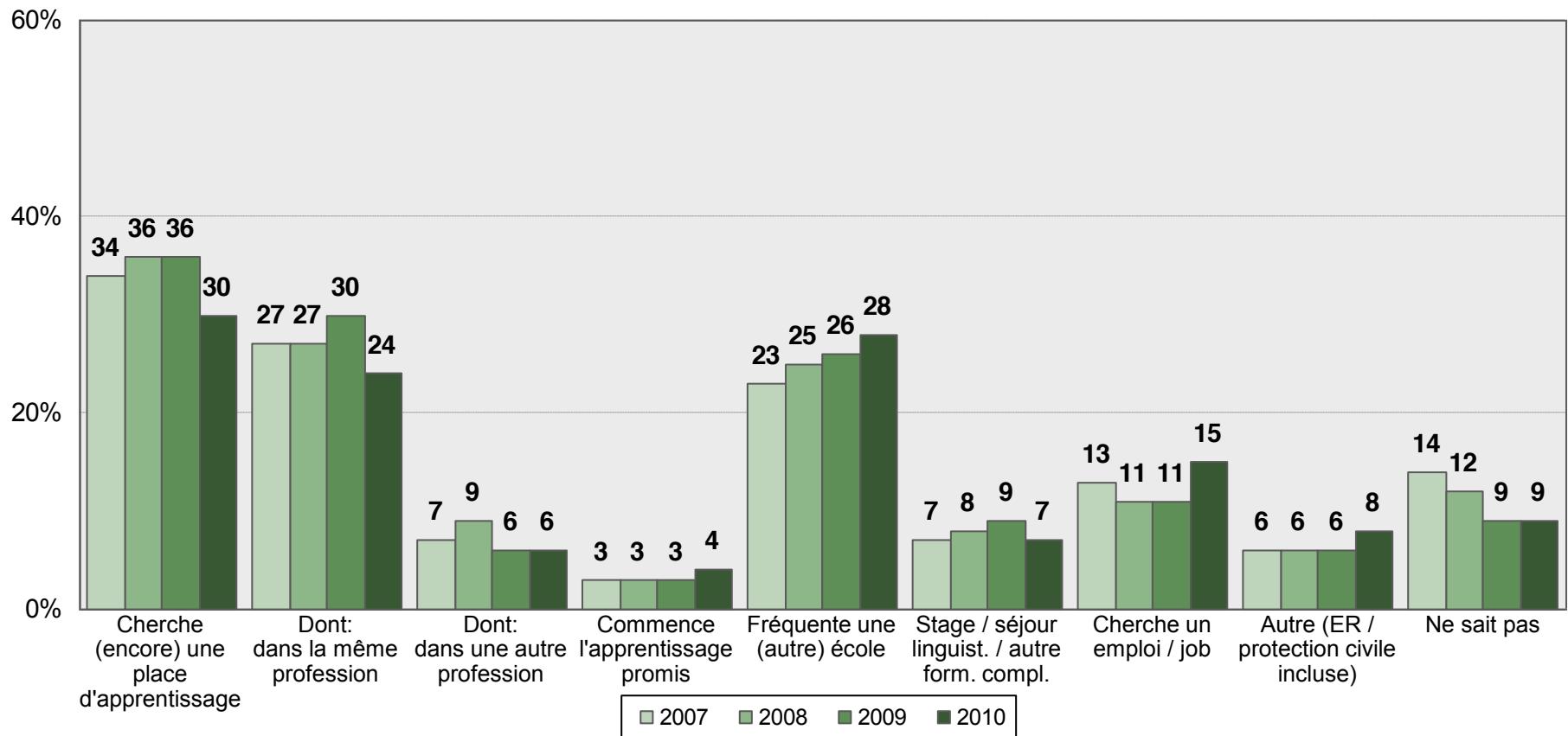
La part des jeunes en cours de solution transitoire qui veulent fréquenter ensuite une école / université a constamment augmenté ces dernières années et se situe à 28 % en 2010.

Région linguistique: en Suisse romande et au Tessin, la part des jeunes en cours de solution transitoire qui veulent fréquenter une école est sensiblement plus élevée qu'en Suisse alémanique, et la part des jeunes qui veulent ensuite chercher une place d'apprentissage a diminué de manière correspondante.

Sexe: un tiers des jeunes femmes en cours de solution transitoire veulent ensuite chercher une place d'apprentissage. Chez les jeunes hommes, cette part est sensiblement inférieure; 11% des jeunes hommes en cours de solution transitoire feront ensuite d'abord autre chose (école de recrue / protection civile 10 %, autre 1%).

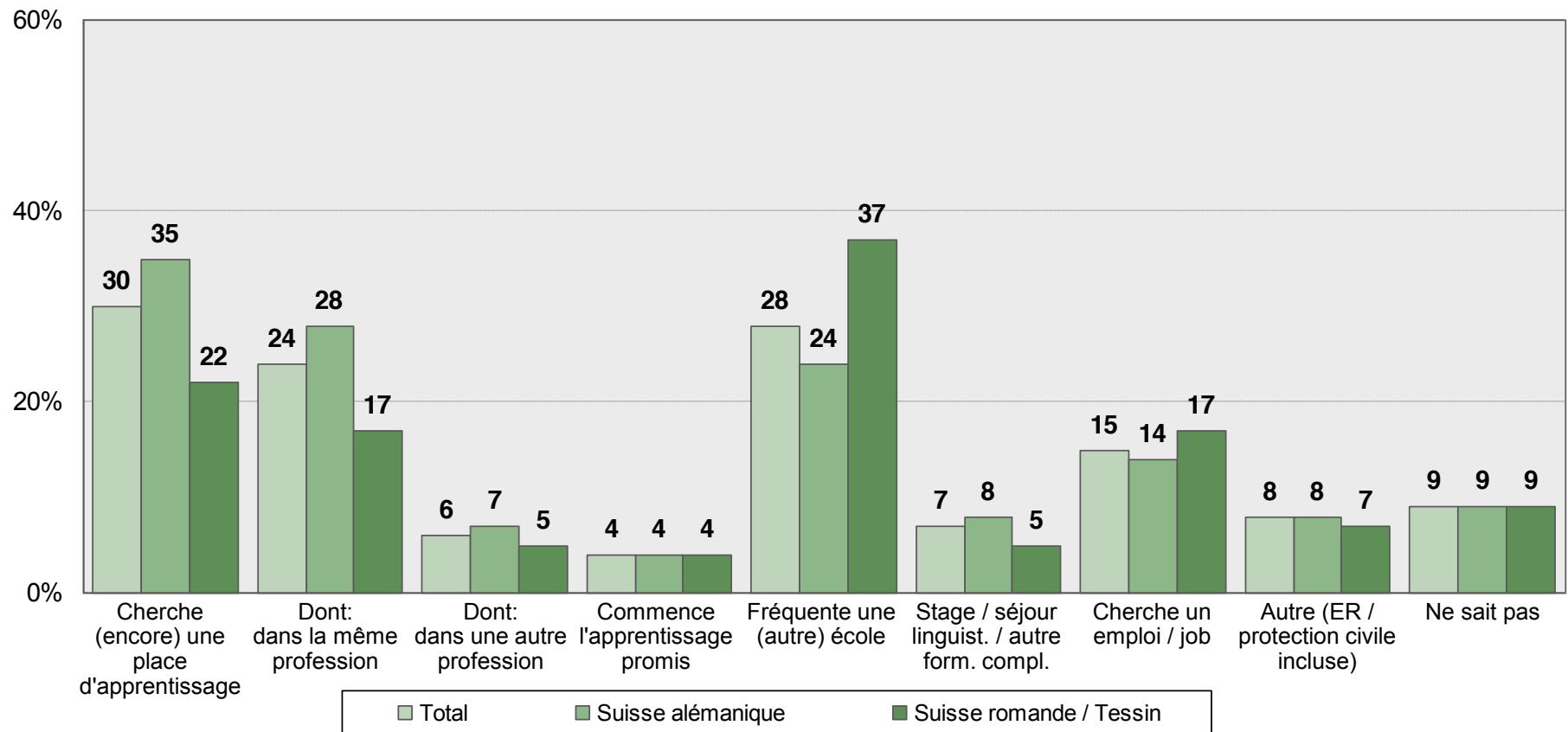
Poursuite de la formation après la solution transitoire objective

- Après extrapolation, 61'500 jeunes se trouvent objectivement en cours de solution transitoire (préparation à la formation professionnelle initiale, solution transitoire, autre ou aucune solution).
- Un tiers à peine de ces jeunes poursuivront leur recherche d'une place d'apprentissage. Par rapport à l'an dernier, cette part de jeunes a régressé de 36% à 30%.
- La part des jeunes qui veulent fréquenter une école augmente au fil du temps.



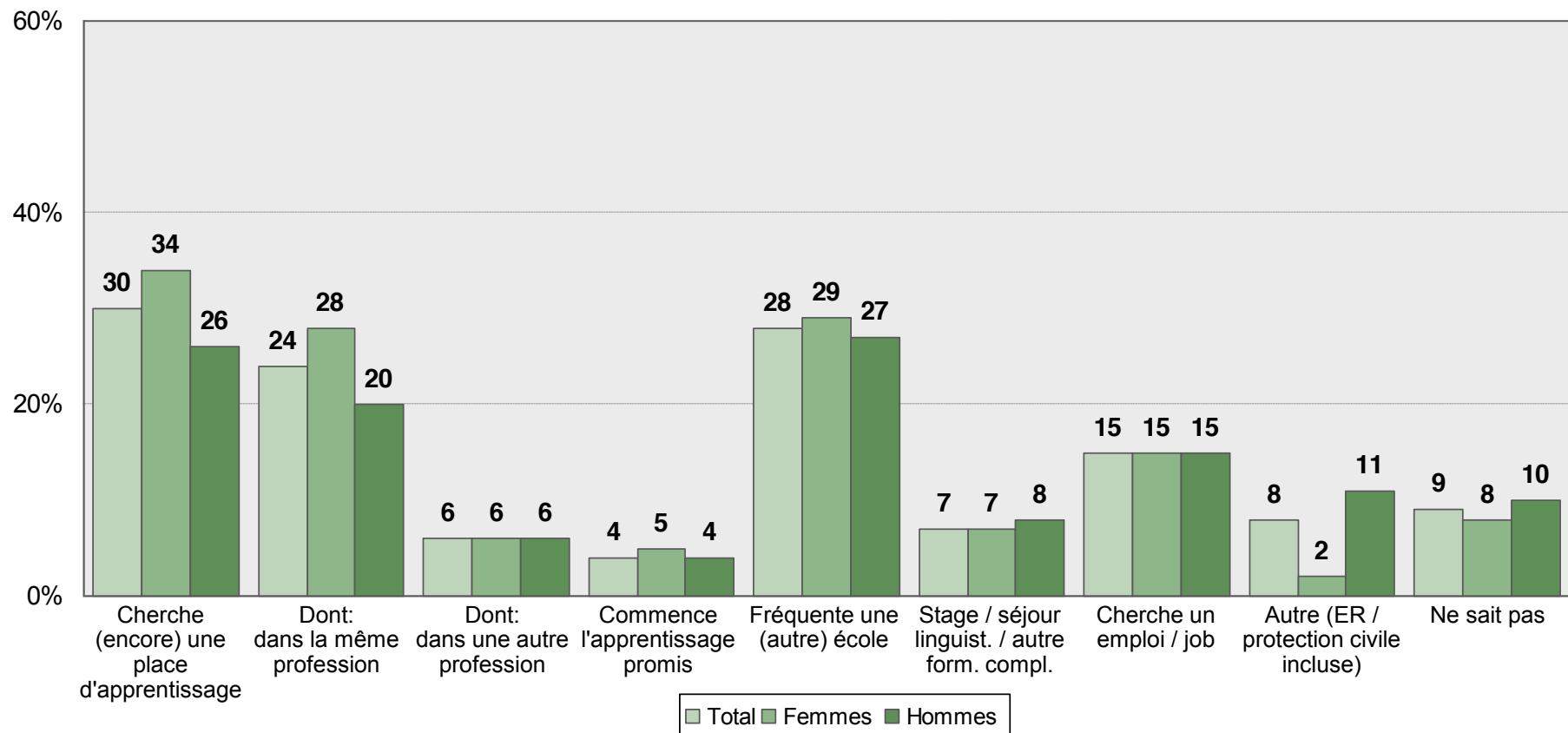
Poursuite de la formation après la solution transitoire objective – selon les régions

- En Suisse alémanique, la part des jeunes qui veulent chercher une place d'apprentissage après leur solution transitoire atteint 35 %; elle est sensiblement plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin.
- En Suisse romande et au Tessin, 37 % veulent fréquenter une école (école / université) après leur solution transitoire, et 22 % seulement veulent chercher une place d'apprentissage.



Poursuite de la formation après la solution transitoire objective – selon les sexes

- Parmi les jeunes femmes qui se trouvent en cours de solution transitoire objective, la plupart chercheront ensuite une place d'apprentissage.
- Chez les jeunes hommes, la part de ceux qui veulent fréquenter une école est aussi élevée que la part de ceux qui veulent chercher une place d'apprentissage. 11% des jeunes hommes feront ensuite autre chose (école de recrues / protection civile 10 %, autre 1%).



Jeunes en «file d'attente»

Selon notre extrapolation, 20'500 jeunes se trouvent dans la «file d'attente». Elle rassemble les jeunes qui se trouvaient face au choix d'une formation en avril 2010 et qui cherchent une place d'apprentissage pour 2011, ou qui ont déjà obtenu un accord pour une telle place. Ces jeunes entreront sur le marché de l'apprentissage en 2011.

La part des jeunes de la file d'attente a diminué de 14 % en août 2009 à 13 % en août 2010.

La moitié des jeunes en file d'attente pour 2011 ont déjà cherché une place d'apprentissage en 2010.

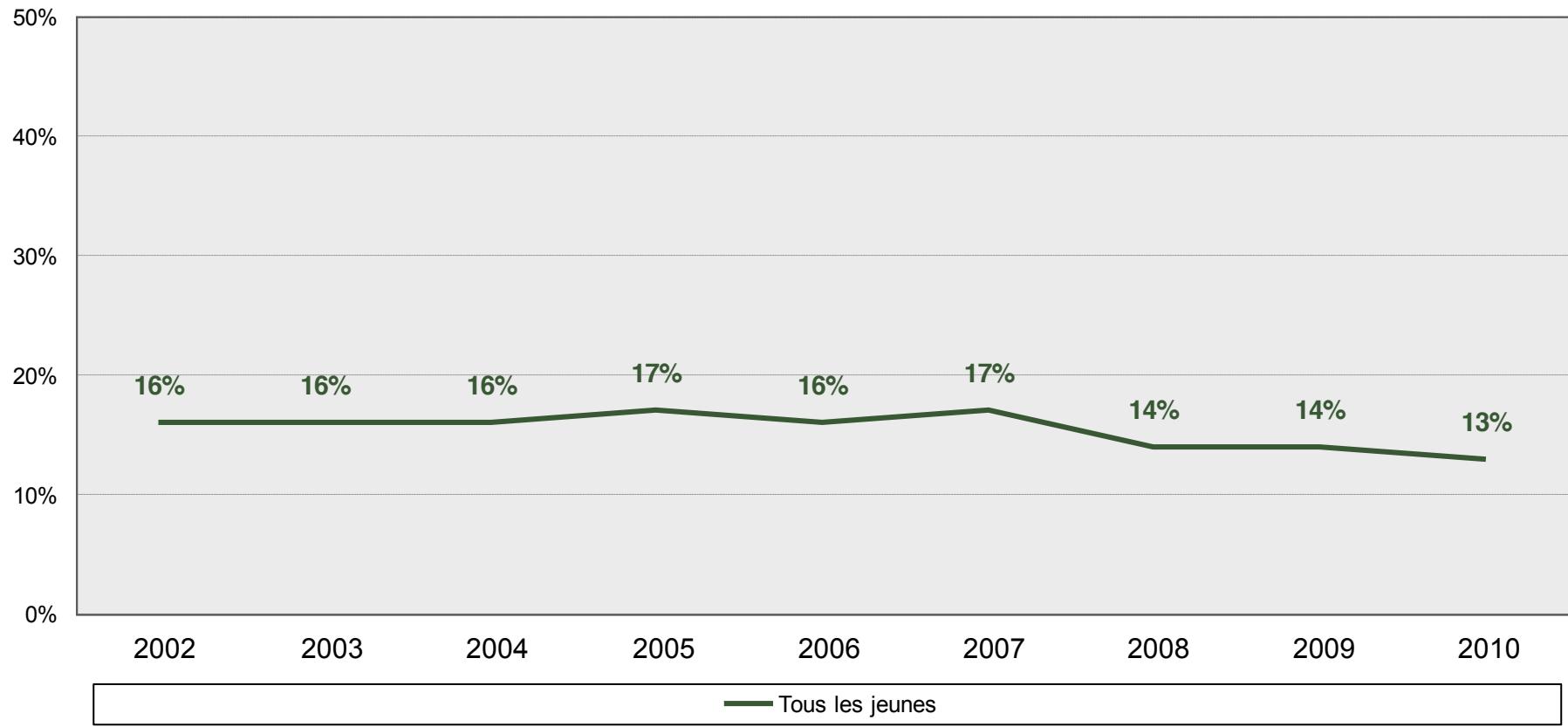
Région linguistique: en Suisse alémanique, la part des jeunes en «file d'attente» a diminué par rapport à l'an dernier, alors que cette valeur est demeurée constante en Suisse romande et au Tessin.

Sexe: la part des jeunes femmes en «file d'attente» est supérieure à celle des jeunes hommes; pour les deux sexes, ces parts ont légèrement diminué par rapport à l'an dernier.

Nationalité: la part des jeunes étrangers en «file d'attente» est aussi élevée qu'en 2009 et sensiblement supérieure à celle des jeunes suisses.

Part des jeunes dans la «file d'attente» *

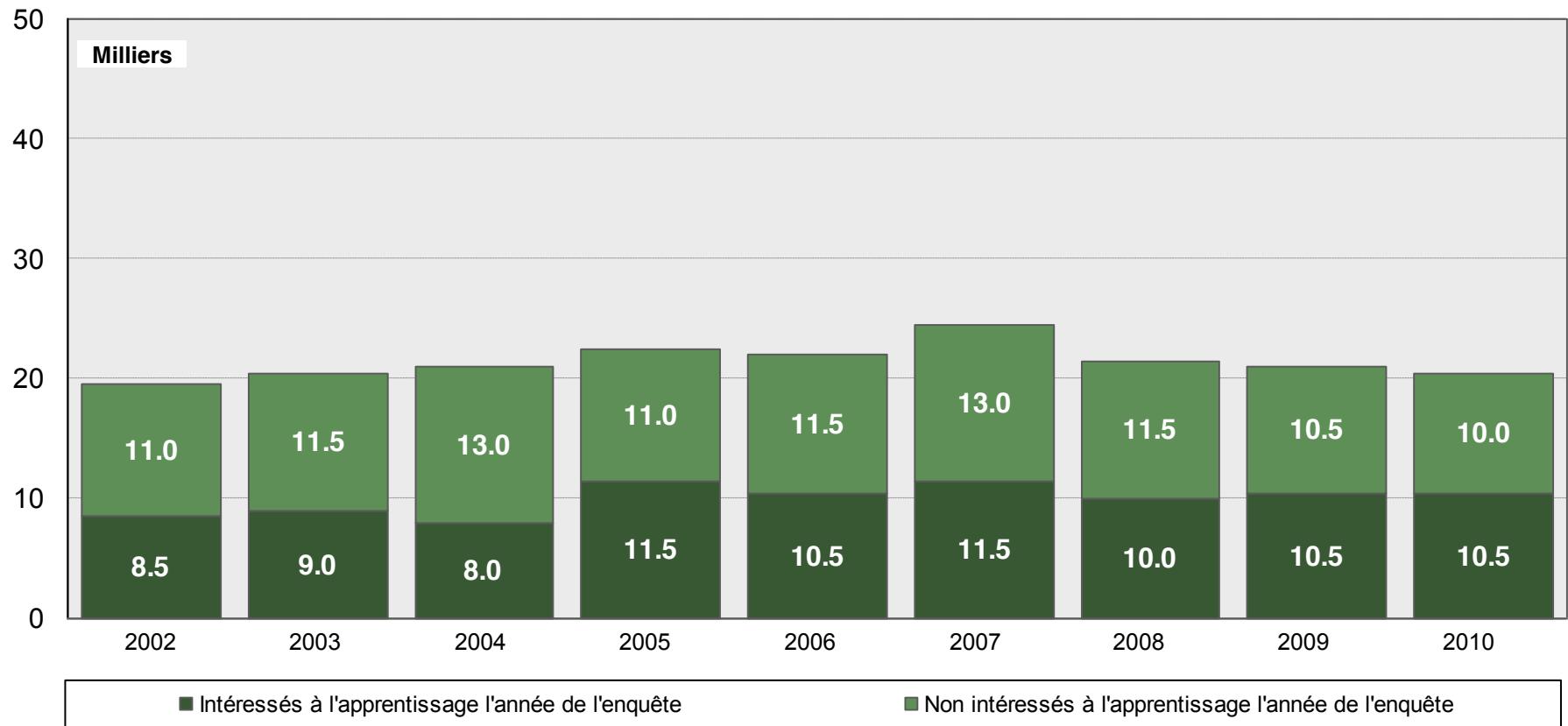
- La part des jeunes qui se trouvaient en 2010 face au choix d'une formation et qui s'intéressent à une place d'apprentissage pour 2011 («file d'attente») a diminué de 14% à 13% par rapport à l'an dernier.



* Voir remarques en annexe

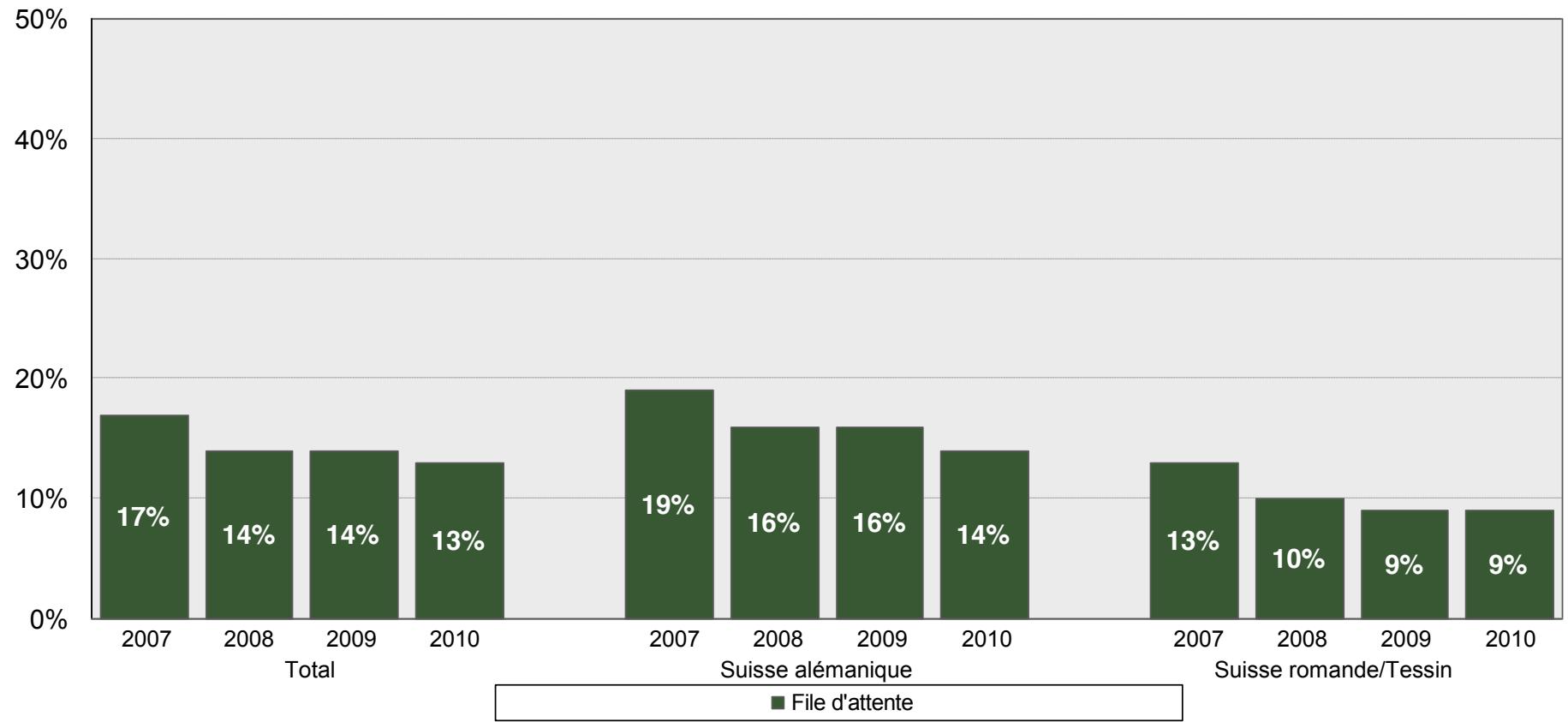
Evolution de la «file d'attente»

- La moitié des jeunes qui n'ont pas trouvé de solution définitive cette année et qui en cherchent une pour l'an prochain, ou à qui une solution est déjà promise (= «file d'attente»), se sont déjà intéressés cette année à une formation professionnelle initiale.



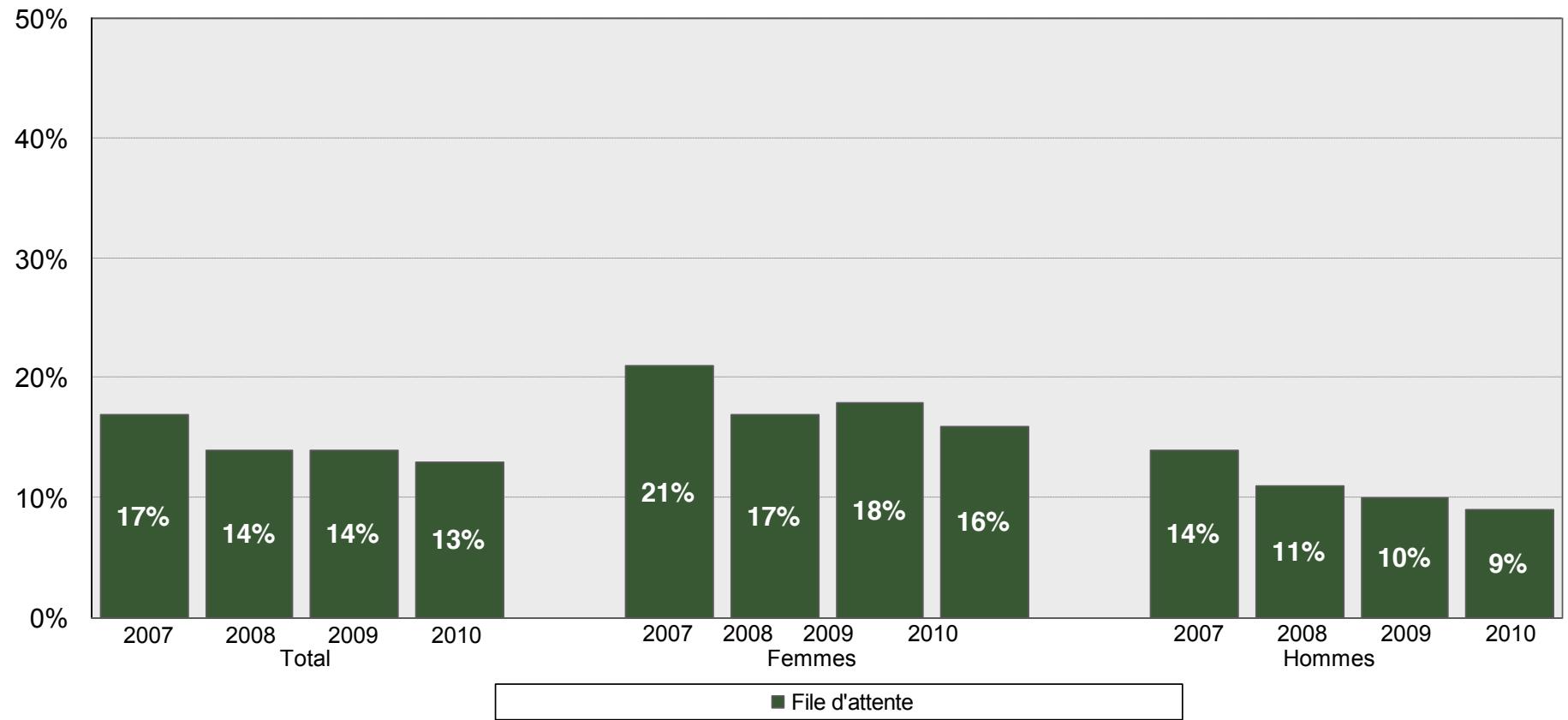
Evolution de la «file d'attente» – selon les régions

- En Suisse alémanique, la part des jeunes qui se trouvent en «file d'attente» a diminué de 16 % à 14 % par rapport à l'an dernier. En Suisse romande et au Tessin, cette valeur est inférieure à celle de la Suisse alémanique et constante par rapport à l'année précédente.



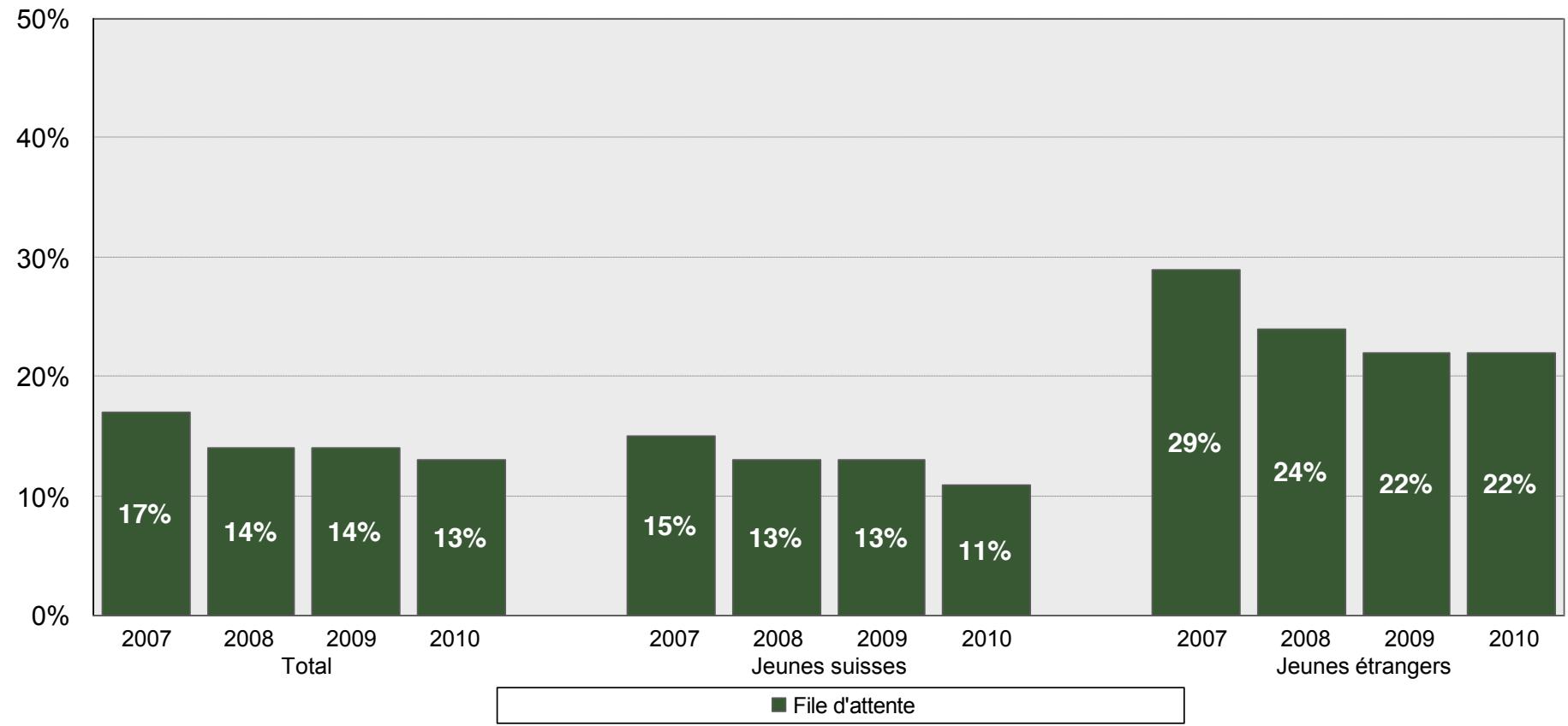
Evolution de la «file d'attente» – selon les sexes

- Chez les jeunes femmes, la part des jeunes en «file d'attente» est sensiblement plus élevée que celle des jeunes hommes.
- Comme les jeunes femmes se décident plus souvent en faveur d'une année de transition après leur scolarité obligatoire, elles parviennent un an plus tard sur le marché de l'apprentissage.



Evolution de la «file d'attente» – selon les nationalités

- Dans la «file d'attente», les jeunes étrangers sont sensiblement plus nombreux que les jeunes suisses.
- Par rapport à 2008 et 2009, la valeur des jeunes étrangers demeure stable, alors que celle des jeunes suisses a diminué de 13 % à 11% l'an dernier.



Nombre de postulations à une formation professionnelle initiale

Le nombre de postulations que les jeunes ont rédigées pour trouver une formation professionnelle initiale se situe en moyenne à 15 et n'a pas changé depuis 2009.

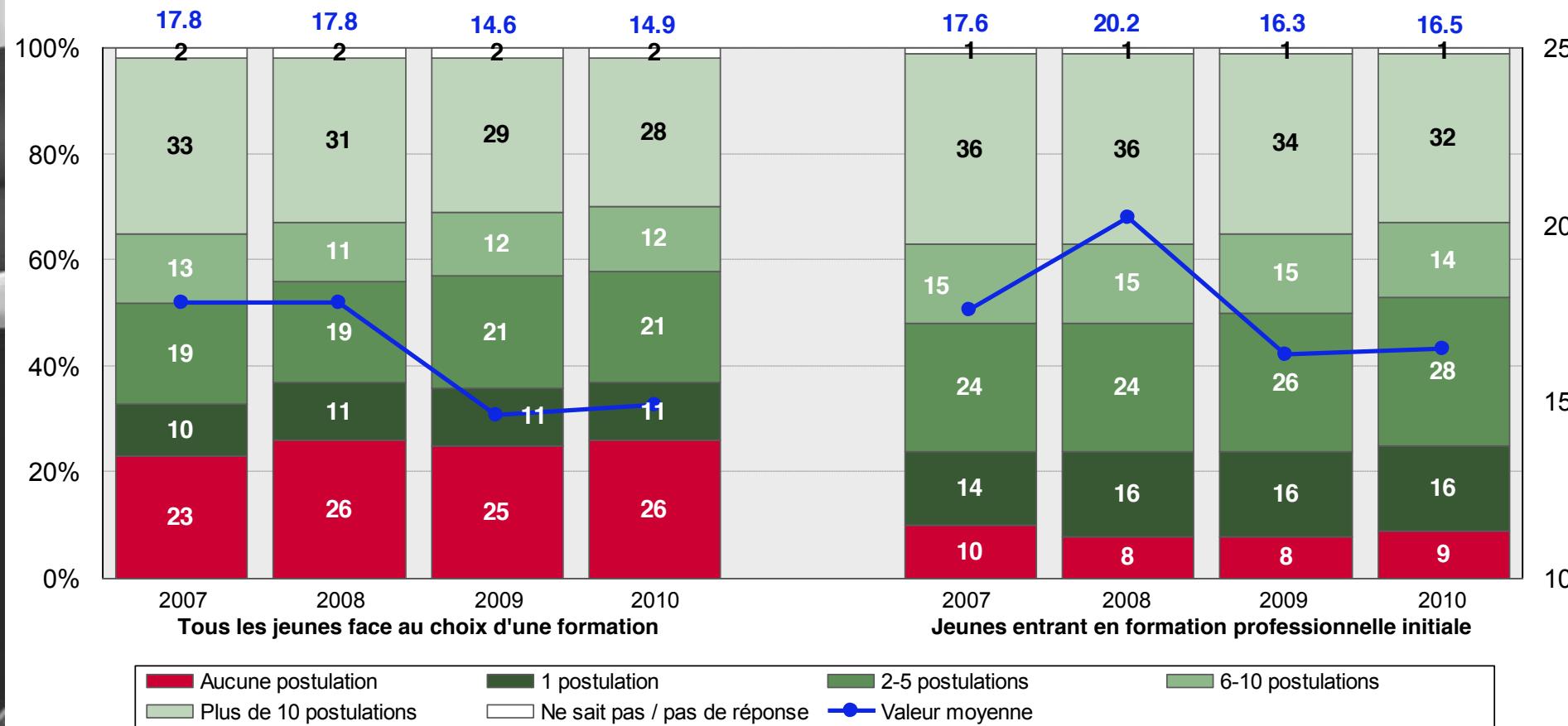
Région linguistique: en Suisse romande et au Tessin, les jeunes écrivent en moyenne moins de postulations qu'en Suisse alémanique. La part des jeunes qui ne rédigent aucune postulation est sensiblement plus élevée dans ces deux premières régions qu'en Suisse alémanique.

Sexe: en moyenne, les jeunes femmes ont écrit 18 postulations, alors que ce nombre n'est que de 12 pour les jeunes hommes.

Nationalité: les jeunes suisses écrivent sensiblement moins de postulations que les jeunes d'autres nationalités. Chez les jeunes étrangers, la part de ceux qui n'ont rédigé aucune postulation est tombé à 15 % par rapport à l'an dernier (2009: 21%).

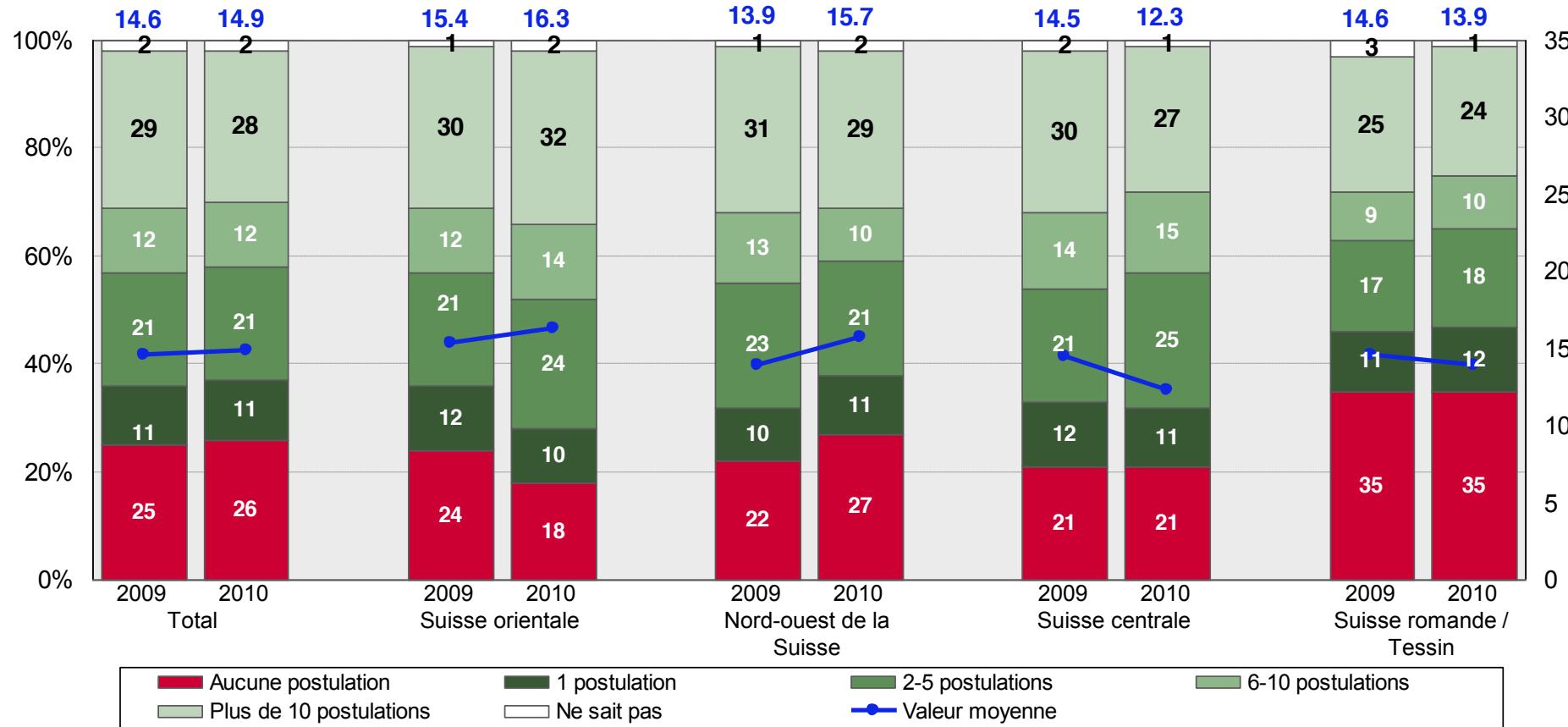
Nombre de postulations

- Le nombre de postulations à une formation professionnelle initiale que les jeunes ont rédigées est resté pratiquement identique par rapport à l'an dernier.
- En moyenne, chaque jeune a écrit 15 postulations. Les jeunes qui commencent une formation professionnelle initiale ont rédigé en moyenne 16 postulations.



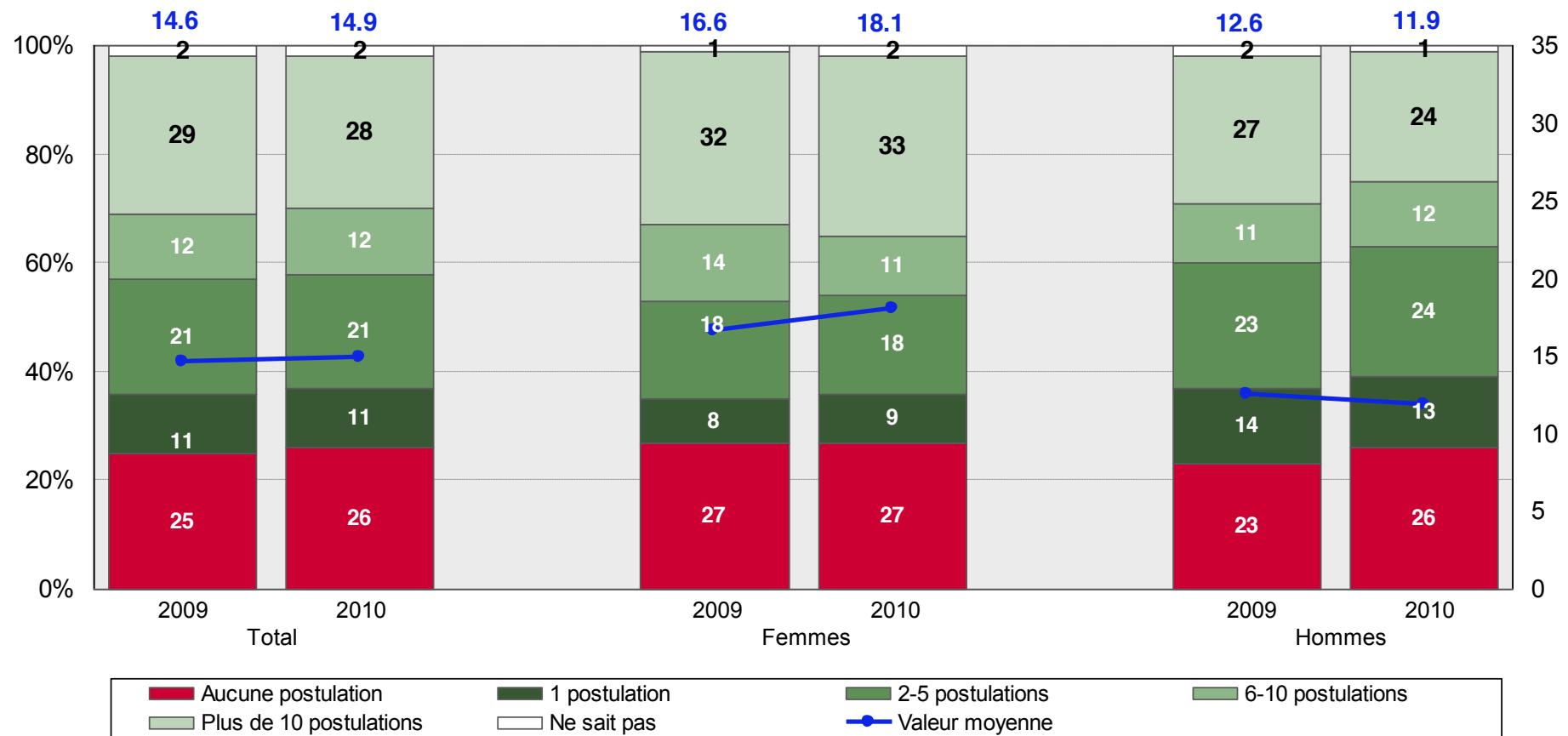
Nombre de postulations – selon les régions

- Le nombre moyen de postulations rédigées pour la recherche d'une formation professionnelle initiale est à peu près aussi élevé dans toutes les régions et se situe entre 12 et 16 postulations.
- En Suisse romande et au Tessin, la part des jeunes qui n'ont écrit aucune postulation s'élève à 35 %; il est sensiblement plus élevé qu'en Suisse alémanique.



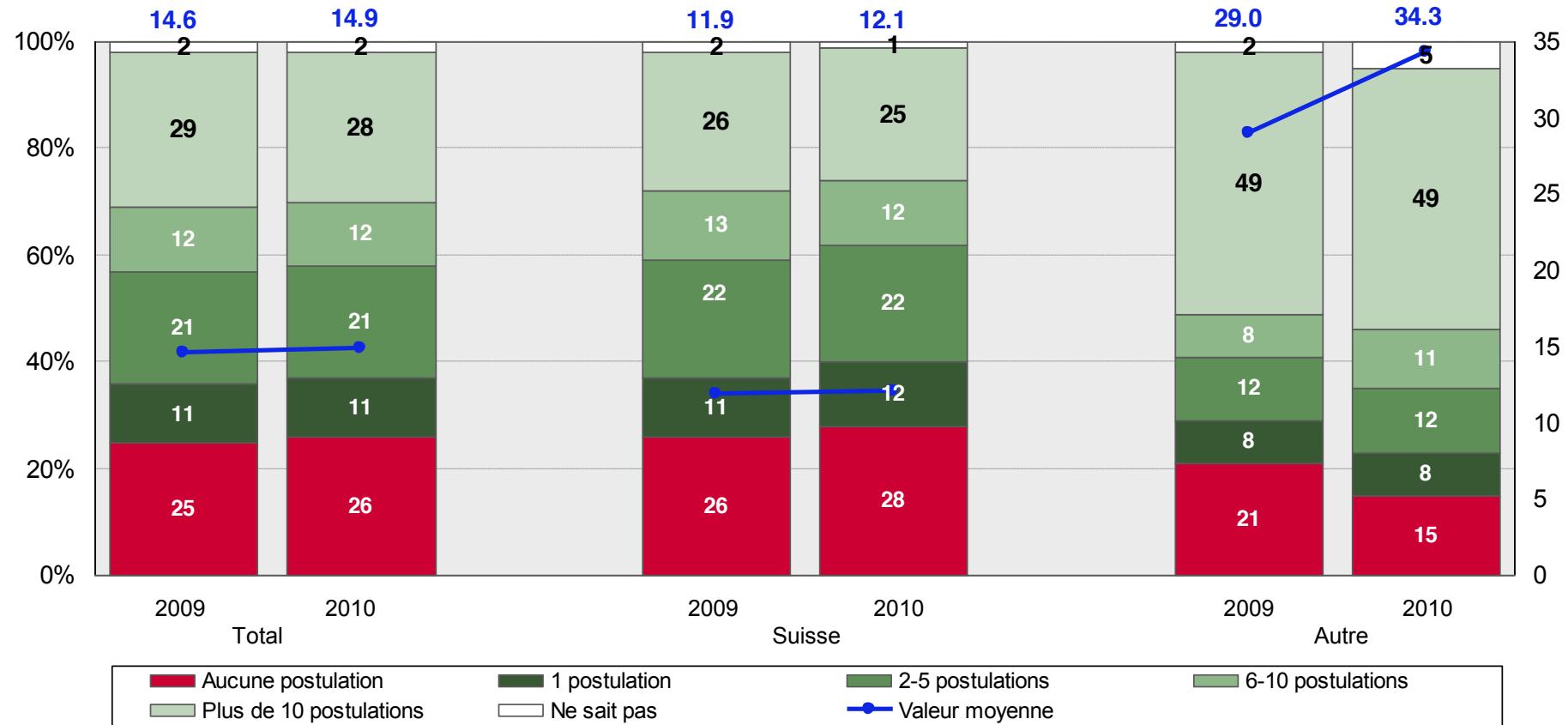
Nombre de postulations – selon les sexes

- Les jeunes femmes rédigent en moyenne 18 postulations pour une formation professionnelle initiale, alors que les jeunes hommes n'en écrivent que 12 en moyenne.



Nombre de postulations – selon les nationalités

- La différence entre les jeunes suisses et étrangers, comme en 2009 déjà, demeure sensible: alors que les jeunes suisses ont rédigé en moyenne 12 postulations, les jeunes étrangers en ont écrit 34.
- Par rapport à 2009, la part des jeunes étrangers qui n'ont rédigé aucune postulation est en recul sensible, ce qui influence le nombre moyen des postulations rédigées.



Assistance au processus de choix d'une profession

Les jeunes qui se trouvent placés face au choix d'une formation se voient offrir des paquets d'assistance les plus divers. Les jeunes qui connaissent des déficits scolaires ou sociaux peuvent en premier lieu bénéficier de ces programmes de soutien.

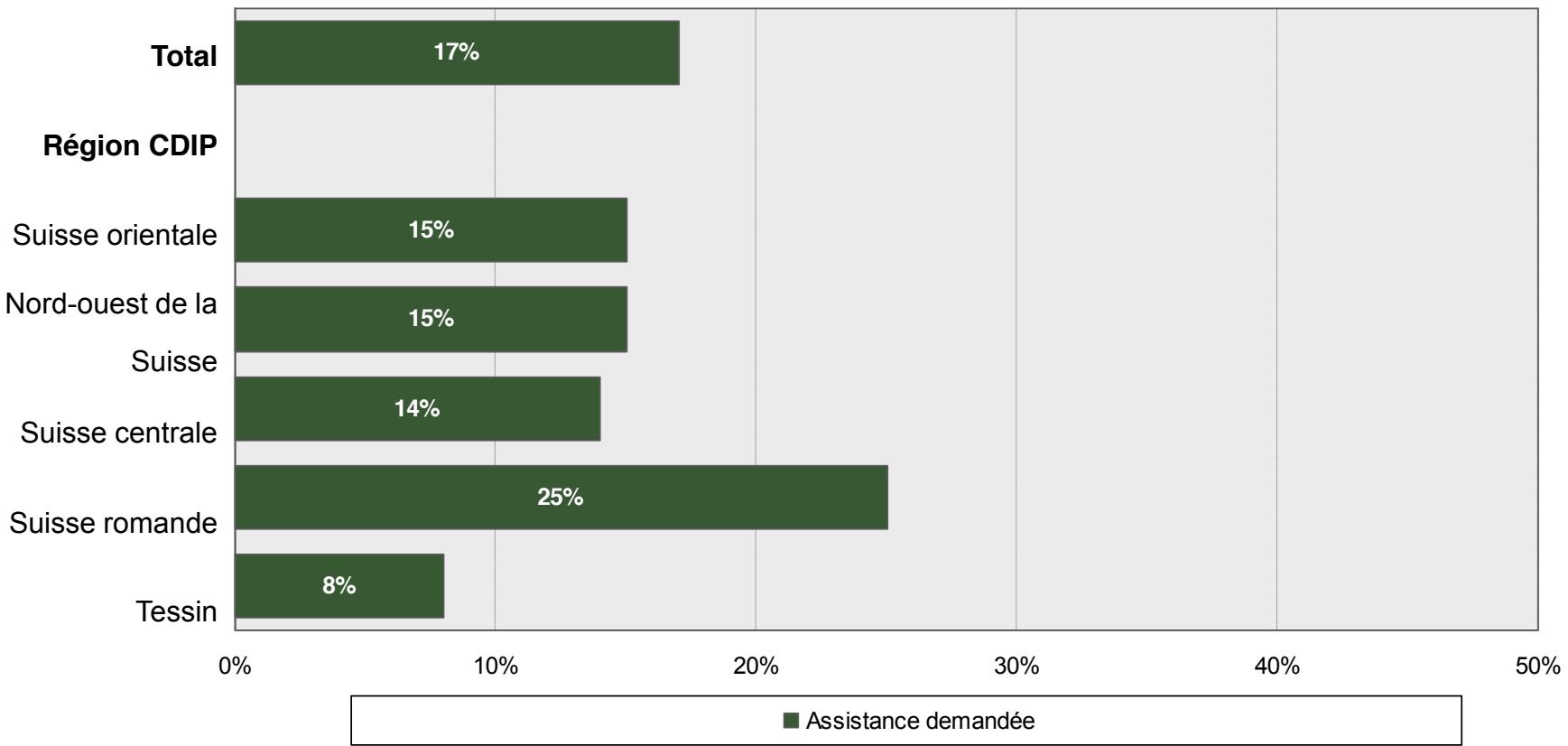
17 % des jeunes interrogés indiquent que pendant leur processus de choix d'une profession, on leur a offert un soutien sous forme de conseil ou d'accompagnement, qu'ils ont accepté.

Région linguistique: en Suisse romande, la part des jeunes qui ont obtenu une telle assistance est particulièrement élevée, avec 25 %.

Nationalité: parmi les jeunes étrangers 26 % ont sollicité une telle assistance, alors que ce n'a été le cas que pour 16 % des jeunes suisses.

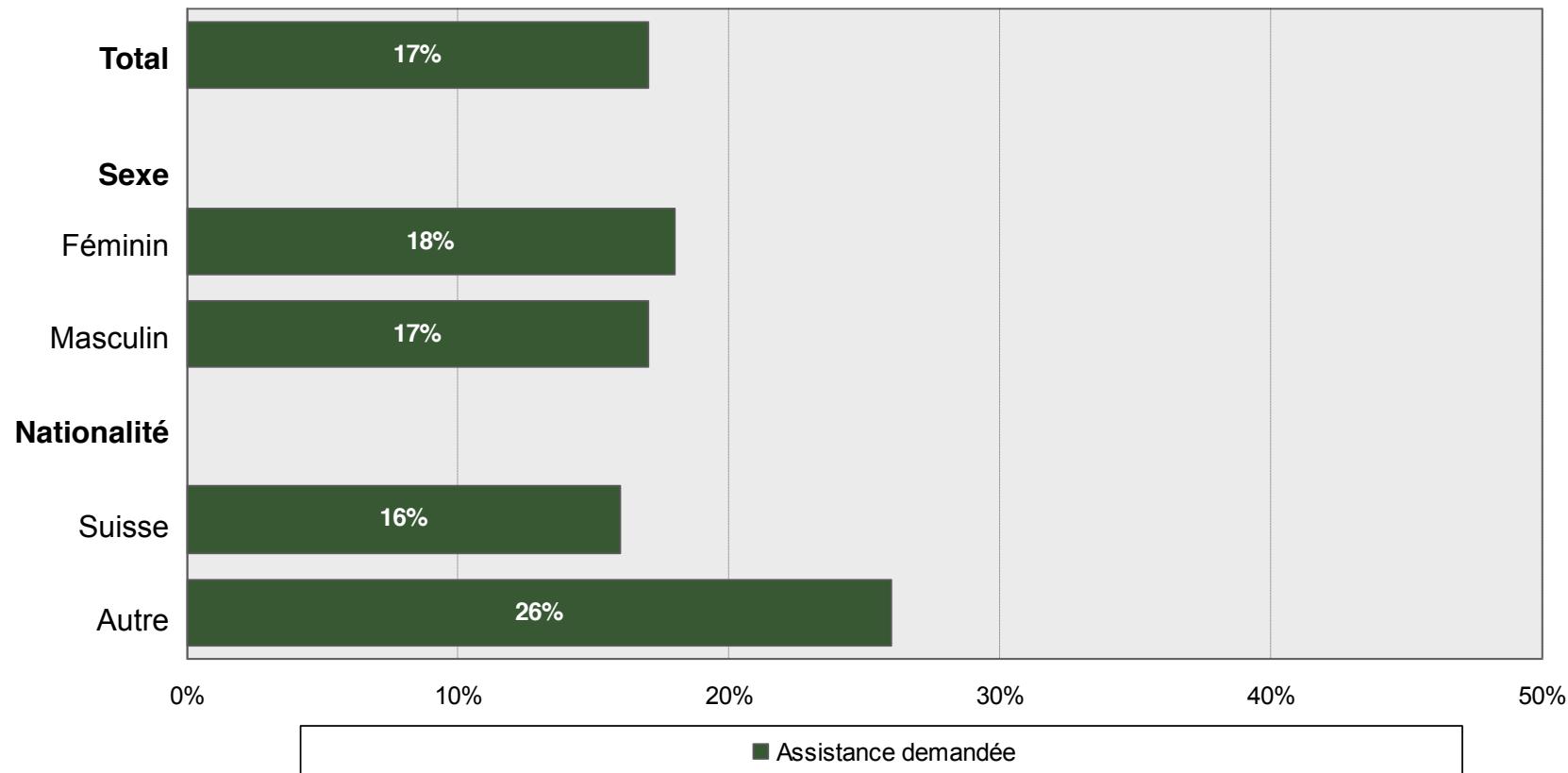
Assistance au processus de choix d'une profession – selon les régions

- 17 % des jeunes interrogés déclarent avoir obtenu une assistance à leur processus de choix d'une profession sous forme de conseil ou d'accompagnement.
- En Suisse romande, la part des jeunes ayant obtenu cette assistance est sensiblement supérieure à celle des autres régions, avec 25 %.
- Au Tessin, 8 % des jeunes ont sollicité une assistance.



Assistance au processus de choix d'une profession – selon les sexes et les nationalités

- Chez les jeunes étrangers, la part de ceux qui ont sollicité une assistance se situe à 26 %, et donc sensiblement plus haut qu'elle n'est chez les jeunes suisses.
- La part des jeunes qui ont demandé une assistance est identique chez les jeunes femmes et chez les jeunes hommes.



Annexes

Remarques

Répartition par branches des professions d'apprentissage

La répartition par branches des professions d'apprentissage selon l'ISCED, que l'Office fédéral de la statistique utilise également, a été introduite dans l'enquête du Baromètre des places d'apprentissage en avril 2008. La liste d'affectation des différentes professions à ces branches figure au complet dans la Description de l'étude, qui fait l'objet d'un document séparé.

Entrées en formation professionnelle initiale (OFS)

Les données sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale de chaque année sont tirées des publications «Statistique de la formation professionnelle initiale» de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit ici des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations professionnelles initiales non réglementées par la LFPr (sans les formations de courte durée), les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations professionnelles initiales avec attestations fédérales et les formations élémentaires (= Anlehre) (sans les formations tertiaires de la CRS). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en apprentissage, correspondent à un nombre épuré (sans les interruptions de la 1^{re} année, prolongations, poursuites de formations dès la 2^e année, sans les contrats de stages pratiques).

Entrées en formation professionnelle initiale (enquête auprès des jeunes)

Les données sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale selon l'enquête sont basées sur les déclarations des jeunes ayant indiqué en août qu'ils commencent une formation professionnelle initiale lors de l'année de l'enquête.

File d'attente

La file d'attente comprend les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation l'année de l'enquête et qui, lors de l'enquête d'août, cherchent une place pour l'an prochain ou ont obtenu la promesse d'une telle place.

Définition des groupes cibles

Echantillon de départ des entreprises

Toutes les entreprises à partir de deux employés. Pour la première fois en 2010, le secteur primaire (économie agricole et forestière) a été intégré à l'échantillon. Les résultats décrits sont basés sur les données des fournisseurs de places d'apprentissage lors de l'année actuelle de l'enquête, 2010.

Personnes cibles de l'enquête auprès des jeunes

Jeunes gens âgés de 14 à 20 ans placés face au choix d'une formation (niveau secondaire II). Face au choix d'une formation signifie que le jeune homme ou la jeune fille est contraint(e) cette année de décider de la nouvelle orientation de sa formation. Ces jeunes peuvent se trouver en fin de scolarité obligatoire, mais aussi arriver au terme d'une solution transitoire, sortir d'une école de culture générale ou avoir interrompu un apprentissage.

Interprétation des résultats en fonction de la taille de l'échantillon – intervalle de confiance

Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2500 interviews max. $+/- 2\%$, pour 1000 interviews max. $+/- 3,2\%$, pour 500 interviews max. $+/- 4,5\%$ et pour 100 interviews max. $+/- 10\%$.

Description de l'étude :

Baromètre des places d'apprentissage

Août 2010

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

**Sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT**

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2010

Editeur : Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barometler

Rédaction : Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire

1. Situation initiale et données du problème.....	4
2. Déroulement de l'enquête	4
2.1 Concept de base.....	4
2.2 Enquête auprès des entreprises.....	5
2.2.1 Population de base	5
2.2.2 Groupe cible.....	5
2.2.3 Procédé de sélection	5
2.2.4 Méthode d'investigation	5
2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation.....	6
2.2.6 Pondération des données	6
2.2.7 Extrapolation	7
2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	8
2.3.1 Population de base	8
2.3.2 Groupe cible.....	8
2.3.3 Procédé de sélection	8
2.3.4 Méthode d'investigation	9
2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation.....	10
2.3.6 Pondération des données	10
2.3.7 Extrapolation	11
3. Réalisation des interviews	11
4. Base de données des formations professionnelles initiales.....	12
5. Evaluation des données et établissement du rapport.....	12
ANNEXE A: FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	13
ANNEXE B: CONTENU DU QUESTIONNAIRE ENTREPRISES	17
ANNEXE C: CONTENU DU QUESTIONNAIRE JEUNES	19

Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de « Baromètre des places d'apprentissage ».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK de recherche marketing et sociale. L'Institut LINK a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes :

- Il présente des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. Les résultats de l'échantillon sont extrapolés à la population de base définie.
- Les enquêtes sont exhaustives. La situation des entreprises offrant des places d'apprentissage et celle des demandeurs de ces places doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacun des éléments principaux (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mis en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition rapidement.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment de façon à permettre des comparaisons précises.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement et le plus rapidement possible. Cela signifie que nous nous concentrerons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande : les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une première enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises pour la première vague de l'enquête en avril comprend toutes les entreprises inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins 2 employés. Jusqu'à 2009, les entreprises du secteur primaire en étaient exclues. A partir de 2010, les entreprises de tous les secteurs sont intégrées à la population de base.

La population de base pour la deuxième vague de l'enquête en août comprend toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague, qu'elles forment des apprentis ou pas selon leurs déclarations lors de l'enquête d'avril.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou pour la première fois). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la constitution de l'échantillon de départ de la première vague de l'enquête, la population de base est répartie en couches selon les critères suivants :

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)

La taille brute de cet échantillon se monte à 7'100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas en ligne leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

De plus, pendant toute la durée de l'étude, LINK a tenu à la disposition des entreprises une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée. En outre, depuis 2006, trois adresses e-mail ont également été mises en service pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements en ligne (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocino@link.ch).

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5'480 entreprises de deux employés au moins sur les 6'016 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2'071 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation :

Questionnaires expédiés	6'016	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	27	0.5%
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre biais)	56	0.9%
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	199	3.3%
- Refus par écrit	3	0%
- Refus par téléphone	46	0.8%
- Problèmes de langue	2	0.0%
- Autres échecs	109	1.8%
Réponses au questionnaire, au total	5'574	92.7%

Réponses au questionnaire, au total	5'574	100%
→ dont avec apprentis, au total	2'071	37.2%
→ dont par écrit	839	→ 40.5%
→ dont en ligne	730	→ 35.3%
→ dont par téléphone	502	→ 24.2%
→ dont sans apprentis, au total	3'503	62.8%
→ dont par écrit	1'478	→ 42.2%
→ dont en ligne	727	→ 20.8%
→ dont par téléphone	1'298	→ 37.0%

La saturation se monte ainsi au total à 93 % environ des questionnaires expédiés, et ainsi donc à un niveau légèrement inférieur à celui de 2009 (95 %).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants :

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)

- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)
- Répartition NOGA (dès 2010 selon la norme NOGA 2008 avec 48 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique¹ et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS}}{\text{Nombre de places d'appr. attribuées l'année précédente selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2010 :

- Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête : 2'185 places
- Entrées en formation professionnelle initiale selon l'OFS : 79'174 places
- $H_{2010} = 79'174 / 2'185 = 36.2$
- Nombre de places offertes en 2010 = $36.2 * 2'492 \sim 90'000$ places.

¹ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale » de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la LFPr (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages (les formations transférées au secteur tertiaire de la CRS ne sont pas comprises). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, sans les prolongations de durée, sans les poursuites d'enseignement à partir de la 2^e année de formation, sans les contrats de stages).

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse, qui se trouvaient placés face au choix d'une formation en été 2010.

2.3.3 Procédé de sélection

Pour la première vague de l'enquête en avril, nous avons interrogé en première étape, dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK, tous les ménages quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60'000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou pas des personnes âgées de 10 à 19 ans.

De cet échantillon de base des ménages comportant des personnes de 10 à 19 ans², nous avons enregistré lors d'un premier contact téléphonique tous les jeunes de 14 à 20 ans et nous avons déterminé pour chaque jeune personne si elle faisait effectivement partie de notre groupe cible.

Faisaient partie en principe de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- suivaient à l'époque leur 9^e année scolaire
- interrompent ou terminent en été 2010 une école du niveau secondaire II
- interrompent en été 2010 une formation professionnelle initiale
- commencent une formation en été 2010 (par ex. formation professionnelle initiale / école) ou vivent une année de transition.

² Comme l'étude explore une période antérieure d'au moins un an, elle intègre au moment du recrutement les ménages dans lesquels vivent des personnes de 11 à 20 ans.

Cette condition est tirée au clair de manière détaillée à l'aide d'une interview de recrutement complète au niveau des ménages.

Pour éviter dans la mesure du possible de perdre des personnes cibles lors du recrutement au niveau des ménages, une question de contrôle supplémentaire a été posée pour la première fois en 2010 à toutes celles qui ne se sont pas qualifiées par l'une des questions clés : « Etes-vous sûr que X ne se trouvera pas confronté au choix d'une profession cet automne ? » Si la réponse à cette question a été « Non, certainement pas », la personne cible correspondante est réputée recrutée.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible :

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes : jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire – cet été gymnase)
- Etudiants/es : jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé ; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

Pour l'enquête d'août, nous reprenons contact avec tous les jeunes interrogés lors de la première enquête de l'année. En outre, nous demandons dans le cadre de l'enquête d'août aux gymnasiens/ennes, étudiants/tes et personnes sujettes à différents échecs lors de l'interview d'avril (fin de la formation professionnelle initiale et début du travail et/ou du service militaire, situation actuelle identique à la situation future), si ces personnes – contrairement à leurs attentes d'avril – se trouvent placées face au choix d'une formation (c'est-à-dire que la condition qui a conduit à l'échec n'existe effectivement plus en août). De plus, dans l'évaluation de la deuxième vague de l'enquête, nous avons exclu les jeunes qui ont maintenant définitivement commencé des études.

Comme auparavant, les personnes de plus de 20 ans et celles qui, après leur 9^e année scolaire, se sont trouvées placées devant le choix d'une formation dans le courant de l'été seulement (par ex. interruption ou changement inattendu de leur formation), ne sont pas intégrées au présent échantillon.

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne, à Lausanne et à Lugano. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. La part de ces interviews proxy se situe à 6.8 % des interviews réalisées et demeure dans un cadre comparable à celui des années précédentes.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du quota de saturation chez les jeunes :

Personnes cibles potentielles sur la base de l'enquête d'avril	4'036	100%
- Refus	72	1%
- Problèmes de numéros de téléphone	42	1%
- Autres échecs (pas de personnes cibles / impossibles à atteindre)	186	5%
Total des interviews réalisées avec des jeunes = quota de saturation	3'736	93%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3'736	100%
- Pas d'appartenance au groupe cible clé	1'105	30%
Nombre total des interviews pour l'évaluation (non pondéré)	2'631	70%

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre :

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que les jeunes qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique ³), seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment. Pour le facteur d'extrapolation de la vague d'août, il a été tenu compte en outre du quota de saturation (chap. 2.3.5 de la présente description de l'étude).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en 9^e classe selon statistique 8^e classe l'année précéd.}}{\text{Nombre des jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête * quota de saturation}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une formation selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation:

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une form.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une form. selon enquête}$$

Concrètement pour l'automne 2010:

- Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2009/2010 selon la statistique de la 8^e classe 2008/2009: 84'000
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête: 1'691
- Quota de saturation 2010: 93%
- $H_{2010} = 84'000 / (1691 * 0.93) = 53.4$
- Nombre de pers. face au choix d'une formation en 2010 = 53.4 * 2'791 ~ 149'000

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'OFFT pour la première enquête ont été optimisés en 2006 et 2010. Ces opérations concernent principalement les processus décrits en détail plus haut pour le recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes. Le questionnaire destiné à la deuxième enquête auprès des jeunes a été complété par quelques questions supplémentaires.

Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux annexes A et B de la présente description de l'enquête.

Le calendrier de la réalisation de la deuxième enquête de 2010 a été le suivant :

- Envoi des questionnaires aux entreprises 16 août 2010
- Rappel téléphonique aux entreprises 8 au 16 septembre 2010
- Délai final de retour des questionnaires aux entreprises 23 septembre 2010
- Enquête de terrain auprès des jeunes 18 août au 14 septembre 2010

³ Les indications de nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication: « Eco-liers, écolières et étudiants 2008/09 », de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 78-3-303-15498-4).

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Hugo Barmettler, Katrin Frei et Adrian Wüest. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant : Susanne Graf (responsable du projet), Giovanni Scarella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Fabio Figlioli (programmation en ligne), Elisabeth Zurfluh (direction de terrain, CATI Lucerne), Andrea Holenstein (direction de terrain, CATI Lausanne), Petra Sibbern (direction de terrain, CATI Lugano), Anne-Marie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données compte 317 entrées en 2010. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité selon l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions aux différentes branches figure au complet à l'annexe A de la présente description de l'étude.

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons : pour 2500 interviews max. $+/- 2\%$, pour 1000 interviews max. $+/- 3,2\%$, pour 500 interviews max. $+/- 4,5\%$ et pour 100 interviews max. $+/- 10\%$.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe « + » ou du signe « - » inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport détaillé de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF. Le rapport condensé et le rapport détaillé de résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse : www.bbt.admin.ch.

Annexe A : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches selon l'ISCED. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP	ETANCHEUR
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP	FERBLANTIER CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	AIDE-FERBLANTIER AFP	GEOMATICIEN CFC
	CALORIFUGEUR-TOLIER	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	CARRELEUR	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	CARTOGRAPHE	MACON
	CHARPENTIER	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	CONSTRUCTEUR D'ELEMENTS EN BETON PREFABRIQUES CFC	MARBRIER DU BATIMENT CFC
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES	MONTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC	MONTEUR D'ECHAFAUDAGES
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC	MONTEUR SANITAIRE
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE CFC
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES	PAVEUR CFC
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)	PEINTRE EN BATIMENTS
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC	PLATRIER
	COUVREUR	PLATRIER-PEINTRE
	DESSINATEUR CFC	POELIER-FUMISTE
	DESSINATEUR D'INTERIEURS	POLYBATISSEUR CFC
BUREAU ET INFORMATION	DESSINATEUR EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	POSEUR DE PIERRE APP
	DESSINATEUR EN BATIMENT	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
	DESSINATEUR EN GENIE CIVIL	STORISTE
		TAILLEUR DE PIERRE CFC
	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE)
	ASSISTANT DE BUREAU APP	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ELARGIE)
	ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL M (MATURETE PROFESSIONNELLE)
	EMPLOYE DE COMMERCE	PRATICIEN DE BUREAU

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
SERVICES	AGENT DE TRAIN	EMPLOYE EN HOTELLERIE AFP
	AGENT D'EXPLOITATION CFC	EMPLOYE EN INTENDANCE AFP
	AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE	EMPLOYE EN RESTAURATION AFP
	AIDE-SOIGNANT EN GERIATRIE	ESTHETICIEN CFC
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC	MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS)
	PRATICIEN D'EXPLOITATION	NETTOYER DE BATIMENTS
	COIFFEUR CFC	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION	RAMONEUR
	CUISINIER CFC	RECYCLEUR
	EDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE	SECRETAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE
	EMPLOYE DE BUREAU FERROVIAIRE	SOCIAGOGUE
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIQUES AFP	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIQUES CFC	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
	EMPLOYE DE TRANSPORTS AERIENS	SPORTIF PROFESSIONNEL
	EMPLOYE EN CUISINE AFP	
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	BIJOUTIER CFC	PEINTRE EN PUBLICITE ET DECORATION
	CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA	PEINTRE SUR CERAMIQUE
	CREATEUR DE TEXTILES	PEINTRE VERRIER CFC
	CREATEUR EN TISSAGE	PHOTOGRAPHE
	DECORATEUR D'INTERIEURS	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	DECORATEUR-ETALAGISTE	POLYDESIGNER 3D CFC
	FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMES	POLYGRAPHE CFC
	FACTEUR DE PIANOS	POTIER
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES	REALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE	REALISATRICE PUBLICITAIRE CFC
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE CFC	RELIEUR
	FACTEUR D'ORGUES	REPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT
	FLEURISTE AFP	REPROGRAPHIE
	FLEURISTE CFC	SCULPTEUR SUR BOIS
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)	SCULPTEUR SUR BOIS CFC
	GRAPHISTE CFC	SCULPTEUR SUR PIERRE CFC
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ELECTRONIQUE	SERIGRAPHE
	LUTHIER	SERTISSEUR EN JOAILLERIE
	MEDIAMATICIEN	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	MODELEUR-CERAMISTE	TECHNO-IMPRIMEUR
	OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMES CFC	TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC
	ORFEVRE EN ARGENTERIE	VANNIER
	PEINTRE EN DECORS DE THEATRE	VANNIER CRÉATEUR CFC
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE FAMILIALE	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	ASSISTANT DENTAIRE CFC	OPTICIEN
	ASSISTANT EN MEDECINE	
	VETERINAIRE CFC	ORTHOPEDISTE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC	ORTHOPÉDISTE CFC
	ASSISTANT MEDICALE CFC	TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC
INFORMATIQUE	INFORMATICIEN CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
AGRICULTURE	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITE)	ECUYER
	AGRICULTEUR AVEC SPECIALISATION EN AGRICULTURE	FORESTIER-BUCHERON CFC
	AGRICULTRICE CFC	GARDIEN D'ANIMAUX CFC
	AGROPRATICIEN AFP	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	ARBORICULTEUR	HORTICULTEUR (PAYSAGISME/PLANTES VIV./PEPINIERE/FLORICULT.)
	ARBORICULTEUR CFC	JARDINIER-MARAICHER
	AVICULTEUR	MARAICHER CFC
	AVICULTEUR CFC	PALEFRENIER
	CAVALIER DE COURSE	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
	CAVISTE	VITICULTEUR
	CAVISTE CFC	VITICULTEUR CFC
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX	LABORISTE
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP	MARECHAL-FERRANT CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP	MARECHAL-FORGERON
	AIDE-MOULEUR AFP	MECANICIEN D'AUTOMOBILES
	ARMURIER	MECANICIEN DE PRODUCTION CFC
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP	MECANICIEN DEUX-ROUES
	AUTOMATICIEN	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	AUTOMATICIEN CFC	MECANICIEN EN MOTOCYCLES
	CARROSSIER-PEINTRE CFC	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	CONSTRUCTEUR	MECANICIEN-BOITIER
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS	MECAPRATICIEN
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC	MICROMECHANICIEN
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	COUTELIER	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE	MONTEUR-ELECTRICIEN
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC	MONTEUR-FRIGORISTE
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC	MOULEUR CFC
	DESSINATEUR-ELECTRICIEN	MOULEUR/EUSE DE FONDERIE
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU	OPERATEUR EN CHIMIE
	ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN EN VEHICULES	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	ELECTRONICIEN	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	ELECTRONICIEN CFC	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA	POLISSEUR
	ELECTROPLASTE	POLYMECHANICIEN
	ELECTROPLASTE CFC	POLYMECHANICIEN CFC
	ELECTROPRATICIEN (ZH)	PRATICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	FORGERON	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
PROFESSIONS TECHNIQUES	GRAVEUR	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BATIMENT
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT CHAUFFAGE CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAGE	REPARATEUR D' AUTOMOBILES
	HORLOGER-PRATICIEN	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	LABORANT CFC	TÉLÉMATICIEN CFC
	LABORANT EN BIOLOGIE	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	LABORANT EN CHIMIE	TOLIER EN CARROSSERIE
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	LABORANT EN PHYSIQUE	ZINGUEUR/-EUSE
	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE	GAINIER
	AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC	GARNISSEUR DE MEUBLES
	AIDE-MENUISIER AFP	GARNISSEUR EN CARROSSERIE
	ARTISAN DU BOIS CFC	CONSTRUCTEUR APP. EN VERRE (BS)
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE	LABORANT EN TEXTILE
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB	LAITIER
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)	MARBRIER CFC
	BOISSELIER	MECANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	BOTTIER-ORTHOPEDISTE	MENUISIER/EBENISTE
	BOUCHER-CHARCUTIER	MEUNIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC	MODELEUR DE FONDERIE
	BOULANGER-PATISSIER	PAPETIER
	CERAMISTE	PRATICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	CERAMISTE INDUSTRIEL	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	CHARRON	SCIEUR
	CONDUCTEUR DE MACHINES A ENVELOPPES	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	CONFISEUR-PATISSIER-GLACIER	SELLIER
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)	TAILLEUR DE PIERRE
	CORDIER	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE CFC
	CORDONNIER	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES
	COURTEPOINTIERE	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE
	CREATEUR DE VETEMENTS	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	DOREUR-ENCADREUR CFC	TONNELIER
	EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP	TONNELIER CFC
	ENNOBLISSEUR DE TEXTILES	TOURNEUR SUR BOIS
	FLEXOGRAPHIE CFC	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
	FROMAGER	VERRIER (NW)
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP	LIBRAIRE CFC
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC	LOGISTICIEN AFP
	DROGUISTE	LOGISTICIEN CFC
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC	SERRURIER SUR VEHICULES CFC
AUTRES PROFESSIONS	CISELEUR	MODELISTE EN CHAUSSURES
	DANSEUR INTERPRETE CFC	MOULEUR DE CATELLES
	GARDE-FRONTIERE	AUTRE METIER

Annexe B : contenu du questionnaire entreprises

Interview par écrit / en ligne

Q 0 : Formations professionnelles initiales offertes

Q 1 : Combien d'apprentis (de 1^{re} à 4^e année) votre entreprise forme-t-elle actuellement, au 31 août 2010, **au total** ?

Q 2 : Combien de **nouvelles** places d'apprentissage votre entreprise a-t-elle attribuées définitivement, maintenant en **2010** ? On entend par là seulement les places d'apprentissage commençant en 1^{re} année en 2010.
(Répartition en femmes et en hommes)

Q 3 : Combien de places d'apprentissage sont-elles restées **vacantes** dans votre entreprise ? C'est-à-dire, combien de places d'apprentissage n'avez-vous pas pu pourvoir en 2010, bien que vous les ayez annoncées ?

Q 3.1 : Pourquoi ces places sont-elles restées vacantes ?
- Aucune postulation reçue
- Uniquement des postulations inadéquates reçues
- Les postulants/tes ont renoncé à court terme
- Autre, à savoir : (noter svp)

Q 3.2 : Qu'adviendra-t-il de ces places d'apprentissage restées vacantes ?
(Plusieurs réponses)
- restent ouvertes, pourront évtl. encore être pourvues
- Seront à nouveau annoncées l'an prochain
- Seront converties en formations professionnelles élémentaires avec attestation/stages
- Seront supprimées, resp. ne seront plus annoncées l'an prochain
- Autre, à savoir : (noter svp)

Q 4 : Depuis l'an dernier, l'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise ?
- Oui, nous offrons davantage de places d'apprentissage
- Oui, nous offrons moins de places d'apprentissage
- Non, nous offrons autant de places d'apprentissage

Q 4.1 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez davantage de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)
- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, nouveaux départements dans l'entreprise)
- Forte demande de places d'apprentissage
- Souci d'assurer la relève dans la profession
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Autre, à savoir (noter svp)

Q 4.2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, moins de départements dans l'entreprise)
- Demande faible / inexisteante de places d'apprentissage
- Pas de candidats/tes qualifiés/ées sortant des écoles
- Il existe suffisamment de main-d'œuvre sur le marché du travail
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Manque de formateurs/trices d'apprentis
- Autre, à savoir (noter svp)

Q5 : Pour conclure, nous nous intéressons aux apprentis qui ont **terminé** leur formation professionnelle au sein de votre entreprise en été 2010. Veuillez indiquer dans la colonne de droite combien de personnes seront engagées par votre entreprise, combien seront engagées de manière temporaire et combien quitteront l'entreprise.

Annexe C : contenu du questionnaire jeunes

Interview téléphonique

<04000>

Lors de notre dernière interview, nous vous avions demandé ce que vous désiriez faire après l'été et si vous aviez déjà trouvé une solution pour votre avenir. J'aimerais savoir ce que vous faites finalement maintenant. Dites-moi donc je vous prie ce qu'il en est pour vous le mardi 31 août.

<06000>

Pour quelle (profession d'apprentissage/profession de stage/profession de préapprentissage) vous êtes-vous décidé ?

<06021>

Quelles autres professions d'apprentissage entrent-elles en considération ?

<06110>

Avez-vous déjà signé votre contrat d'apprentissage, ou pas ?

- Contrat d'apprentissage déjà signé
- Contrat d'apprentissage pas encore signé

<06120>

Quand précisément avez-vous commencé ou commencerez-vous votre apprentissage (formation professionnelle initiale) chez votre nouvel employeur ?

<06130>

Et quand avez-vous commencé ou commencerez-vous l'école professionnelle ?

<10000>

Vous effectuez maintenant (*apprentissage/stage/préapprentissage/solution transitoire/autre*). Dans quelle mesure êtes-vous personnellement satisfait de cette situation professionnelle ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Pas très satisfait
- Pas du tout satisfait

<10100>

Parmi les affirmations que je vais vous citer, laquelle correspond-elle tout à fait, en partie ou pas du tout à ce que vous faites maintenant ? Ce que vous faites maintenant est-il pour vous...

- < une solution idéale / souhaitée
- < une solution transitoire
- < une solution d'urgence

<11200>

Combien de temps (*solution transitoire*) doit-il/elle durer ?

<11300>

Que ferez-vous probablement ensuite ?

- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans la même profession pour laquelle j'ai déjà cherché / à laquelle je me suis déjà intéressé
- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans une profession pour laquelle je n'ai PAS encore cherché / à laquelle je ne me suis PAS encore intéressé
- Fréquenter une (autre) école
- Chercher un emploi / un job
- Commencer l'apprentissage / formation prof. initiale promis
- Autre (noter)

<11310>

Quand votre apprentissage / formation prof. initiale (*promis*) doit-il commencer ?

<11320>

Pour quand cherchez-vous cette place d'apprentissage ?

<11400>

Je vous cite maintenant encore quelques affirmations émises par des jeunes. Dites-moi je vous prie lesquelles sont vraies pour vous personnellement et lesquelles ne le sont pas :

Filtre : est actuellement en apprentissage

- < J'ai trouvé une place d'apprentissage (formation prof. initiale) dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début.
 - < Je n'ai pas trouvé de place d'apprentissage dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début. C'est pourquoi je fais maintenant un apprentissage (formation prof. initiale) dans une autre profession.
 - < Je voulais tout d'abord entreprendre une autre formation. Comme cela n'a pas joué, l'apprentissage (formation prof. init.) est maintenant pour moi plutôt un second choix.
- Filtre : n'est actuellement pas en apprentissage*
- < Au début, je voulais commencer un apprentissage (formation profess. initiale) cette année, mais je n'ai pas trouvé de place.
 - < Je tiens toujours à faire un apprentissage (formation prof. initiale) et je continuerai donc à chercher une place qui me convienne.

<11413>

Combien de demandes d'emploi pour un apprentissage ou une formation professionnelle initiale avez-vous écrites ?

<11800>

Certains jeunes éprouvent des difficultés à trouver une solution de poursuite de leur formation après leur période de scolarité obligatoire, par exemple une place d'apprentissage, une école postobligatoire ou une autre solution. Différentes organisations publiques et privées offrent des aides à ces jeunes. Ces offres aident par exemple à la recherche d'une place d'apprentissage, au choix de la profession qui convient ou à la recherche d'une solution alternative de poursuite de la formation. Ces aides peuvent prendre la forme d'un conseil ou d'un accompagnement. Nous n'entendons pas par là le soutien apporté par les parents ou autres membres de la famille, la préparation au choix d'une profession à l'école ou l'orientation professionnelle.

<11810>

Une telle aide vous a-t-elle été offerte à un moment quelconque pendant votre phase de choix d'une profession ?

<11820>

Avez-vous fait usage de l'aide proposée ?

<11830>

S'agissait-il là d'une aide offerte par une organisation religieuse ?